Ramsar

Réserve Naturelle
MARAIS D'ORX

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

la 10 % NATURE prend sa part

42ème CONGRÈS DES RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE
Du 3 au 6 avril 2024 à Seignosse (Landes)

GESTIONNAIRE

MARAIS D'ORX
SYNDICAT MIXTE DE GESTION DES MILIEUX NATURELS

PROPRIETAIRE

Conservatoire du littoral

AUTORITÉ DE TUTELLE

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PARTENAIRES FINANCIERS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Département des Landes

MACS
Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Réserve Naturelle
MARAIS D'ORX

Table des matières

PREAMBULE 5

Contexte et rappel de la démarche d'élaboration 5

Les Enjeux et Facteurs-clé de réussite 5

Les actions transversales 7

La codification 8

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2024 9

En bref... 9

ENJEU 1 : Un site majeur pour l'avifaune au niveau national, européen et international 11

OLT 1 : Conserver le rôle de site majeur pour l'avifaune au niveau national, européen et international pour les populations biogéographiques concernées 11

Objectif opérationnel 1 : Assurer la gestion des niveaux d'eau en période de fonctionnement normal 24

Objectif opérationnel 2 : Rendre le polder plus résilient en période de crise hydraulique (Adapter le polder pour une meilleure gestion des crises) 31

Objectif opérationnel 3 : Mieux connaitre l'impact du changement climatique sur l'évolution des habitats et adapter la gestion si nécessaire 31

Objectif opérationnel 4 : Limiter l'impact de la fréquentation et des usages 32

Objectif opérationnel 5 : Augmenter la capacité d'accueil de l'avifaune paludicole 34

Objectif opérationnel 8 : Augmenter la capacité d'accueil 35

Objectif opérationnel 9 : Renforcer le continuum des populations reproductrices de Balbuzard pêcheur 38

Objectif opérationnel 10 : Renforcer les connaissances de la migration post-nuptiale des spatules blanches 39

Objectif opérationnel 11 : Classement en RNN du Marais Burret (et terrains attenants du CDL) 39

ENJEU 2 : Une mosaïque d'habitats humides 42

OLT2 : Améliorer la diversité et la fonctionnalité des habitats humides 42

Objectif opérationnel 13 : AMELIORER LA QUALITE ET LA FONCTIONNALITE DES MASSES D'EAU 47
Objectif opérationnel 14 : Réduire l'eutrophisation et la rudéralisation des prairies 49
Objectif opérationnel 17 : Éviter la mortalité des anguilles pendant la dévalaison 50
Objectif opérationnel 18 : Etudier la possibilité d'intégrer les végétations d'intérêt patrimonial en périphérie du site 50
Objectif opérationnel 19 : Limiter la fermeture des milieux 51
Objectif opérationnel 22 : Identifier et limiter les conséquences des sources de pollutions du/dans le Bassin Versant 53
Objectif opérationnel 23 : Assurer la délégation de gestion du Conservatoire du Littoral ... 54

ENJEU 3 : Un réservoir de biodiversité 56
OLT3 : Favoriser la biodiversité patrimoniale et commune et renforcer l'effet "Réserve" ... 56
Objectif opérationnel 25 : Améliorer la capacité d'accueil pour la faune 56
Objectif opérationnel 33 : Limiter la prolifération des EEE et espèces envahissantes 57

FACTEUR CLE DE REUSSITE 1 : Ancrage territorial 58
OLT4 : Améliorer l'ancrage territorial de la RNN 58
Objectif opérationnel 34 : Améliorer la reconnaissance des missions du gestionnaire 58
Objectif opérationnel 35 : Accueillir et informer sur la Réserve Naturelle 58
Objectif opérationnel 36 : Valoriser le patrimoine naturel et historique du site 60
Objectif opérationnel 37 : Poursuivre l'ouverture de la RNN aux volets artistiques et culturels 65
Objectif opérationnel 38 : Mieux connaitre la fréquentation du site 65
Objectif opérationnel 39 : Maintenir voire améliorer des conditions d'accueil optimales du public 67
Objectif opérationnel 40 : Développer une offre pédagogique diversifiée 70
Objectif opérationnel 41 : Améliorer et diversifier les offres d'hébergement touristiques gérées par la RN 78
Objectif opérationnel 42 : Participer à la sécurisation et à l'apaisement des usages sur la RD71 tout en veillant à préserver les enjeux de la RNN en termes de biodiversité et à minimiser les impacts induits par le projet de Voie Verte 82
Objectif opérationnel 43 : Améliorer la compréhension de la gestion et des services rendus au territoire 84
Objectif opérationnel 46 : Mieux encadrer les relations médias 86
Objectif opérationnel 48 : Maintenir la qualité paysagère su site 87

FACTEUR CLE DE REUSSITE 2 : Connaissances naturalistes, techniques et scientifiques 88
OLT5 : Améliorer en continu les connaissances naturalistes, techniques et scientifiques ... 88
FACTEUR CLE DE REUSSITE 3 : Fonctionnement de la Réserve Naturelle 95
OLT6 : Assurer un fonctionnement optimal et durable de la Réserve Naturelle 95
Objectif opérationnel : Organiser la gouvernance de la RNN 95
Objectif opérationnel : Participer aux différents réseaux 95
Objectif opérationnel : Mettre en œuvre et évaluer le plan de gestion 100
Objectif opérationnel : Participer à l'effort national de récolte des données naturalistes. 100
Objectif opérationnel : Organiser la gestion administrative de la RNN 100
Objectif opérationnel : Gérer le personnel et les stagiaires 101
Objectif opérationnel : Mutualiser la recherche scientifique 102
Objectif opérationnel : Acquérir et renouveler le matériel nécessaire à la gestion de la RNN et aux animations pédagogiques 103
Objectif opérationnel : Entretenir, maintenir et adapter les bâtiments et infrastructures nécessaires à la gestion de la RNN 103
Objectif opérationnel : Entretenir, maintenir et adapter le matériel de gestion 103
Objectif opérationnel : Assurer le fonctionnement de la boutique du site 103
Objectif opérationnel : Exporter les savoir-faire de la RN 104
BUDGET REALISE 2024 105
Section de fonctionnement 105
Section d'investissement 111
BUDGET PREVISIONNEL 2025 115
Section de fonctionnement 115
Section d'investissement 118
BILAN DES ACTIONS REALISEES 2024 120

PREAMBULE

Contexte et rappel de la démarche d'élaboration

Le nouveau Plan de gestion porte sur une période de 10 ans et fait suite au Plan de gestion 2015-2019, succédant lui-même à un premier Plan de gestion dit « transitoire » qui portait sur la période 2005-2010. Le Plan de gestion 2022-2031 de la Réserve naturelle nationale du Marais d'Orx est le document-cadre qui a pour vocation de :

1 : Faire une synthèse et une évaluation de la gestion menée lors des années précédentes sur le site ;

2 : Proposer une stratégie de gestion de site pour les 50 prochaines années en définissant des enjeux et objectifs prioritaires à long terme ;

3 : Élaborer un plan de travail opérationnel pour 10 ans, afin de bien dimensionner les besoins financiers et humains pour la bonne mise en œuvre de la stratégie retenue.

L'élaboration du plan de gestion 2022-2031 s'est appuyée sur 3 documents :

1 : Un bilan du précédent Plan de gestion 2014-2019 qui a permis de mettre en lumière les avancées majeures réalisées ces dernières années tant au niveau naturaliste qu'au niveau développement du site, programme d'aménagement du site en particulier ;

2 : Un rapport sur la bioévaluation du site, réalisée en interne en 2019-2020 ; ce document a été présenté en CSRPN en janvier 2020 et représente le diagnostic naturaliste « faune » des groupes étudiés et suivis sur la Réserve naturelle. Il s'est appuyé sur le travail de terrain des gardes naturalistes (suivis, inventaires, relevés …) et a permis de mettre en lumière et hiérarchiser les espèces prioritaires pour lesquelles le site a une importante responsabilité dans leur état de conservation ;

3 : Un rapport réalisé par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique « Flore et Habitats de la Réserve naturelle nationale du Marais d'Orx » dans le cadre d'un travail étalé sur 3 ans, de 2018 à 2020 ; ce travail d'inventaire, typologie, bioévaluation, cartographie et fonctionnement écologique a permis de réactualiser toute la connaissance botanique sur le site et d'aider le gestionnaire à identifier les enjeux tant sur les habitats d'intérêt patrimonial que sur les habitats d'espèces.

Il a été présenté puis validé par le CSRPN le 31 mai 2022.

Les Enjeux et Facteurs-clé de réussite

Le travail de définition des enjeux et de planification des suivis et actions pour les 10 prochaines années a ainsi mis en lumière 3 enjeux et 3 facteurs-clé de réussite (FCR). Chaque enjeu et chaque FCR est décliné en OLT : Objectif à Long Terme. Il y en a donc 6.

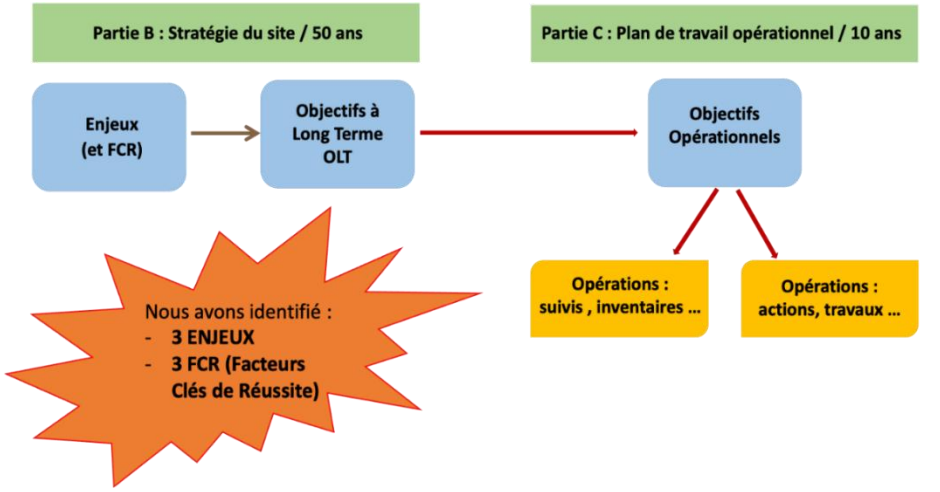
Partie B : Stratégie du site / 50 ans
Partie C : Plan de travail opérationnel / 10 ans
Enjeux (et FCR)
Objectifs à Long Terme OLT
Objectifs Opérationnels
Opérations : suivis , inventaires ...
Opérations : actions, travaux ...
Nous avons identifié :
- 3 ENJEUX
- 3 FCR (Facteurs Clés de Réussite)

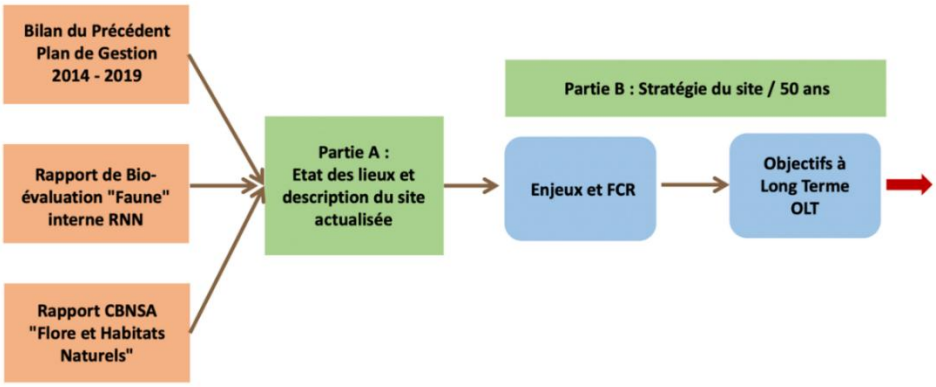
Bilan du Précédent Plan de Gestion 2014 - 2019
Rapport de Bio-évaluation "Faune" interne RNN
Rapport CBNSA "Flore et Habitats Naturels"
Partie A : Etat des lieux et description du site actualisée
Partie B : Stratégie du site / 50 ans
Enjeux et FCR
Objectifs à Long Terme OLT

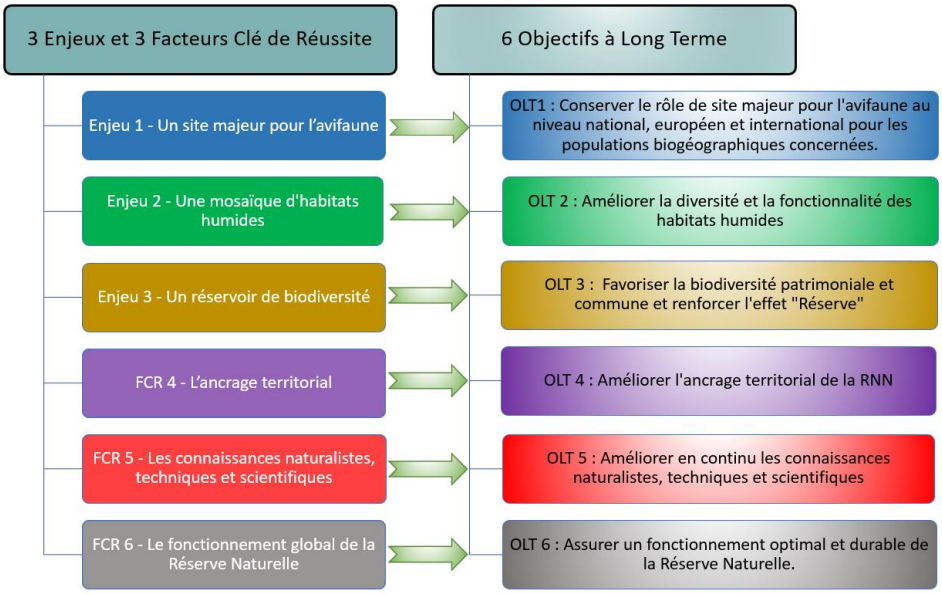
3 Enjeux et 3 Facteurs Clé de Réussite
6 Objectifs à Long Terme
Enjeu 1 - Un site majeur pour l'avifaune
OLT1 : Conserver le rôle de site majeur pour l'avifaune au niveau national, européen et international pour les populations biogéographiques concernées.
Enjeu 2 - Une mosaïque d'habitats humides
OLT 2 : Améliorer la diversité et la fonctionnalité des habitats humides
Enjeu 3 - Un réservoir de biodiversité
OLT 3 : Favoriser la biodiversité patrimoniale et commune et renforcer l'effet "Réserve"
FCR 4 - L'ancrage territorial
OLT 4 : Améliorer l'ancrage territorial de la RNN
FCR 5 - Les connaissances naturalistes, techniques et scientifiques
OLT 5 : Améliorer en continu les connaissances naturalistes, techniques et scientifiques
FCR 6 - Le fonctionnement global de la Réserve Naturelle
OLT 6 : Assurer un fonctionnement optimal et durable de la Réserve Naturelle.

Les actions transversales

Dans la définition de la stratégie du plan de gestion, il est apparu que certains facteurs d'influence agissent dans plusieurs aspects de la gestion du site. Ainsi, les thématiques « gestion des niveaux d'eau », « changement climatique » ou encore « fréquentation et usages » sont transversales sur les Enjeux OLT1« Avifaune », OLT2 « Habitats » ou OLT3 « Biodiversité ».

Il est apparu plus lisible et cohérent de faire apparaître ces thématiques dans tous les volets de gestion qu'ils conditionnent.

OLT 1 : Conserver le rôle de site majeur pour l'avifaune au niveau national, européen et international pour les populations biogéographiques concernées	**OLT 2 : Améliorer la diversité et la fonctionnalité des habitats humides**	**Assurer la gestion des niveaux d'eau en période de fonctionnement normal**	IP 01	Entretien et adaptation des outils (digues, canaux, ouvrages) du polder
			IP 02	Entretien des canaux de ceinture
			CS 01	Application du tableau de bord hydraulique et manipulation des ouvrages
		Mieux connaitre l'impact du changement climatique sur l'évolution des habitats et adapter la gestion si nécessaire	CS 02	Collecte de données naturalistes, météorologiques, ...
			EI 01	Diagnostic de vulnérabilité au changement climatique
			EI 02	Révision des objectifs de gestion et actions en lien avec le changement climatique
	OLT 3 : Favoriser la biodiversité patrimoniale et commune et renforcer l'effet "Réserve"	**Limiter l'impact de la fréquentation et des usages**	SP 01	Tournées quotidiennes de surveillance
			SP 02	Mise en œuvre d'actions de police de l'environnement
			PA 01	Adaptation des usages / animations aux périodes et secteurs sensibles
			CI 01	Entretien et adaptation des aménagements destinés à limiter le dérangement
OLT 2 : Améliorer la diversité et la fonctionnalité des habitats humides		**Favoriser la conservation de la biodiversité commune**	MS 04	Veille foncière sur les opportunités d'évolution du périmètre du site
			IP 14	Mise en place d'une gestion conservatoire adaptée des zones acquises

La codification

Chaque objectif opérationnel du Plan de Gestion est décliné en opérations qui détaillent les actions à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif.

Les différents types d'opération sont les suivants :

- IP : Interventions sur le patrimoine naturel ;
- CS : Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel ;
- EI : Prestations de conseil, études et ingénierie ;
- CI : Création et maintenance d'infrastructures d'accueil ;
- SP : Surveillance du territoire et police de l'environnement ;
- PR : Participation à la recherche ;
- PA : Prestation d'accueil et d'animation ;
- CC : Création de supports de communication et de pédagogie ;
- MS : Management et soutien.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2024

En bref...

- Accueil par le SMGMN du 42ème CONGRÈS DES RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE du 3 au 6 avril 2024 à Seignosse (Landes)
- Participation à l'étude SOCLE portée par le Syndicat de Rivière Côte Sud et à l'étude sur la construction d'un outil de gestion intégré portée par le Département des Landes
- Intervention aux Rencontres Nationales et Régionales NA chiroptères (R. Debats, S. Favril)
- Intervention au Séminaire international RAMSAR à La Réunion (gestion des espèces exotiques envahissantes et valeur ajoutée – F. Puyo)
- Participation au Forum national des gardes CDL à Vannes et au réseau régional de Nouvelle-Aquitaine à Lacanau
- Finalisation et inauguration des travaux d'amélioration de la continuité écologique de la station de pompage du Marais d'Orx (Maitrise d'ouvrage du Conservatoire du Littoral)
- Finalisation des travaux de génie écologique sur les berges du Marais Central
- Intégration de la Communauté de communes du Seignanx dans le SMGMN, à la place de la commune de Saint-André de Seignanx
- Annonce du retrait de la Région Nouvelle-Aquitaine du SMGMN avec conséquences financières importantes pour les budgets à venir de la réserve naturelle.
- Temps de travail réalisé en 2024 : 11 ETP dont 3 agents aux services communs SMGMN + 9 agents permanents sur le site du Marais d'Orx – 6 agents saisonniers

Moyens humains 2024 :

Pour l'année scolaire 2023-2024, la réserve naturelle a accueilli **16 stagiaires** allant du niveau de 3ème jusqu'au Master 1.

Le temps affecté à la gestion de la RNN du Marais d'Orx en 2024 s'élève à **11 ETP** et se décompose de la façon suivante en temps effectivement réalisé :

- Equipe des services communs SMGMN : Directeur SMGMN (affecté à 13% au site du Marais d'Orx ; exceptionnel en raison du contexte budgétaire particulier en 2024), Responsable administrative et budgétaire (affectée à 40%), agent administratif comptable (affectée à 34%) = 0,88 ETP, 3 agents à temps complet mais affectés partiellement à la RNN.
- Directrice et Conservatrice de la RNN Marais d'Orx = 1,84 ETP, 2 agents à temps complet
- Equipe de gardes technicien et sensibilisation du public = 4,81 ETP, 5 agents à temps complet
- Agent d'accueil et de gestion des gîtes = 0,61 ETP, 1 agent en mi-temps thérapeutique jusqu'au 6 octobre 2024
- Agent d'entretien permanent = 0,99 ETP, 1 agent
- Agents saisonniers = 1,85 ETP dont :

0,74 ETP pour l'accueil du public et la gestion des gîtes (1 agent 6 mois et 1 agent 2 mois)

1,11 ETP pour l'entretien du site et la gestion des espèces exotiques envahissantes (entretien des canaux de ceinture) pour 4 agents (1 agent 6 mois ; 3 agents 2 mois)

3 agents SMGMN – 9 agents permanents – 6 agents saisonniers – 16 stagiaires

Dispositifs de suivi / Opérations	Prévu PdG -Année 3	Prévu 2024	Total réalisé 2024
Nombre de jours agent	2520	2297,5	2204,7
Nombre ETP	12,5	11,4	10,9

ENJEU 1 : Un site majeur pour l'avifaune au niveau national, européen et international

OLT 1 : Conserver le rôle de site majeur pour l'avifaune au niveau national, européen et international pour les populations biogéographiques concernées

CS03 - Suivi des oiseaux d'eau (comptage Wetlands International, comptage bimensuel…)

A la mi-janvier 2024, le site a accueilli 9 262 oiseaux d'eau. Le nombre de limicoles était bien inférieur celui de l'année 2023 passant de 2431 à 690 individus. Cependant, le nombre d'anatidés est passé de 5 402 individus en 2023 à 7 099 individus en 2024, ce qui est notamment dû à un effectif record de canards pilets (2 059 individus).

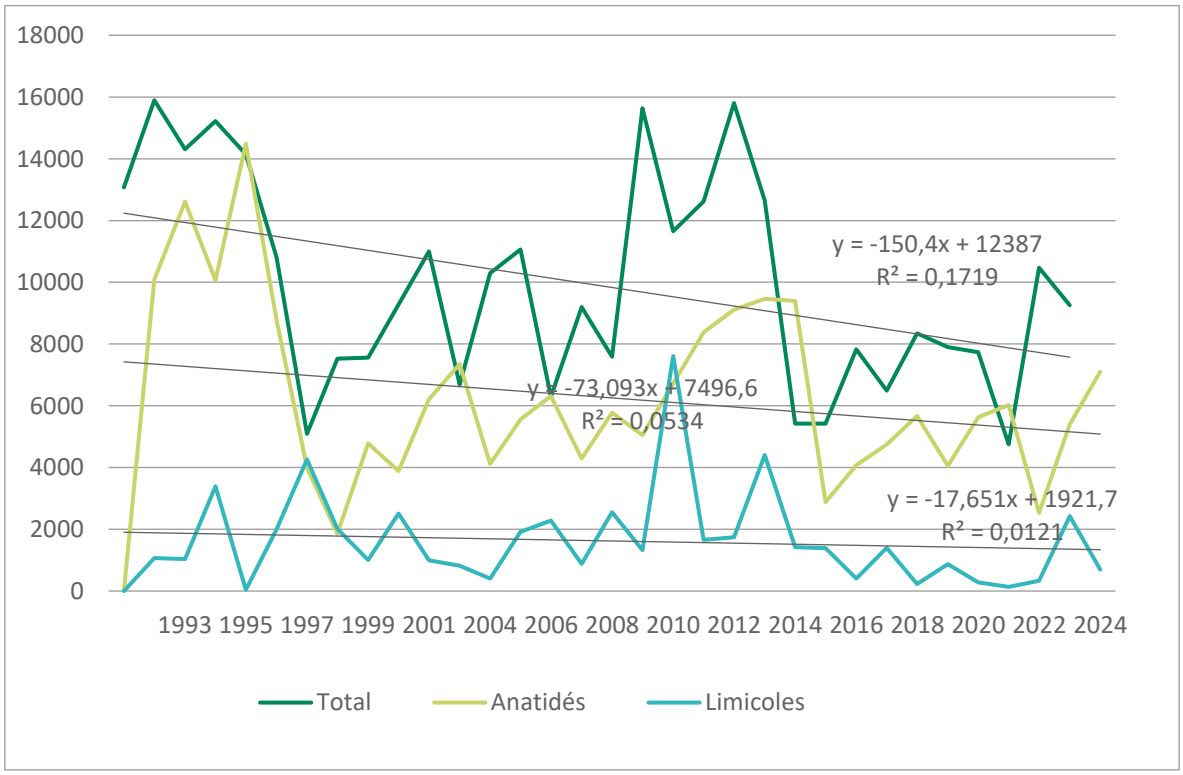

Evolution temporelle des effectifs d'anatidés et limicoles présents au comptage WETLAND au cours de la période 1992-2024 sur la RNN du Marais d'Orx

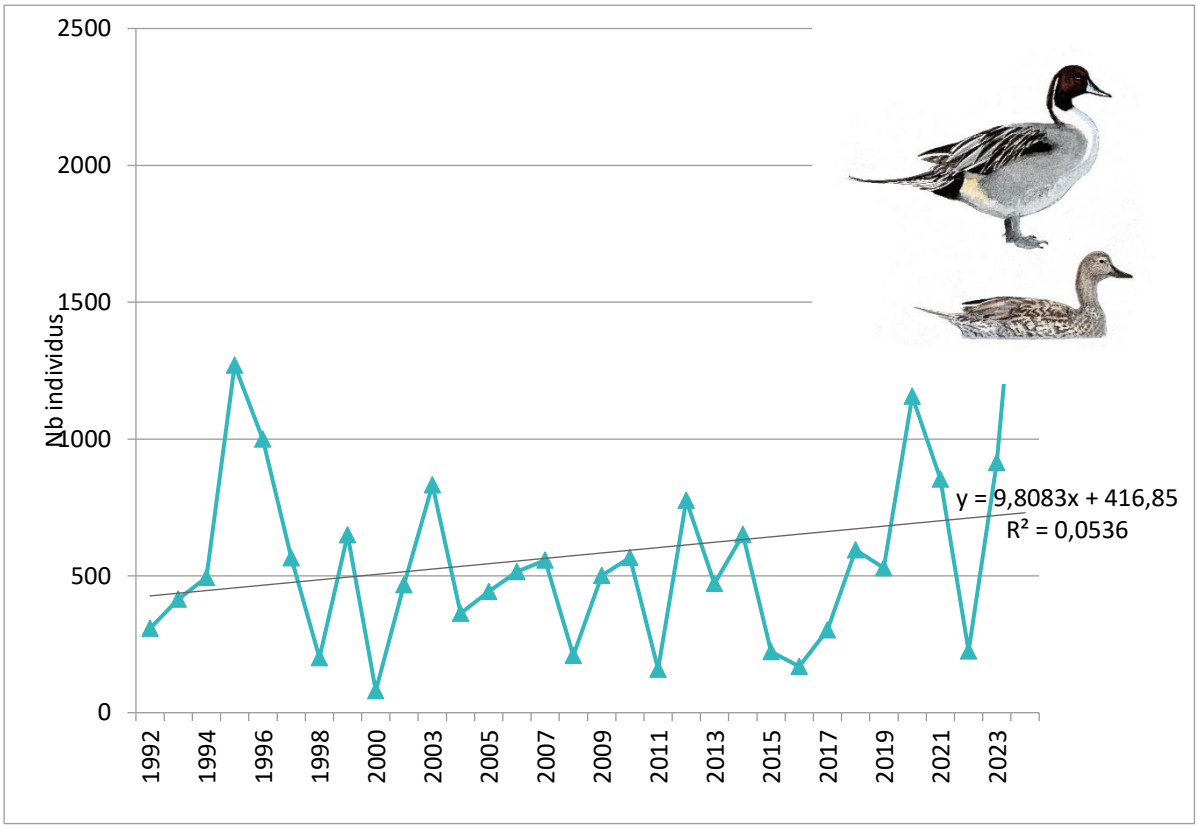

Evolution des effectifs de Canards pilets présents durant le comptage WETLAND au cours de la période 1992-2024 sur la RNN du Marais d'Orx

Comptages bimensuels :

Les comptages bimensuels ont été réalisés durant la période automnale et hivernale. Ils permettent, tout en maintenant une pression d'observation, de suivre l'évolution des effectifs ainsi que la chronologie de migration des différentes espèces au cours d'une même saison d'hivernage. L'ensemble des données issues de ces comptages est saisi sur la base de données Visio Littoral et est également en libre accès sur le site internet de la réserve.

CS04- Suivi des Spatules blanches en migration post-nuptiale.

Au cours de la saison de suivi s'étalant du 15/08 au 10/10, nous estimons que 4 946 spatules ont utilisé le site comme halte migratoire avec un temps de halte moyen estimé à 1,1 ± 0,2 jours. Loin des records enregistrés en 2018 et 2021, cette année reste néanmoins correcte et montre bien que le site est utilisé pour plusieurs fonctions, et non pas seulement pour la ressource alimentaire (repos, sociabilisation…).

Année	Effectif brut	Temps de halte moyen (en jours)	Effectif corrigé (Eff brut/ Temps de halte)	Proportion population (en %)
2016	7385	1,18	6258	30
2017	4775	1,13	4226	20
2018	16052	2,2	7296	35
2019	10241	1,48	6920	33
2020	8440	1,31	6443	31
2021	12363	1,8	6868	33
2022	9177	1,54	5959	28
2023	4874	1,04	4687	22
2024	5490	1,11	4946	24

Résumé des données collectées durant le protocole spatule au cours de la période 2016-2023 et estimation de la responsabilité du site vis à vis de la population concernée.

La gestion des niveaux d'eau a été plutôt conforme au tableau de bord hydraulique et a permis d'accueillir les oiseaux sur les deux casiers Barrage et Central. Malgré des niveaux d'eau appropriés pour le frai des poissons au printemps, nous n'avons pas remarqué une explosion de jeunes cyprinidés à l'automne comme cela a été le cas en 2018 et 2021, années de plus forte affluence des spatules sur le site. Il semblerait donc que le niveau d'eau ne soit pas le seul facteur permettant d'offrir une abondance de proies pour les oiseaux piscivores durant la migration post-nuptiale. Il serait intéressant à l'avenir de mieux comprendre les facteurs d'influence de la reproduction des poissons au sein du polder Marais d'Orx afin d'améliorer la qualité d'accueil du site pour les espèces piscivores comme la Spatule blanche.

CS05 – Veille ornithologique

La veille ornithologique permet de conserver une certaine pression d'observation afin de déceler la présence d'espèces rares et/ou de faire un focus sur certains groupes ne faisant pas l'objet de suivis spécifiques.

Ainsi en 2024, ont pu être observés les espèces ou effectifs notables suivants :

- Bruant nain *Emberiza pusilla* (Pallas, 1776). Un individu contacté et observé en vol avec des bruants des roseaux le 02/11 au-dessus de la zone de Bonduelle ;
- Butor étoilé *Botaurus stellaris* (Linnaeus, 1758), un individu observé le 17/02 ;
- Cigogne noire *Ciconia nigra* (Linnaeus, 1758), 3 individus le 27/03 et 2 individus le 12/10 ;

- Flamant rose *Phoenicopterus roseus* (Pallas, 1811), présence quasi annuelle de l'espèce avec un effectif variable entre 3 et 22 individus au cours de l'année 2024. Fait marquant, la construction par quelques adultes de supports de nidification durant le mois d'août, une première pour la façade Atlantique. Même si ce comportement ne signifie pas une installation immédiate, il laisse cependant augurer la possibilité d'une installation future de l'espèce sur le site.

Individus photographiés le 21/08/2024 sur un petit îlot du casier Barrage. A noter la présence des dômes de reproduction que certains oiseaux ont façonnés grâce à leur bec. Une première sur la façade Atlantique !

- Fuligule milouinan *Aythya marila* (Linnaeus, 1761), jusqu'à 3 individus durant l'hiver 2023/2024. Espèce de canard plongeur annuellement présente mais rarement observée à l'échelle nationale, encore plus rare dans le sud-ouest de la France.
- Fuligule nyroca *Aythya nyroca* (Güldenstädt, 1770), 1 individu le 20/04 et 1 individu le 12/10. Espèce de canard plongeur rarement observé sur le site dont le statut de conservation est défavorable au niveau mondial.
- Goéland à bec cerclé *Larus delawarensis* (Ord, 1815), 1 individu de 2ème année (possiblement le même) observé en janvier puis avril.
- Goéland cendré *Larus canus* (Linnaeus, 1758), 1 individu observé le 09/06. Espèce très rarement observée sur le site.
- Guifette leucoptère *Chlidonias leucopterus* (Temminck, 1815), 1 individu observé le 16/09. Espèce quasi-annuelle mais très rare dans le sud-ouest de la France.

- Harelde boréale *Clangula hyemalis* (Linnaeus, 1758), 1 individu hiverne (2023-2024) sur le site en compagnie des autres canards plongeurs. Espèce de canard des mers nordiques très rare dans le sud-ouest de la France.
- Hirondelle de rivage *Riparia riparia* (Linnaeus, 1758). Pas vraiment pour sa rareté mais plutôt pour l'importance des effectifs rencontrés durant la migration post-nuptiale. A titre d'exemple, plus de 2500 individus estimés le 11/09 sur le casier Barrage.
- Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus* (Linnaeus, 1766). Effectifs fluctuants tout au long de l'année avec un maximum de 32 individus en février. L'espèce niche depuis 2 ans sur le bord de l'Adour et devrait être de plus en plus présente dans le sud-ouest à court terme.
- Bécassin à long bec *Limnodromus scolopaceus* (Say, 1823). Première mention pour cette espèce de limicole qui niche dans l'Arctique de l'Ouest et hiverne le long de la côte Atlantique et Pacifique des Etats-Unis et du Mexique. Individu découvert par une photographe fidèle au site et observé durant la première quinzaine de novembre.
- Locustelle luscinoïde *Locustella luscinioides* (Savi, 1824). Espèce de passereau paludicole très rarement observé sur le site mais sous-évalué en raison de la difficulté de détection. L'espèce est classée « En Danger » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine en raison d'un fort déclin des effectifs nicheurs. 1 individu observé le 05/09 dans les mégaphorbiaies entourant l'observatoire des pattes.
- Macreuse noire *Melanitta nigra* (Linnaeus, 1758). Deux observations en juillet et septembre de deux individus différents. Espèce de canard de mer rarement observée sur le site.
- Nette rousse *Netta rufina* (Pallas, 1773). Espèce de canard rarement observée sur le site. En France, la Nette rousse se retrouve principalement sur la partie est et sud-est. 2 individus observés le 19/08 sur le casier Barrage.
- Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola* (Vieillot, 1817). Le site semble avoir une plus grande importance pour cette espèce que ce que nous pensions, le manque de données pertinentes expliquant ce constat. A nouveau 1 individu observé le 12/09 pour la seconde année consécutive, en plus des 4 individus capturés durant un camp de baguage ciblé à l'espèce. A noter que les derniers travaux de restauration des mégaphorbiaies semblent déterminants puisque l'ensemble des observations et captures se sont faites sur la zone entourant l'observatoire des pattes. Ce constat est de bon augure pour la restauration et la préservation de ces zones appréciées de l'espèce.
- Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis* (Temminck, 1820). Seulement la seconde mention de l'espèce pour le site depuis 1998 (donnée LPO Aquitaine). 1 individu en hivernage observé le 19 et 20/12 sur une zone de prairie bocagère du casier Nord.

- Pygargue à queue banche *Haliaeetus albicilla* (Linnaeus, 1758). De retour sur site pour l'hiver, cet individu adulte reste fidèle à ses habitudes et semble réglé comme une horloge…
- Sterne Caspienne *Hydroprogne caspia* (Pallas, 1770). Plus grosse représentante de la famille des sternes en Europe avec une envergure de 130-140 cm, elle est rarement observée sur le site. De 2 à 4 individus observés début septembre.
- Goéland catanbrique *Larus michahellis lusitanius* (Naumann, 1840) sur le marais barrage le 08 septembre 2024 d'un jeune goéland cantabrique bagué à Getaria à 72 km.

Outre les observations de ces espèces plutôt rares, on peut noter la tentative de reproduction d'un couple de Bernaches du Canada soldée par un échec due à une prédation (très probablement par un chien) d'un adulte couvant. On relève également le retour du Grèbe castagneux comme nicheur sur le casier Barrage, en lien avec la hausse des niveaux d'eau durant la période estivale. Enfin, notons le comportement de 2 vanneaux huppés agressifs envers un busard des roseaux ainsi que des corneilles sur l'île 2 fraichement remaniée mécaniquement du casier Barrage. Ces comportements territoriaux, certes en période encore hivernale, restent néanmoins intéressants au vu de l'habitat qui correspond aux exigences de l'espèce durant la reproduction. Pour information, le vanneau huppé n'est plus connu en tant que nicheur depuis 150 ans (dernière donnée connue 1874) dans le département des Landes alors qu'il était jadis commun dans les landes humides.

CS06 - Passereaux nicheurs communs : Protocole STOC EPS

Les 3 passages du protocole STOC ont été réalisés le 13 mars, 11 avril et le 17 mai 2024. Le graphique ci-dessous met en évidence que sur ces 3 dernières années, le nombre d'espèces contactées reste stable d'un passage à l'autre. Au total, 74 espèces différentes ont été contactées sur le protocole 2024. Parmi elles, 11 sont des espèces migratrices qui ne font pas partie de la liste des espèces nicheuses du site. A noter l'observation du Léiothrix jaune *Leiothrix lutea* contacté pour la première fois à l'occasion du STOC EPS cette année. Les contacts en période de reproduction sur le site pour cette espèce ont augmenté sensiblement ces dernières années.

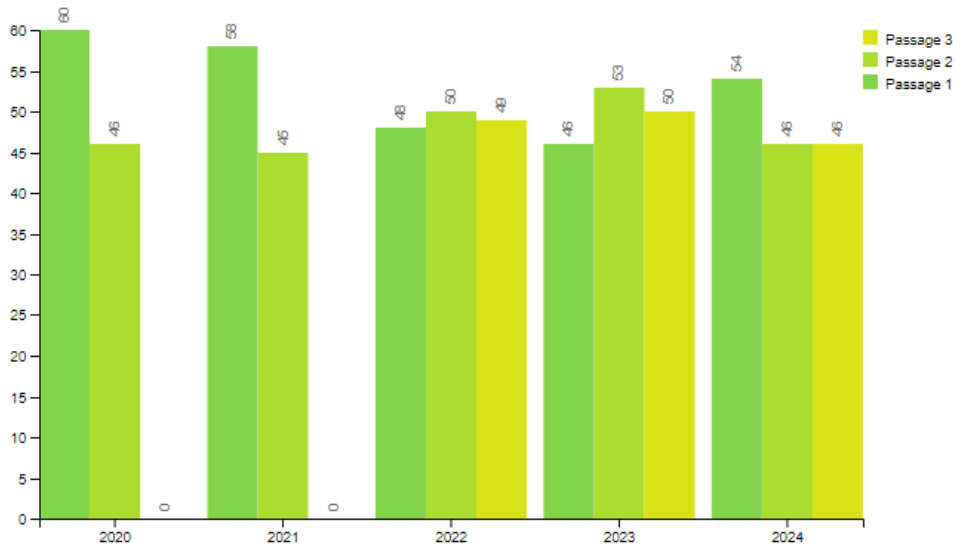

Protocole STOC : Nombre d'espèces / année / passage :

CS07 - Passereaux nicheurs : protocole IPA Indices Ponctuels d'Abondance

Pour des raisons de météo et d'organisation du temps, un seul passage a pu être réalisé au cours du mois de mai, permettant de détecter une richesse spécifique de 42 espèces. La Rousserolle effarvatte était bien représentée cette année avec un score de 25,5, ce qui représente le maximum enregistré depuis 2021. Le Bruant proyer, bien présent en 2023 avec un score de 11 était beaucoup plus discret cette année (seulement un score de 4,5). Pour rappel, L'IPA a pour objectif de suivre l'abondance des oiseaux nicheurs et plus particulièrement, les passereaux liés aux habitats de prairies. Ainsi, 10 espèces représentatives du milieu sont spécifiquement étudiées afin de mieux comprendre comment la gestion des prairies ainsi que les évènements climatiques (inondations) influencent l'abondance des passereaux nicheurs.

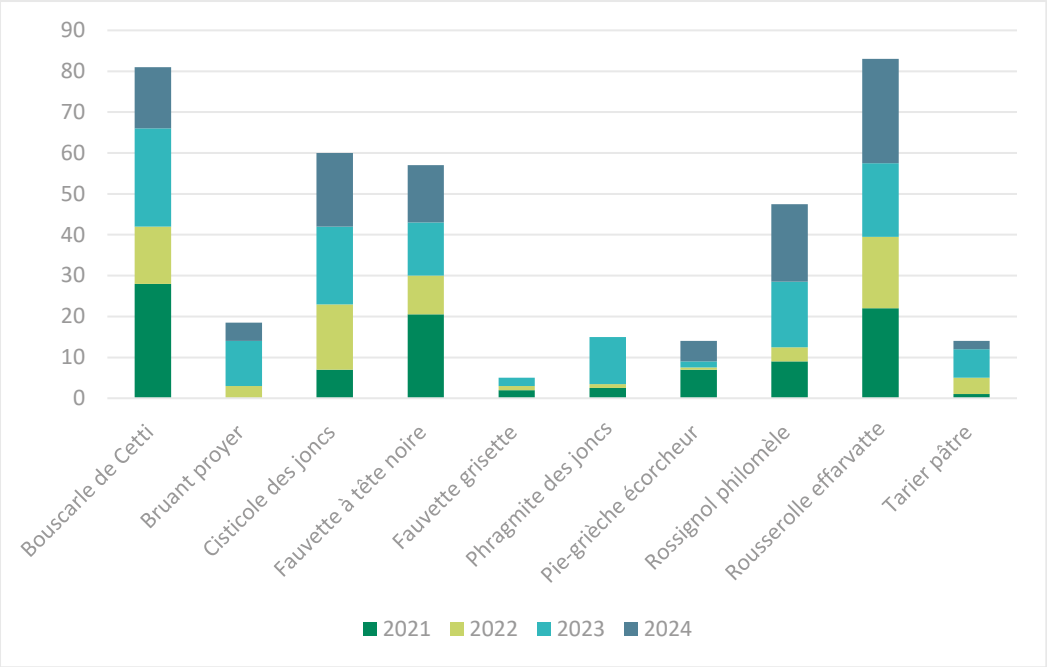

Score max des 10 espèces représentatives des milieux prairiaux humides et de lisières humides au cours des relevés IPA sur la RNN du Marais d'Orx sur la période 2021-2024

CS08 - Suivi de l'effectif hivernant d'oies cendrées

L'hivernage 2023/2024 met en évidence un maximum de 187 individus comptabilisés le 03/12/2023. La tendance à la baisse se poursuit, le millier d'individus n'étant déjà qu'un lointain souvenir. En l'absence de conditions hivernales marquées dans le nord de l'Europe, nous ne devrions pas assister à une ré-augmentation des effectifs de l'espèce en hiver dans les prochaines années et ce, même si les conditions d'accueil sur le site s'améliorent. Concernant l'origine des oies hivernantes, un individu bagué et équipé d'un collier en 2018 sur le site de Kvismaren, Hammarmaden en Norvège est arrivé sur la RNN du Marais d'Orx en novembre 2024 et était toujours présent fin décembre.

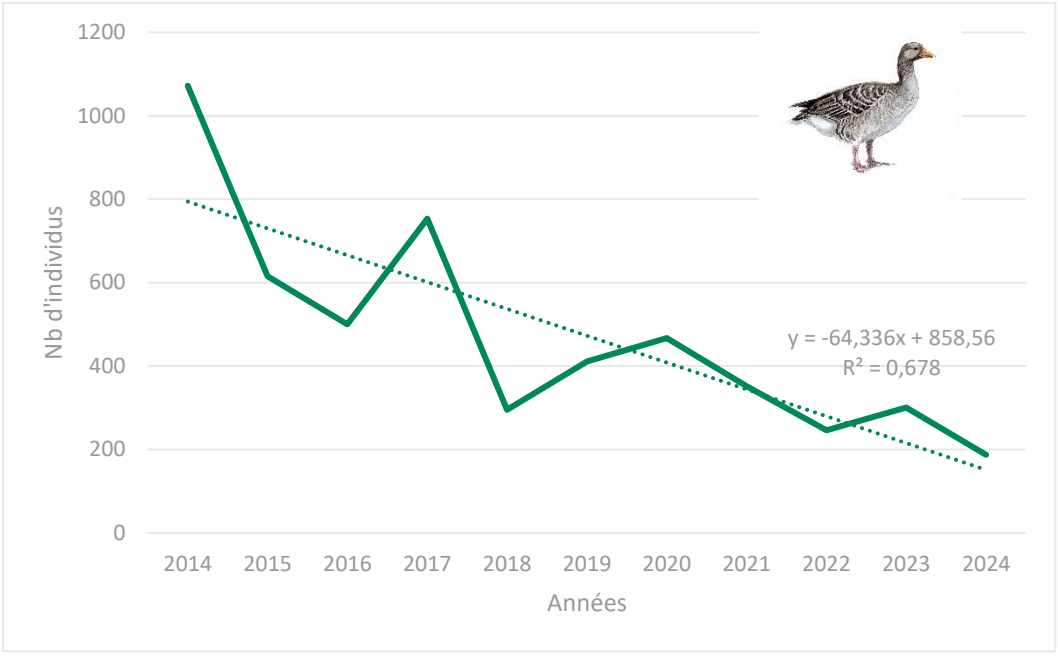

Evolution temporelle de l'effectif hivernant d'Oies cendrées sur le site de la RNN du Marais d'Orx au cours de la période 2014-2024

CS09 - Suivi des oiseaux nicheurs

Anatidae, Rallidae et Podicipedidae :

Dans la continuité de l'année 2023, l'effectif global estimé des canards, foulques et grèbes est en baisse sur le site avec un maximum de 93 couples enregistrés le 11 avril 2024. L'estimation de l'effectif de Canard colvert est passée de 176 couples en avril 2019 à 12 en avril 2024. Une telle baisse des effectifs est tout de même inquiétante et pourrait être expliquée par plusieurs facteurs comme la prédation (présence notamment de sangliers sur les îles et les bordures des plans d'eau), une augmentation de la mortalité des adultes mais également des jeunes (possiblement en lien avec les épisodes de botulisme des dernières années) et enfin une possible baisse de la qualité des habitats de reproduction (en lien avec la fermeture des milieux par les ligneux et notamment des pieds de digue).

Ces observations à échelle très locale sont cependant à manier avec précaution car les conditions à l'extérieur du site peuvent également influer sur l'utilisation de l'espace par les oiseaux. Par exemple, une fin d'hiver ou un début de printemps très pluvieux peuvent offrir de nombreuses options de reproduction sur de nouvelles zones inondées hors réserve.

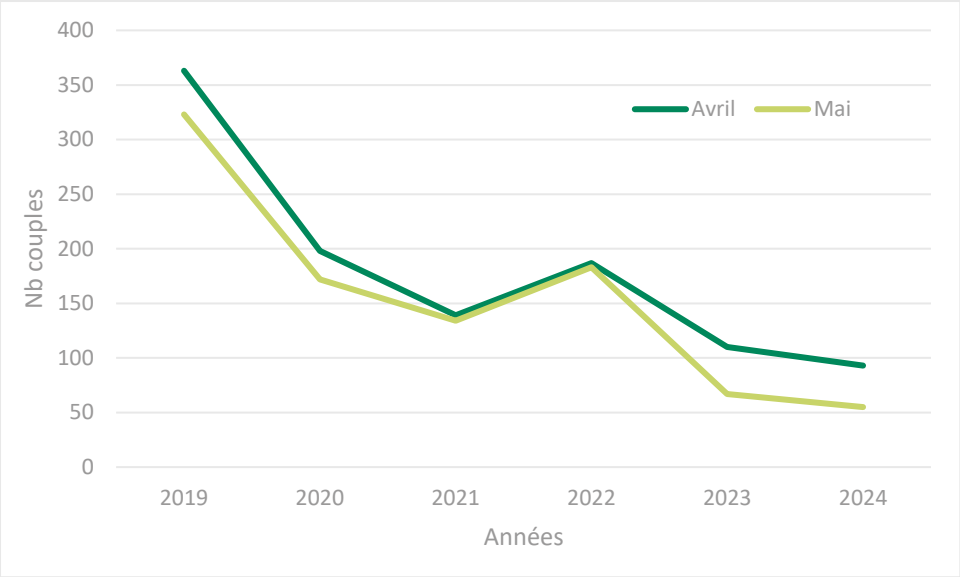

Figure : Evolution du nombre maximum de couples d'oiseaux d'eau (espèces concernées par le suivi) au cours des mois d'avril et mai sur la période 2019-2024

Ardéidae, Threskiornithidae et Ciconiidae :

Les différents survols en drone ont permis de comptabiliser 121-123 couples de grands échassiers au sein des héronnières. Le héron cendré est l'espèce la plus abondante avec 74 nids actifs cette année. Pour la seconde année, aucun héron garde-bœuf n'a été observé sur un nid et l'effectif de spatules blanches, pourtant en augmentation en 2021 et 2022, est redescendu au niveau du seuil de 2015-2016 avec 7 nids actifs.

Laridae :

Une quarantaine de nids actifs de mouettes rieuses a pu être comptabilisée sur le casier Barrage. Ils se situent sur les aménagements fixes ainsi que sur les îlots flottants spécifiquement installés pour l'espèce, l'attractivité de ces installations n'étant plus à démontrer. Quelques couples (6-7) se sont également installés dans le casier Burret sur des herbiers de jussie sans qu'il ne soit possible, à cause de la croissance de la végétation, de suivre le devenir de ces nids. A minima, 35 jeunes à l'envol ont été dénombrés sur le casier Barrage. Grâce aux structures flottantes végétalisées qui offrent un couvert végétal protecteur, nous avons observé (mais non mesuré) que les Milans noirs prédataient beaucoup moins les poussins durant les premières semaines.

CS10 - Suivi des grues cendrées

Le comptage partenarial réalisé au sein du réseau « Grus Gascogna » a mise en évidence la présence d'un maximum de 1 425 individus en dortoir le 29/01/2024. Le site est utilisé en tant que

dortoir depuis le mois de novembre sur les casiers Burret, Central et Nord mais il sert également de zones de pré-dortoir et d'alimentation pour un certain nombre d'individus sur la partie Nord.

CS11 - Suivi des grands cormorans

L'effectif hivernant 2023-2024 a atteint 315 individus le 15/01/2024. Concernant la reproduction, 46 nids actifs étaient présents dans la colonie au niveau des « Trois coûts » dont 5 nids toujours actifs avec des jeunes non volants le 26/08/2024.

CS12 - Suivi de la reproduction du Héron pourpré

Après une année record en 2023, l'effectif nicheur est redescendu à 25-26 couples en 2024. Ce suivi s'effectue à l'aide d'un survol rapide en drone, permettant un comptage exhaustif et un dérangement apparemment nul (aucun envol des oiseaux sur les nids).

CS13 - Suivi des passereaux migrateurs post-nuptiaux : protocole VOIE, ACROLA…

Protocole ACROLA (Phragmite aquatique) :

En 2024, une nouvelle campagne du protocole ACROLA a été menée sur 11 jours. Une convention de bénévolat a été passée entre le SMGMN et Sophie Damian (Bagueuse généraliste) pour couvrir au mieux la période en termes de logistique en relation avec le personnel qualifié de la réserve. Contrairement à l'an passé, un nouvel habitat a été échantillonné, et en 2024, le protocole a été déployé au marais Barrage. Cette localisation a été privilégiée à la suite des travaux de restauration et d'arrachage des saules effectués ces dernières années de part et d'autre de l'observatoire 2 au niveau des mégaphorbiaies.

Durant la campagne qui s'est déroulée du 10 au 20 août 2024, 3 unités constituées de 3 lignes de filets de 36 m chacune ont été déployées.

Au total, 357 captures ont été réalisées, représentées par 11 espèces.

Le plus grand nombre de captures incidentes se retrouve sur 2 espèces : le Phragmite des joncs et la Rousserolle effarvatte.

Par rapport à l'espèce ciblée, 3 Phragmites aquatiques ont été capturés et bagués et 1 autre individu a été contrôlé (bagué en Belgique).

Ces premiers résultats mettent en avant le fort potentiel de cette zone pour les espèces paludicoles en halte migratoire et pour lesquelles des choix de gestion ont été pris par le gestionnaire (adaptation des niveaux d'eau, maintien de l'habitat) pour améliorer les conditions d'accueil de ces espèces.

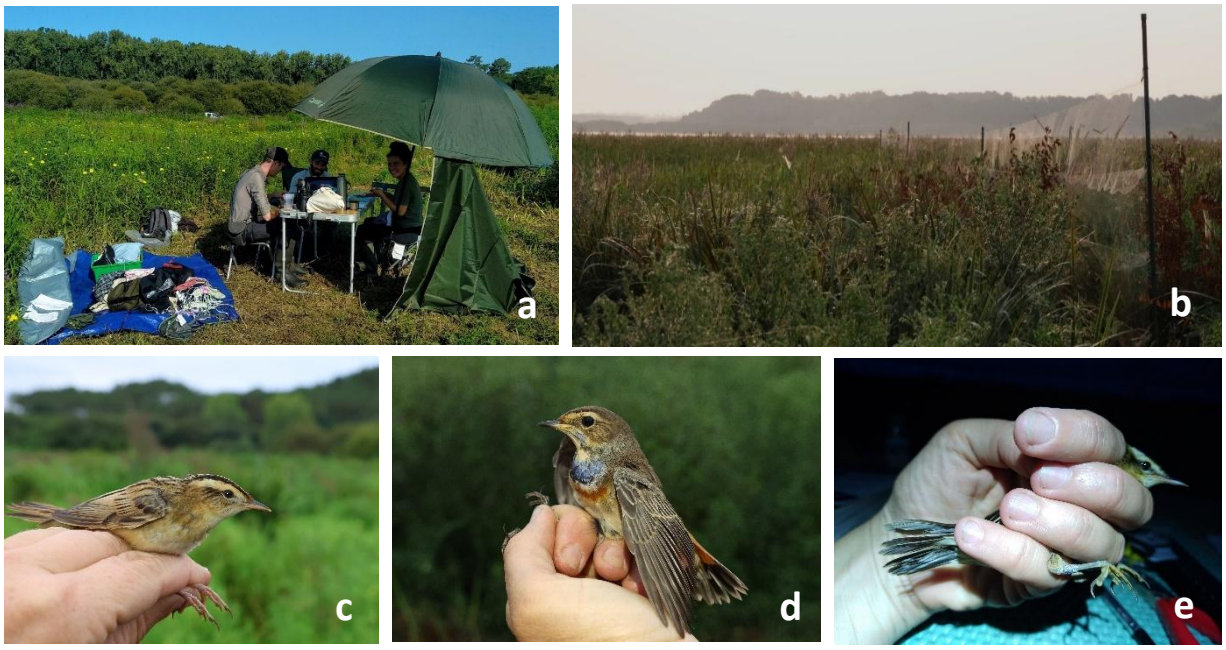

Images du camp de baguage ACROLA 2024, bagueur et aides bagueurs en action (a), ligne de filets dans la végétation (b), Phragmite aquatique (c), Gorgebleue à miroir (d) et contrôle d'un Phragmite des joncs bagué au Royaume-Uni (e)

Protocole VOIE ciblant l'Hirondelle de rivage et l'Hirondelle rustique :

Dans le cadre du protocole VOIE, 5 campagnes ont été réalisées durant la fin de l'été. 4 d'entre elles se sont déroulées sur la même période que la campagne ACROLA et 1 a été réalisée fin août en raison du fort stationnement d'hirondelles de rivage sur le site.

Au total, 221 hirondelles de rivage (+ 1 contrôle hors site) et 1 hirondelle rustique ont été capturées. 5 captures incidentes de 5 autres espèces de passereaux ont eu lieu, les oiseaux ont été également bagués.

Bagueur et aide bagueur en action de démaillage des oiseaux. Sur cette photo ce sont des hirondelles de rivages qui nous aideront à améliorer nos connaissances pour une meilleure conservation des espèces.

Objectif opérationnel 1 : Assurer la gestion des niveaux d'eau en période de fonctionnement normal

IP01 - Entretien et adaptation des outils (digues, canaux, ouvrages) du polder

Cf Actions transversales

Les fortes pluviométries du mois de mars ont occasionné des dégâts sur les digues du Marais Burret, nécessitant une intervention sur la digue nord et la zone de surverse. Sur la partie sud, ce sont de nombreuses galeries d'écrevisses de Louisiane qui ont créé de multiples « renards » fragilisant la digue sur près de 600 mètres linéaires.

IP02 - Entretien des canaux de ceinture

En 2024, 4 agents saisonniers ont été recrutés pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes (3 CDD de 2 mois et 1 CDD de 6 mois). Cette année a été assez particulière en raison des conditions météorologiques entrainant un retard important dans le développement des herbiers aquatiques allochtones indésirables. Toutefois, 5 tronçons différents situés dans les canaux de ceinture ont été traités ainsi que 3 secteurs bien précis situés à l'ouvrage « Trois points », devant l'observatoire 2 et les mares attenantes.

Au total, 61, 28 m3 ont été arrachés soit quasiment 1/3 du volume extrait en 2023. Le linéaire en 2024 traité est de 7529 mètres pour 16643 m en 2024.

Les volumes extraits par secteur sont les suivants :

Secteurs	Volumes arrachés en m^3 (Jussie et myriophylle)	
Années	2024	2023
A	0	25,26
B	0,48	10,85
C	0	8,55
D	2,1	10,1
E	0	6,5
F	0,56	3,27
G	2,4	82,54
H	Non réalisé	Non réalisé
I	17,5	0,24
J1 + J2	Non réalisé	8,08
K	Non réalisé	Non réalisé
L	17,5	17,74

MARES	6,96	3,62
MB	Non réalisé	13,7
3 points	0,08	
MB (devant Obs2)	13,7	Non réalisé

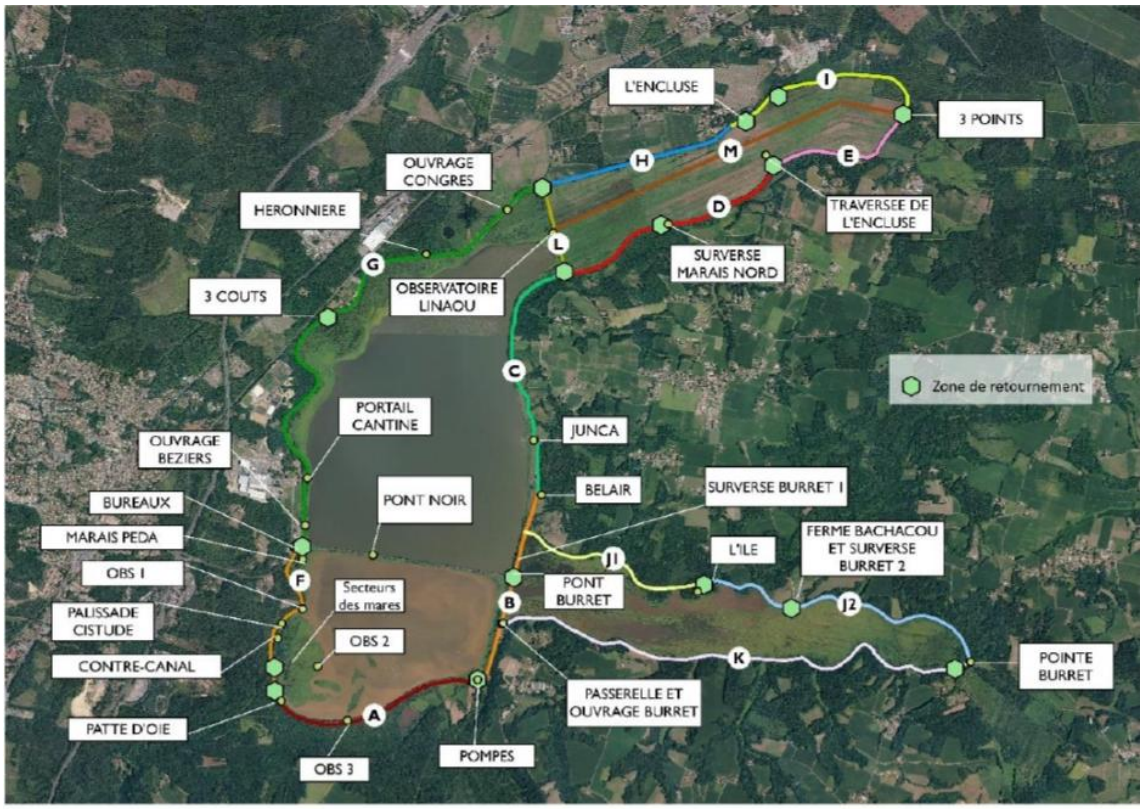

Cartographie des secteurs concernés par l'enlèvement des espèces exotiques envahissantes végétales

CS01 - Application du tableau de bord hydraulique et manipulation des ouvrages

Cf Actions transversales

La pluviométrie annuelle se situe dans la moyenne même si la courbe de tendance depuis 2004 est plutôt à l'augmentation. La pluviométrie mensuelle a été importante en début d'année et jusqu'en

juin sans pour autant nécessiter l'ouverture des ouvrages. On relève cependant une pluviométrie très faible sur les mois de juillet et août.

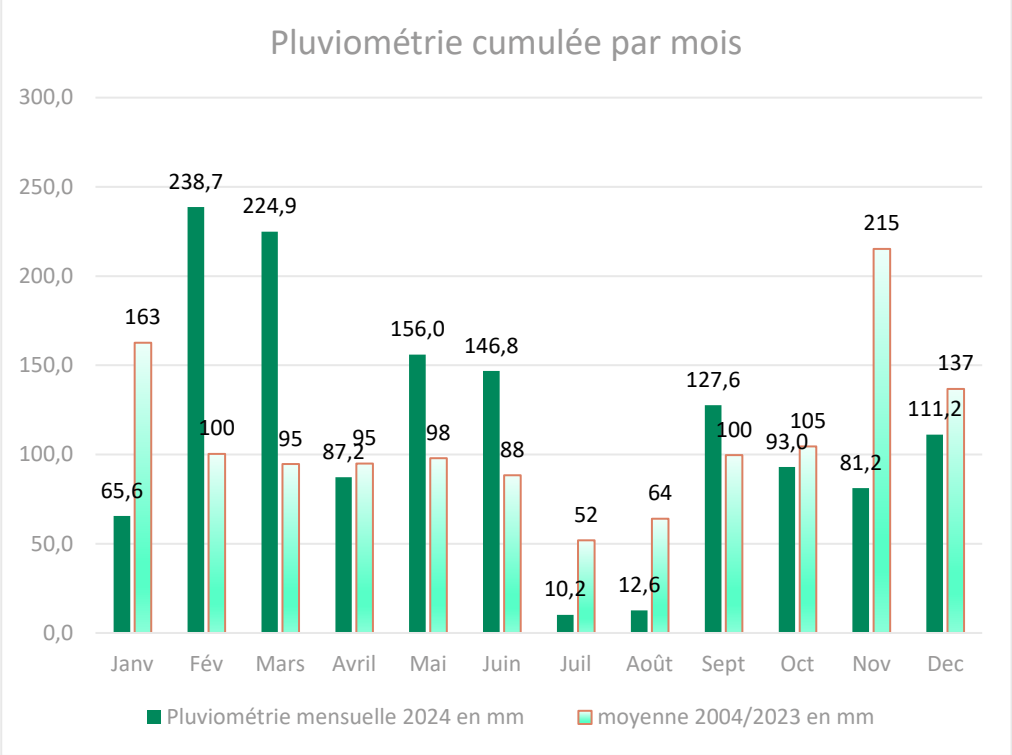

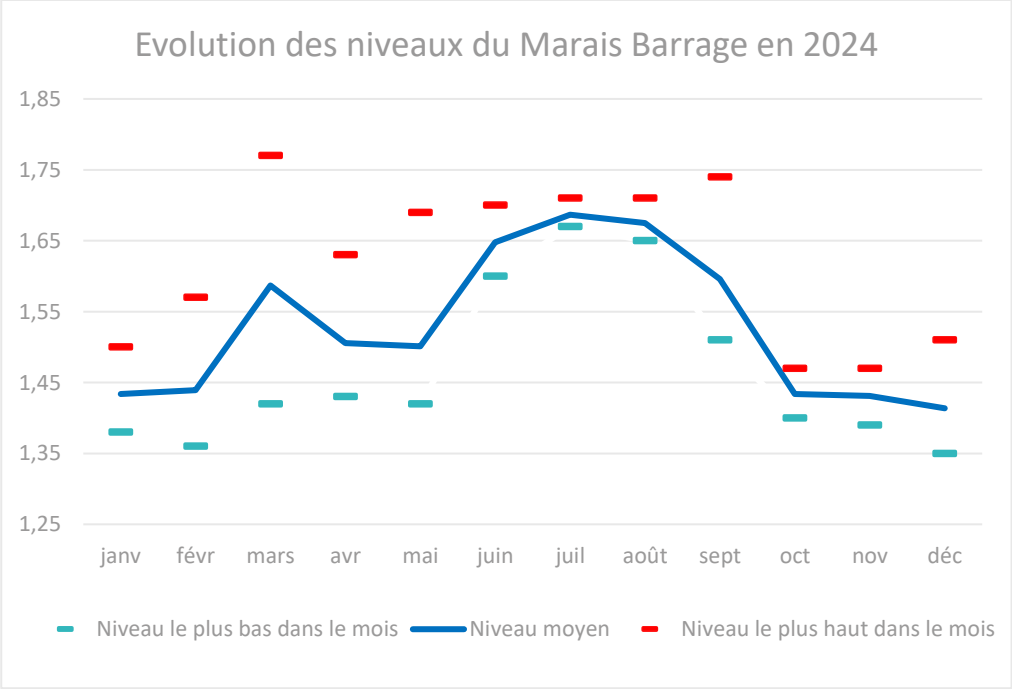

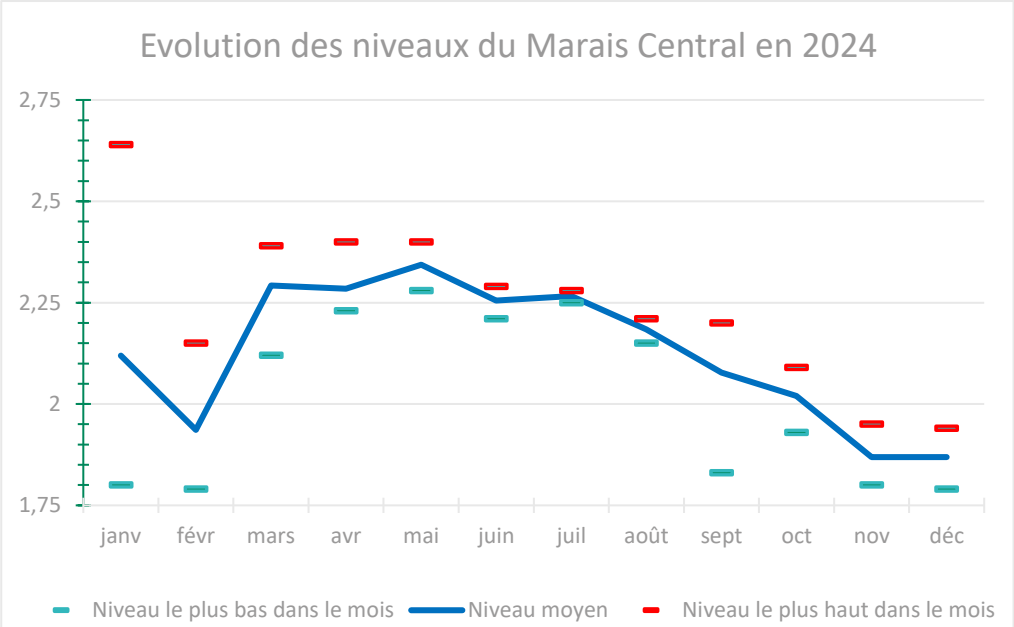
Evolution des niveaux du Marais Central en 2024
2,75
2,5
2,25
2
1,75
janv
févr
mars
avr
mai
juin
juil
août
sept
oct
nov
déc
Niveau le plus bas dans le mois
Niveau moyen
Niveau le plus haut dans le mois

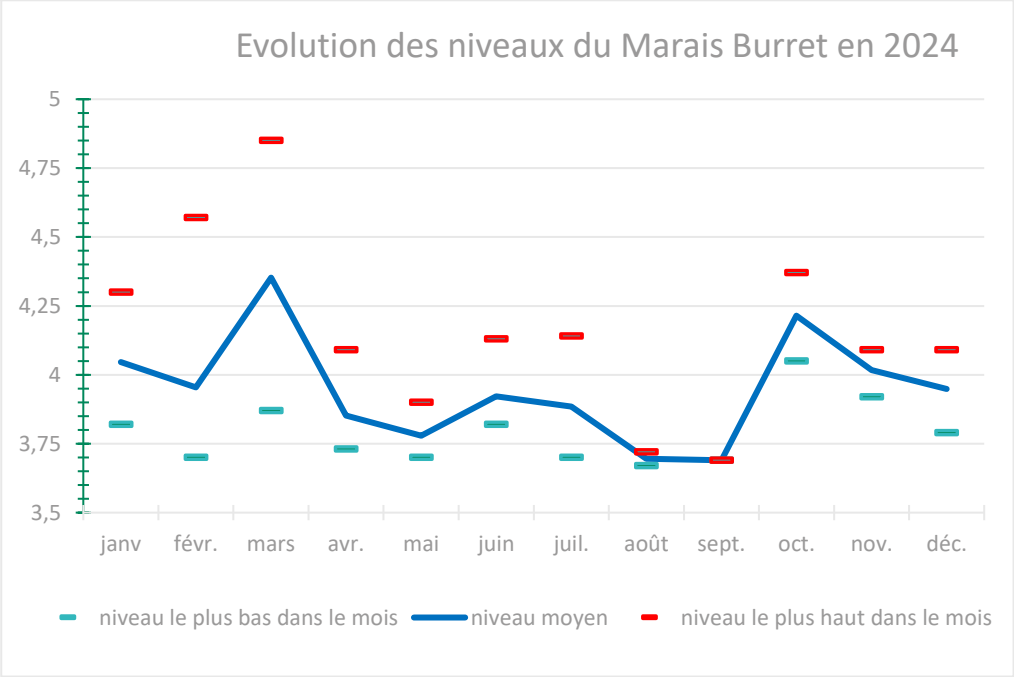
Evolution des niveaux du Marais Burret en 2024
5
4,75
4,5
4,25
4
3,75
3,5
janv
févr.
mars
avr.
mai
juin
juil.
août
sept.
oct.
nov.
déc.
niveau le plus bas dans le mois
niveau moyen
niveau le plus haut dans le mois

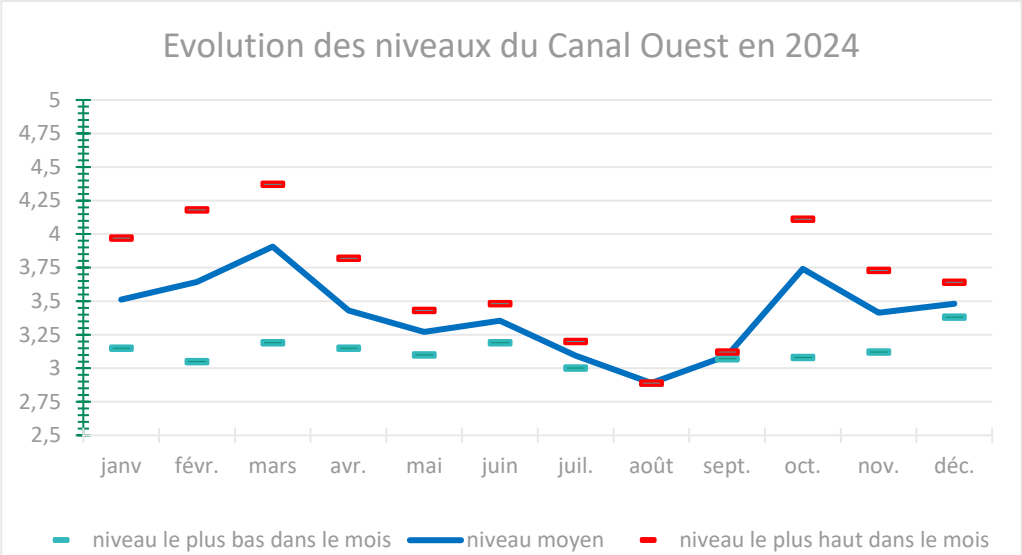
Evolution des niveaux du Canal Ouest en 2024
5
4,75
4,5
4,25
4
3,75
3,5
3,25
3
2,75
2,5
janv
févr.
mars
avr.
mai
juin
juil.
août
sept.
oct.
nov.
déc.
niveau le plus bas dans le mois
niveau moyen
niveau le plus haut dans le mois

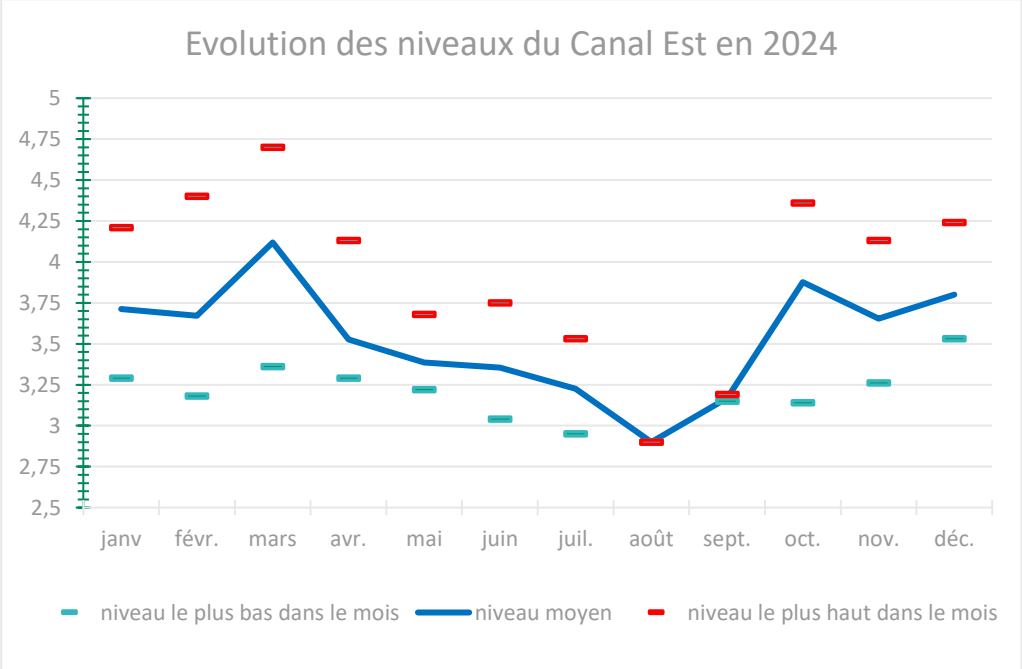
Evolution des niveaux du Canal Est en 2024
5
4,75
4,5
4,25
4
3,75
3,5
3,25
3
2,75
2,5
janv
févr.
mars
avr.
mai
juin
juil.
août
sept.
oct.
nov.
déc.
niveau le plus bas dans le mois
niveau moyen
niveau le plus haut dans le mois

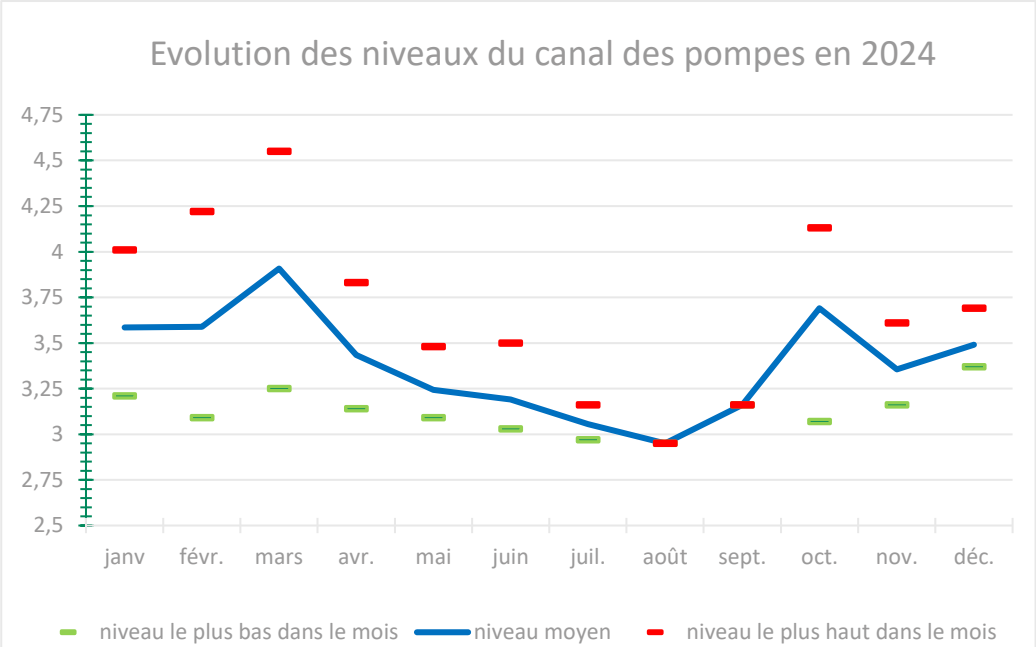

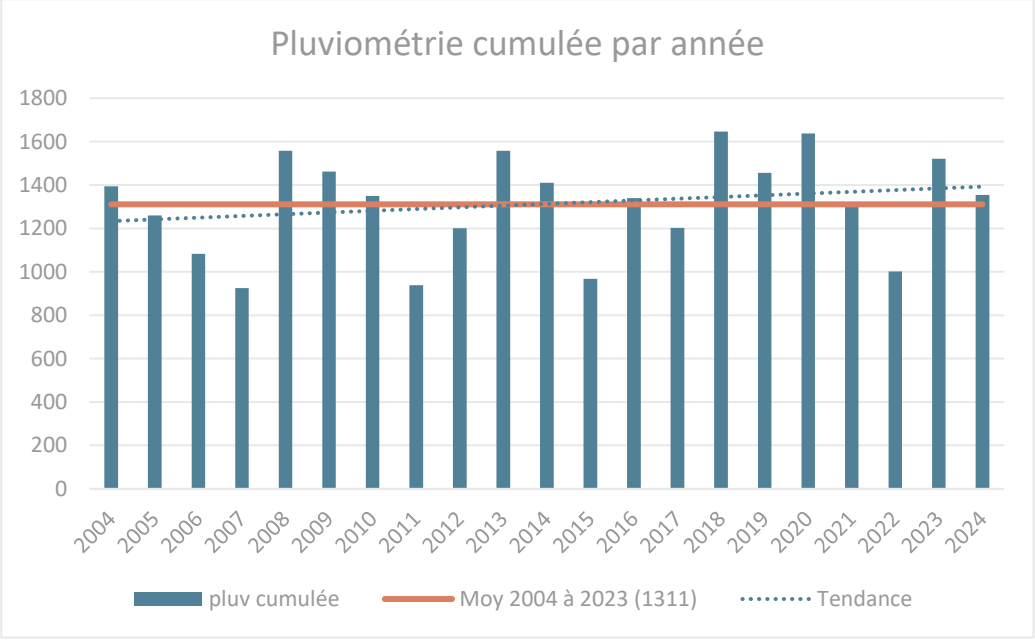

Chantier école :

Au niveau de l'ouvrage des Trois points à l'occasion d'un chantier école avec le lycée de St Palais, des améliorations et une manipulation de l'ouvrage ont été réalisées le 1er octobre pour alimenter durablement le canal Central du marais Nord.

Objectif opérationnel 2 : Rendre le polder plus résilient en période de crise hydraulique (Adapter le polder pour une meilleure gestion des crises)

IP04 - Limitation des impacts du batillage et du ruissellement

Cf Actions transversales (IP10)

IP05 - Aménagement des zones de surverse et stabilisation des bandes de roulement

Objectif opérationnel 3 : Mieux connaitre l'impact du changement climatique sur l'évolution des habitats et adapter la gestion si nécessaire

CS02 - Collecte de données naturalistes, météorologiques, ...

Cf Actions transversales

Une station météorologique et un anémomètre ont été installés en septembre sur la partie Nord de la réserve afin de recueillir des données qui sont bancarisées en continu et qui pourront par la suite permettre d'analyser plus finement les évolutions et de créer des corrélations avec les différents suivis.

EI01 - Diagnostic de vulnérabilité au changement climatique

EI02 - Révision des objectifs de gestion et actions en lien avec le changement climatique

Cf Actions transversales

Objectif opérationnel 4 : Limiter l'impact de la fréquentation et des usages

SP01 - Tournées quotidiennes de surveillance

Cf Actions transversales

SP02 - Mise en œuvre d'actions de police de l'environnement

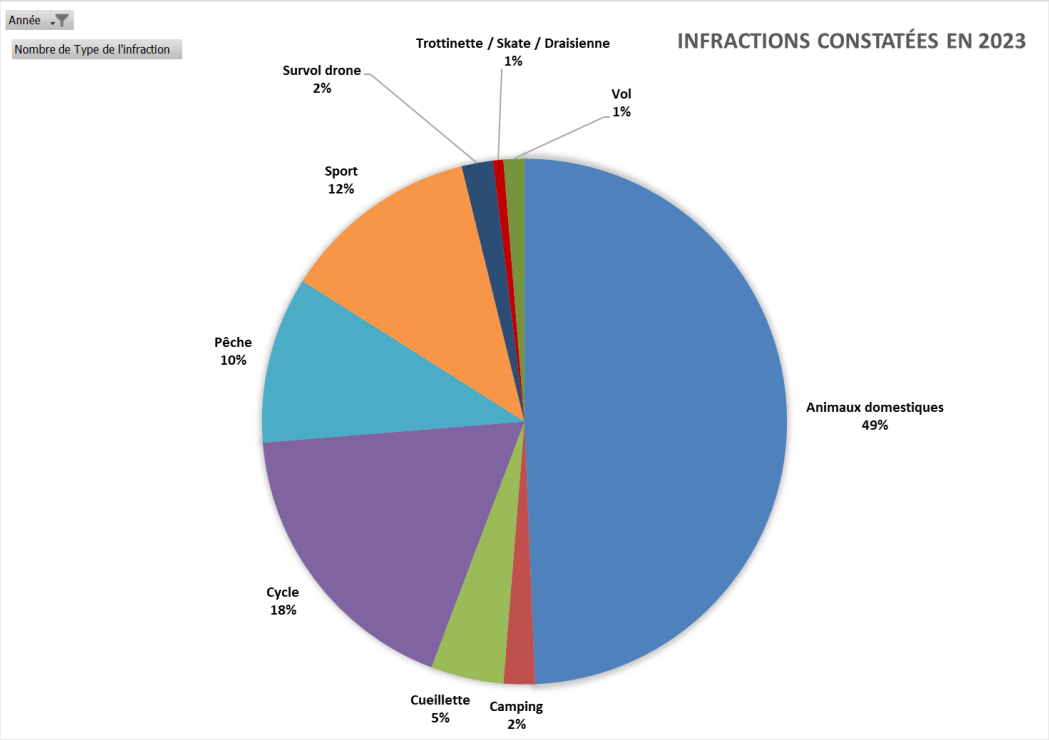

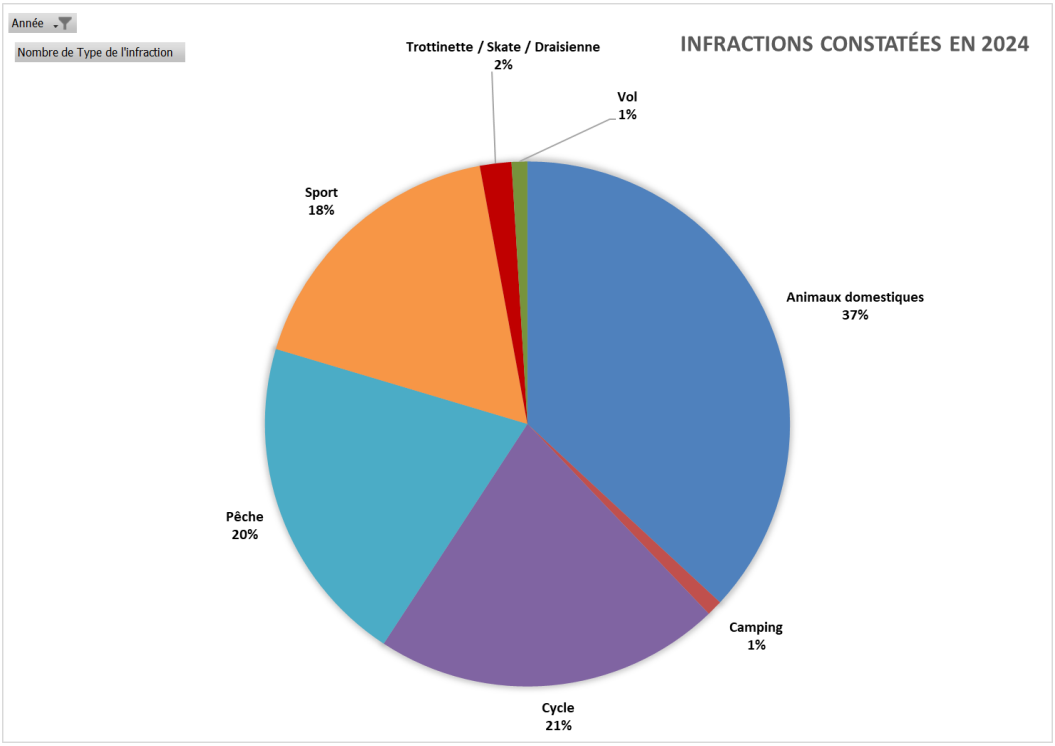

Le nombre d'infractions constatées en 2024 reste plutôt stable (107 infractions, nombre non exhaustif, sous-estimé). Cependant, la répartition du type d'infraction varie. Par exemple, l'introduction dans la réserve naturelle d'animaux domestiques représente 37% en 2024 pour 49 % en 2023. Les infractions liées à la pratique du sport (18%) et à la pêche (20%) voient leur proportion augmenter et aucun survol de drone n'a été constaté. Concernant les engins de type paramoteur, des survols réguliers sont notamment réalisés en saison estivale (activité touristique). Si les hauteurs de vols semblent être respectées (> 300m), il reste important d'être vigilant sur ce type d'activité puisque le risque de collision avec la faune aviaire reste présent, surtout lors de vols à basse altitude.

Des vols de matériels ont encore été constatés et ont fait l'objet de dépôts de plainte auprès de la gendarmerie. Les faits n'ayant pas été constatés en flagrant délit, la gendarmerie n'a pas pu poursuivre et confronter des coupables. Le secteur des pompes est le secteur le plus touché par les vols (portails, zinguerie, câbles électriques en tout genre), larcins divers qui représentent à terme de coûteux frais de remise en état de la part du gestionnaire ou du propriétaire (environ 10 000 € pour le remplacement des gouttières en zinc de la « maison des pompes »). Une caméra de sécurité est actuellement en place sur le parking dit « des pompes » mais ne couvre pas toute la zone. Un ajout d'une ou deux caméras permettrait d'enregistrer les allers et venues sur la zone et peut-être réduire les vols ou appréhender les voleurs.

Ce secteur des pompes, très isolé, est également le théâtre d'infractions récurrentes, très difficiles à juguler : pêche dans le canal de ceinture ou le canal des pompes, barbecue improvisé … essentiellement du fait de gens du voyage qu'il est extrêmement difficile de « sensibiliser » au respect de la règlementation du site …

La surveillance du site se fait quotidiennement puisque des agents sont sur le terrain dans le cadre de réalisation de missions scientifiques, éducatives ou d'entretien mais le volume d'heures alloué à une surveillance réalisée par des agents commissionnées et assermentés au titre de la police de l'environnement reste faible et pourrait être renforcé.

PA01 - Adaptation des usages / animations aux périodes et secteurs sensibles

Cf Actions transversales

CI01 - Entretien et adaptation des aménagements destinés à limiter le dérangement

Cf Actions transversales

Objectif opérationnel 5 : Augmenter la capacité d'accueil de l'avifaune paludicole

IP07 - Entretien des roselières (broyage, export, enlèvement ligneux ...)

Le 8 et 9 mars, une campagne d'arrachage de saules en bordure de rive ouest devant la héronnière a été réalisée pour favoriser l'expansion de la roselière en cours de colonisation. Les travaux ont été confiés à l'entreprise SLAT Lafitte. En raison des niveaux d'eau assez élevés, une pelle amphibie à grappin a été utilisée.

Les saules arrachés ont été entreposés en tas, les racines dans l'eau faisant office d'abris pour la faune.

Au total, une surface de 1,30 ha a pu être traitée en 10h (vitesse d'arrachage dépendante de la densité de ligneux). Le suivi des travaux a pu être réalisé en drone à l'issue des travaux.

Figure 1: Zone d'arrachage et mise en tas des saules en bordure de rive en guise de caches pour la faune

CS15 - Suivi(s) de l'avifaune inféodée aux roselières

cf IPA

Objectif opérationnel 8 : Augmenter la capacité d'accueil

IP08 - Application des modes de gestion des îles

Chaque année, une enveloppe financière est dédiée à l'entretien des îles par fauchage ou broyage de la végétation. Cette opération mécanique réalisée par un prestataire extérieur à l'aide d'un engin amphibie équipé d'outils de coupe a pour but de lutter contre la fermeture du milieu favorisant l'accueil des oiseaux notamment.

Le 15 août 2024, 5500 m2 d'îles (île 2 partie sud, île basse et pointe île) ont été fauchés par l'entreprise SLAT Lafitte en ayant recours à l'utilisation du Truxor (petit engin amphibie).

Rendement : 715 m2/h

Coût de l'opération : 1016 € TTC

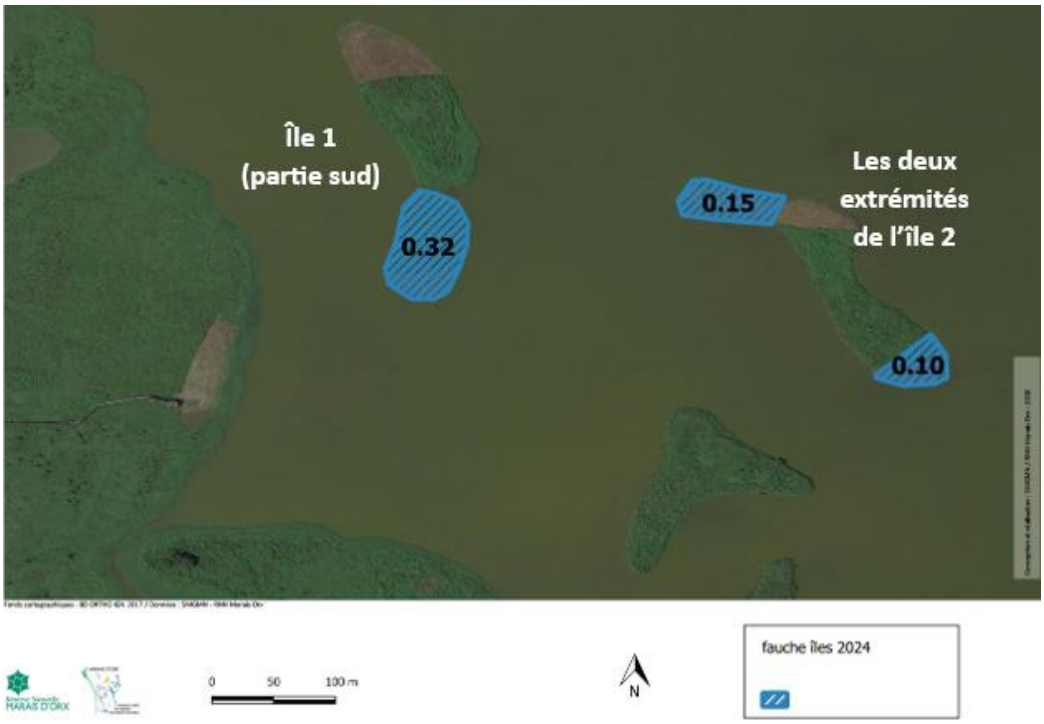

Le 24 septembre, une autre opération d'entretien a été menée sur l'île 1 (partie sud) ayant fait l'objet d'un décapage l'an passé avec le Lycée Errécart de Saint palais. Revégétalisé depuis, la végétation coupée a été ratissée et mise en andain en bordure d'île. Afin de conserver le milieu ouvert, cet entretien a été mené pour faciliter l'utilisation de la zone par les anatidés, les spatules

blanches et également faciliter leur dénombrement ainsi que la lecture des bagues des oiseaux depuis l'observatoire.

Le chantier en quelques chiffres…

- Durée du chantier (mise en place jusqu'au départ des élèves) : 4h
- Durée effective de débroussaillage et ratissage des 2600 m² : 2,75 h dont 1,75h à 5 débroussailleuses soit 520 m²/h
- Temps total passé (élèves, agents et professeur = 25 pers.) x durée = 69 h
- Equivalence jours/agent : 8,6 jours

IP09 - Création et entretien des aménagements susceptibles de favoriser l'accueil de l'avifaune

Mise en place de micro-habitats aquatiques

A l'occasion du chantier pédagogique réalisé le 19 mars sur la réserve avec le Lycée Jean Errécart de Saint Palais, une partie du groupe a participé à la création de micros-îlots végétalisés. Cette opération a consisté à positionner des boudins de xylite dans l'eau et à les végétaliser pour y retransplanter dessus des pieds d'iris des marais. Ce type de travaux avait déjà été réalisé quelques années auparavant montrant toute son efficacité.

Cinq élèves ont participé à ce chantier pendant 3 heures soit un équivalent de 2 jours/agent.

Restauration d'îlots/reposoir à destination de l'avifaune

Des travaux financés par le Conservatoire du Littoral ont également été réalisés en décembre 2024 destinés à consolider des îlots pour l'avifaune qui s'étaient fortement dégradés en raison des fluctuations des niveaux d'eau et du batillage. Le recours à une pelle amphibie (SLAT Lafitte) a été nécessaire pour accéder à la zone de chantier pour éviter tout risque d'enlisement.

A peine les travaux réalisés, les îlots ont été réinvestis par les oiseaux. Suivant la saison, ces aménagements jouent un rôle capital pour les oiseaux. Ils servent à la fois de zones de repos pour les sarcelles d'hiver, vanneaux huppés… mais également de zones potentielles de reproduction pour l'Echasse blanche, la Mouette rieuse voire le Flamand rose. En effet, en juillet dernier, suite à l'arrivée d'un groupe de 12 flamants, les individus se sont rapidement cantonnés sur un « lambeau » d'îlot et se sont mis à construire des nids. Le renforcement des îlots permettra à terme de faire aboutir ces tentatives d'installation d'oiseaux jugés encore trop immatures (cf. CS05).

Radeaux végétalisés :

A l'automne 2023, des radeaux végétalisés ont été positionnés sur le marais Barrage dans l'axe du Pont Noir pour favoriser l'installation des mouettes rieuses. Ces aménagements viennent en complément des petites plateformes fixes qui avaient été installées et s'étaient révélées très attractives. Au printemps 2024, avant le cantonnement des oiseaux, des plantations de rhizomes d'iris ont été rajoutées sur les radeaux en raison du mauvais état général de la végétation constaté à la sortie de l'hiver. Le bilan est plutôt positif puisqu'environ 35 couples de mouettes se sont reproduits sur la réserve, dont environ 40% des couples ont utilisé les radeaux flottants comme site de reproduction.

Objectif opérationnel 9 : Renforcer le continuum des populations reproductrices de Balbuzard pêcheur

CS19 - Poursuite du programme de translocation du Balbuzard pêcheur

Les actions du PDG concernant le suivi des Aigles pêcheurs ont été poursuivies. Le nombre de couples est en nette augmentation sur le site avec 3 couples dont 2 reproducteurs, 1 couple territorial et un mâle seul cantonné. Au total, 9 jeunes ont été bagués et ont pris leur envol sur le site. Plusieurs individus de la population landaise ont été contrôlés sur leur site d'hivernage en Espagne, Afrique de l'Ouest ou de retour sur la région après 2 ans passés sur leur zone d'hivernage. Sur le site du Marais d'Orx, on recense durant l'hiver 2023/2024, un nouvel individu hivernant suédois né en 2022 qui a remplacé celui présent depuis de nombreux hivers.

Concernant le Pygargue à queue blanche, l'hivernant habituel a fait son retour aux mêmes dates que l'an passé.

Le SMGMN a également décliné un certain nombre d'actions de communication et d'aménagement de nouvelles plateformes en Gironde et dans les Landes. Certaines ont été construites grâce à de la mutualisation entre les réserves naturelles du Marais d'Orx et de l'Etang noir.

Jeune YUI né en 2024 sur le site du Marais d'Orx et photographié en Gambie le 6 novembre 2024 par Andy Young

CS20 - Participation au PNA Balbuzard pêcheur et Pygargue à queue blanche

Dans son rôle d'animateur de la déclinaison régionale du PNA, la RNN du Marais d'Orx a compilé toutes les données de la région grâce aux retours des différents partenaires travaillant sur l'espèce. De façon générale, le nombre de territoires est également en augmentation sur la région. La restitution complète de ces actions est à retrouver dans le bilan d'activités 2024 de la déclinaison régionale du PNA en faveur du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche.

Objectif opérationnel 10 : Renforcer les connaissances de la migration post-nuptiale des spatules blanches

CS21 - Etude de la migration post-nuptiale de la population Nord-Atlantique de Spatules Blanches

cf CS04

Objectif opérationnel 11 : Classement en RNN du Marais Burret (et terrains attenants du CDL)

MS01 - Extension du périmètre de la RNN au Marais Burret (opération de concertation)

Un projet d'extension du périmètre de la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx est à l'étude pour faire suite à la demande de la Préfète des Landes fin 2023 en Comité Départementale des Aires Protégées et dans le cadre du déploiement de la SNAP.

Le projet initialement centré sur le Marais Burret a évolué durant l'année 2024, à la suite de réunions techniques et de calage avec les services de l'Etat (DREAL NA et DDTM40) et le propriétaire, le Conservatoire du Littoral.

Ainsi, sont à l'étude 6 zones : le Marais Burret et 5 zones hors polder.

Dans le cadre de ce projet, une analyse plus fine de terrain mais aussi des données récoltées depuis 30 ans a été nécessaire afin de dresser un état des lieux actualisé et de mieux caractériser les enjeux écologiques. La base de données a pu être actualisée et des premières analyses ont été réalisées. Des inventaires complémentaires ont aussi été menés notamment sur le groupe des reptiles, amphibiens, et en entomofaune.

Ainsi, des prospections complémentaires ont été menées par le CPIE SA pour des recherches ciblées en entomofaune.

Le travail de cartographie et de caractérisation des habitats a été réalisé en partie par le CBNSA pour le Marais Burret et le Marais originel.

Un travail similaire est confié en 2025 au CPIE SA sur les 4 autres zones étudiées.

Par ailleurs, un inventaire piscicole a été réalisé par la Fédération Départementale de Pêche des Landes et de MIGRADOUR afin de mieux caractériser la richesse de l'ichtyofaune et les enjeux relatifs aux poissons.

Le projet général piloté en interne et les prestations extérieures réalisées par la Fédération de Pêche des Landes / Migradour et le CPIE SA, font l'objet d'un financement spécifique, un Fonds Vert.

Le CBNSA est intervenu de son côté sur ses missions d'intervention et ses jours alloués à l'appui technique aux gestionnaires.

Ce travail devrait se terminer fin 2025, ou durant le premier semestre 2026.

ENJEU 2 : Une mosaïque d'habitats humides

OLT2 : Améliorer la diversité et la fonctionnalité des habitats humides

CS23 - Suivi ceintures de végétations amphibies (CBNSA)

Deuxième lecture des transects 2024 pour le suivi des végétations de ceinture et des roselières sur la RNN du marais d'Orx :

En 2021, le CBNSA a été chargé de mettre en place un dispositif de suivi des ceintures de végétation et des roselières sur la Réserve. Le SMGMN souhaite suivre l'évolution des communautés végétales afin d'adapter sa gestion en fonction des objectifs définis dans son plan de gestion. Une première lecture lors de l'installation du dispositif de suivi a été réalisée en 2021 par le CBNSA. Le CPIE Seignanx et Adour a été chargé par le Syndicat de réaliser en 2024 la deuxième lecture de ces transects selon la méthodologie mise en place par le CBNSA. Les résultats ont fait l'objet d'un rapport rédigé par le prestataire dans lequel une étude comparative des transects a également été faite. Les relevés ont été réalisés sur 4 dates (19,22,23 et 36 août 2024). Les transects concernés représentés sur la carte ci-dessous (cercles rouges).

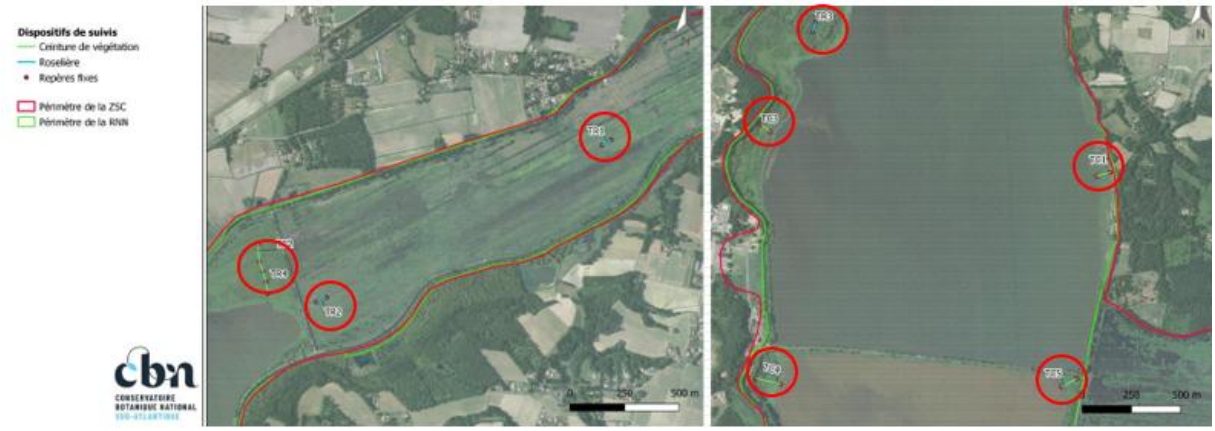

CS24 - Suivi des boisements alluviaux et marécageux (protocole CBNSA)

RAS en 2024

CS28 - Suivi de la maturation des eaux (selon grille à établir cf FMA)

Le 29 octobre 2024, le FMA (Forum des Marais Atlantiques), en collaboration avec l'UNIMA, a organisé à la RNN du Marais d'Orx une journée technique pour présenter un nouvel outil : l'indicateur trophique d'une masse d'eau ; à l'aide d'une stratégie d'échantillonnage adaptée,

l'indicateur trophique permet de suivre l'évolution tendancielle d'une masse d'eau. Une dizaine de participants a assisté à cette journée technique suivie d'une découverte du site.

CS29 - Suivi cyanobactéries

Le Réseau d'alerte local - Eaux de Baignade & Bassin Versant du Boudigau piloté par le Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises (Mathilde Duval) s'est à nouveau réuni en 2024.

La RNN du Marais d'Orx participe au groupe de travail Cyanobactéries avec également le Syndicat Mixte de Rivières Côte Sud et la Communauté de Communes Maremme Adour Côte Sud. Il s'est réuni à trois reprises en 2024. Ces réunions permettent aux partenaires de prendre la mesure des enjeux du pompage du polder du Marais d'Orx à l'échelle du territoire et de veiller une bonne communication des informations entre les structures.

Dans le cadre du suivi des cyanobactéries, deux points sont échantillonnés tous les 2 mois, sur le Marais Barrage et sur le Marais Central : une mesure est réalisée à l'Algae Torch et un échantillonnage est réalisé pour dénombrement des cyanobactéries et des microcystines par le Laboratoire Départemental des Pyrénées et des Landes. Ces analyses sont financées par la société SOLEAL Bonduelle dans le cadre du suivi de la qualité de l'eau.

CS30 - Suivi physico-chimique des masses d'eau

Le protocole d'analyse est basé sur l'échantillonnage de 7 points de mesure avec sonde multi-paramètres (température, Ph, Oxygène dissous et conductivité) et il est complété par une analyse au Laboratoire départemental sur différents paramètres (Phosphore, Azote kjeldahl, MES, DBO5, DCO, Nitrites, Nitrates et Orthophosphates).

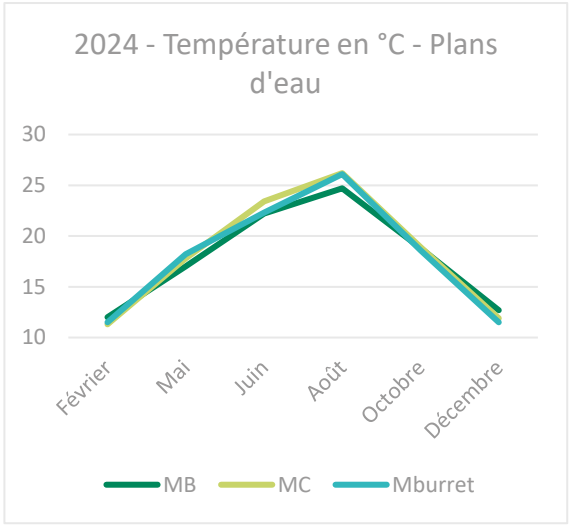
2024 - Température en °C - Plans d'eau
30
25
20
15
10
Février
Mai
Juin
Août
Octobre
Décembre
MB
MC
Mburret

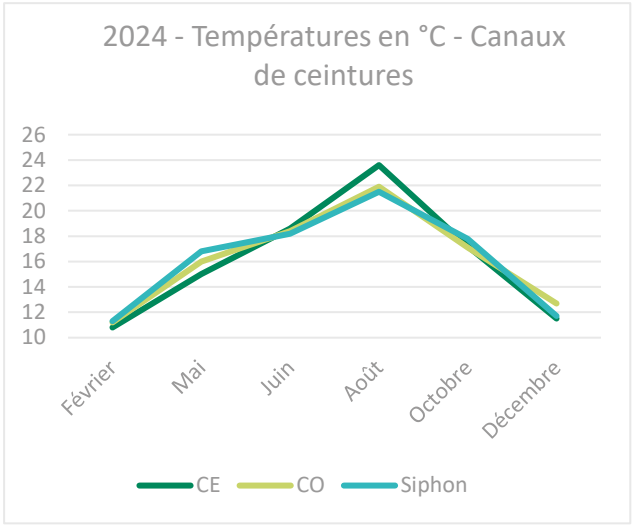
2024 - Températures en °C - Canaux de ceintures
26
24
22
20
18
16
14
12
10
Février
Mai
Juin
Août
Octobre
Décembre
CE
CO
Siphon

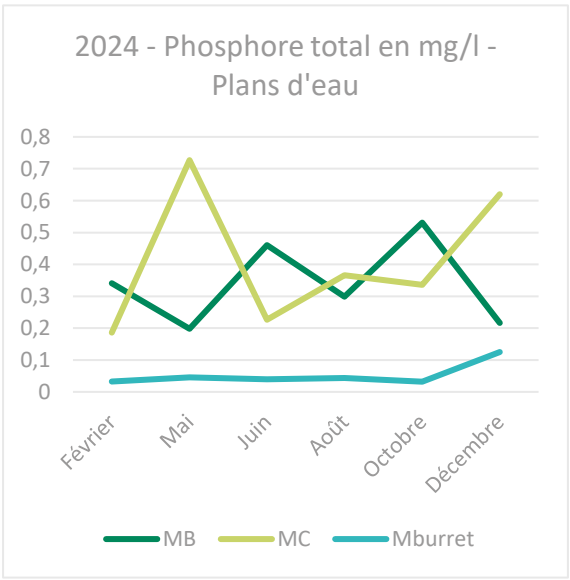
2024 - Phosphore total en mg/l - Plans d'eau
0,8
0,7
0,6
0,5
0,4
0,3
0,2
0,1
0
Février
Mai
Juin
Août
Octobre
Décembre
MB
MC
Mburret

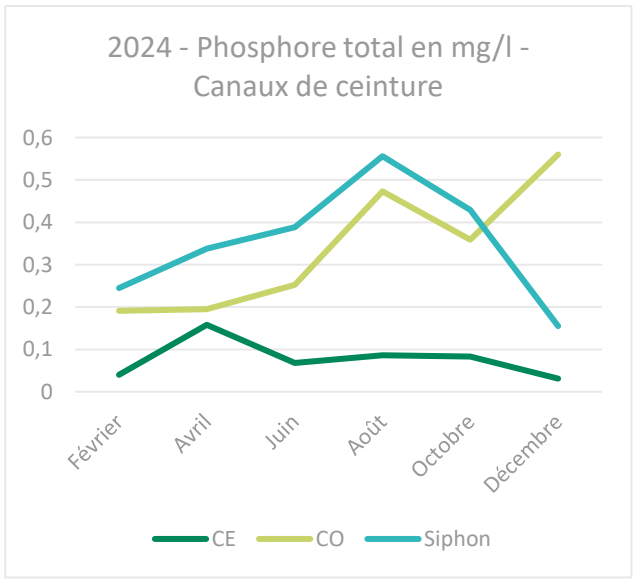
2024 - Phosphore total en mg/l - Canaux de ceinture
0,6
0,5
0,4
0,3
0,2
0,1
0
Février
Avril
Juin
Août
Octobre
Décembre
CE
CO
Siphon

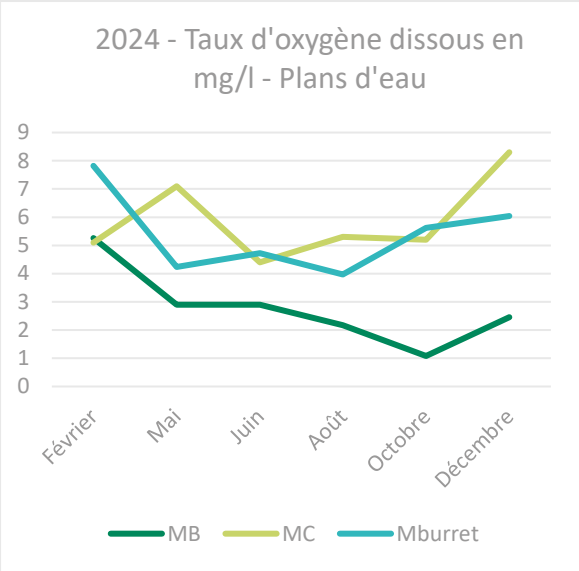
2024 - Taux d'oxygène dissous en mg/l - Plans d'eau
9
8
7
6
5
4
3
2
1
0
Février
Mai
Juin
Août
Octobre
Décembre
MB
MC
Mburret

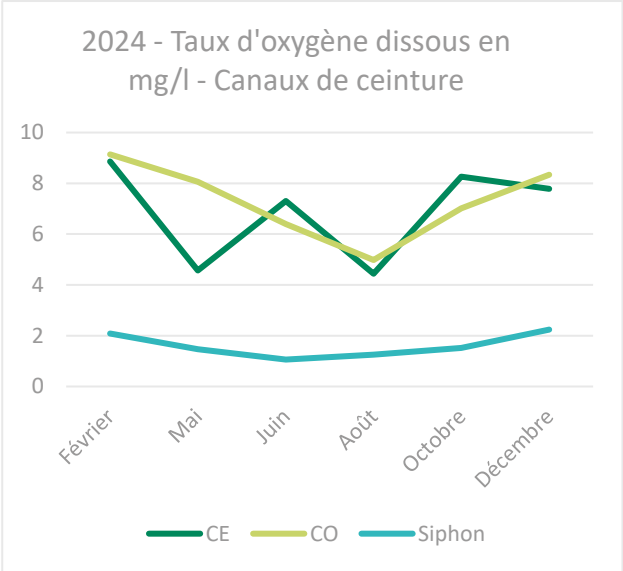
2024 - Taux d'oxygène dissous en mg/l - Canaux de ceinture
10
8
6
4
2
0
Février
Mai
Juin
Août
Octobre
Décembre
CE
CO
Siphon

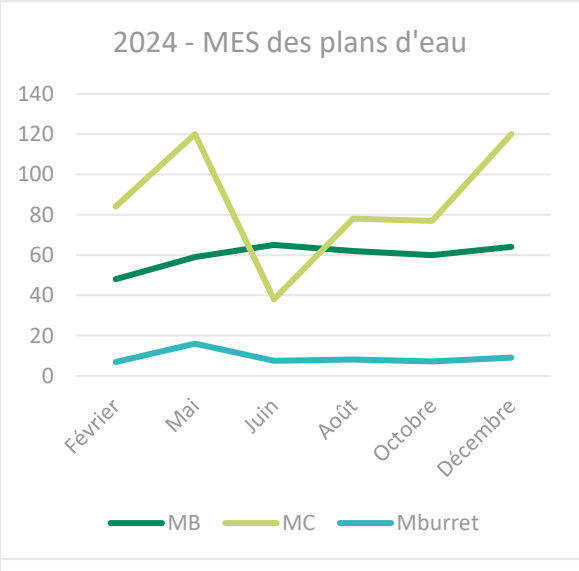
2024 - MES des plans d'eau
140
120
100
80
60
40
20
0
Février
Mai
Juin
Août
Octobre
Décembre
MB
MC
Mburret

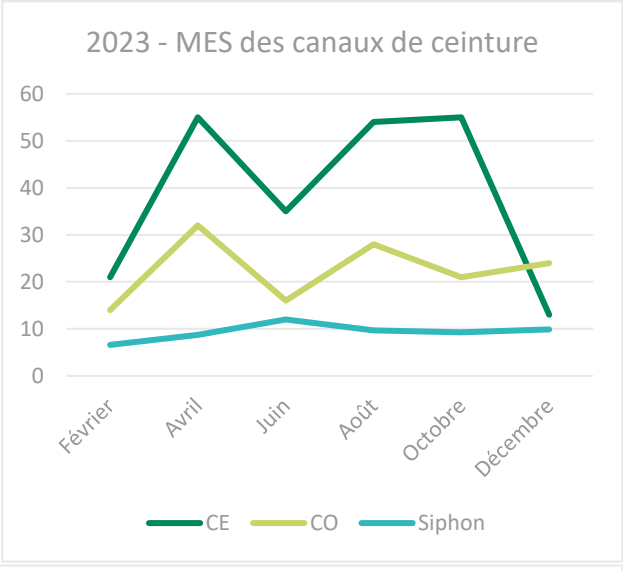
2023 - MES des canaux de ceinture
60
50
40
30
20
10
0
Février
Avril
Juin
Août
Octobre
Décembre
CE
CO
Siphon

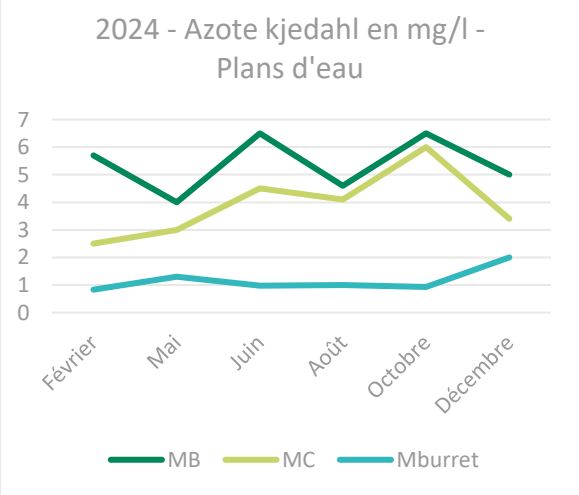
2024 - Azote kjedahl en mg/l - Plans d'eau
7
6
5
4
3
2
1
0
Février
Mai
Juin
Août
Octobre
Décembre
MB
MC
Mburret

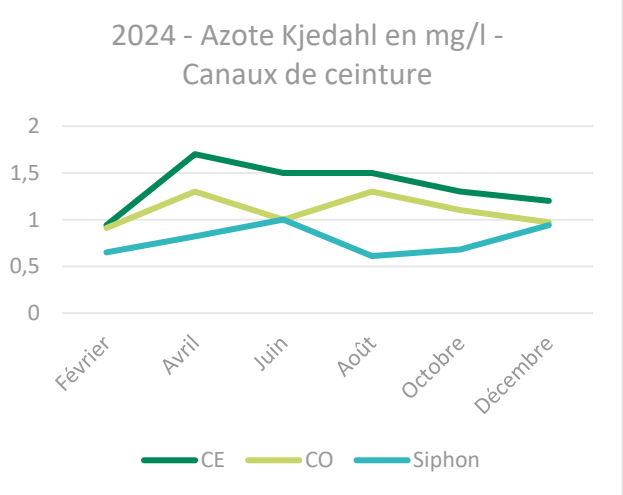
2024 - Azote Kjedahl en mg/l - Canaux de ceinture
2
1,5
1
0,5
0
Février
Avril
Juin
Août
Octobre
Décembre
CE
CO
Siphon

CS31 - Suivis ENTOMOFAUNE : STELI, STERF, Suivi agrion Mercure, Suivi Cuivré des Marais

Suivi du Cuivré des marais *Lycaena dispar* :

Les 3 générations ont été ciblées.

Au mois de mai, 2 sorties ont été réalisées avec un seul individu mâle observé sur une des parcelles pâturées (Pinède Marais Nord).

En août, 3 sorties ont été réalisées sur cette même parcelle avec un seul individu mâle observé.

L'année 2024 a été plutôt défavorable pour les prospections entomofaune, compte tenu d'une météo capricieuse.

Suivi de *Coenagrion mercuriale* (Agrion de mercure) :

Cette année, une action de gestion d'entretien et de réouverture de milieux a été réalisée sur le fossé du Marais Nord afin de recréer des conditions favorables pour l'espèce.

Hétérocères :

Dans le cadre du programme de sciences participatives Lépinoc, la réserve a contribué à l'observation et à la collecte de données sur les communautés de papillons de nuit avec la mise en place d'un dispositif de suivi automatisé par attraction lumineuse et capture photographique. Une session a été réalisée cette année en septembre sur une des parcelles de la pinède du Marais Nord.

Résultats d'identification :

- 83 observations de papillons de nuit sur le dispositif
- 50 papillons identifiés jusqu'à l'espèce
- 6 familles différentes
- Les espèces les plus observées sont :
- Phragmatobia fuliginosa (Ecaille cramoisie)
- *Nomophila noctuella* (Pyrale de la luzerne)
- Euproctis chrysorrhoea (Cul-brun)

CS32 - Suivi CMR de la Cistude d'Europe

RAS en 2024

Objectif opérationnel 13 : AMELIORER LA QUALITE ET LA FONCTIONNALITE DES MASSES D'EAU

IP10 - Mise en œuvre d'un programme de génie écologique expérimental

Lancés fin juillet 2023, les travaux de restauration des berges devant les gîtes du marais Central contre les effets du batillage ont été poursuivis en 2024 dans le cadre du plan de relance.

Cette année, une nouvelle ligne de pieux jointifs a été plantée au niveau de la prairie située au sud du gîte « Sables 1 », fin février 2024.

Les dernières livraisons des plantations se sont étalées de fin mai à la fin octobre avec la clôture du marché :

- 200 mètres de nattes pré-végétalisées ont été déployées en pied de berge ayant fait l'objet d'un reprofilage sur un linéaire de 300 m.
- 60 mini-big-bags de nénuphars ont été plantés entre la berge et les brises-vagues pour favoriser le développement des surfaces en herbiers aquatiques sur le marais central.

-

Le 19 mars, à l'occasion d'un chantier école avec le Lycée d'Errécart de Saint Palais, tous les radeaux végétalisés flottants mis en place dans le cadre du plan de relance ont été repris. De nouvelles plantations et un nouveau système d'amarrage ont été réalisés avec les élèves à la suite des dégâts que ces installations ont subi durant l'hiver 2023/2024. Au total, 18 élèves ont mené cette opération pendant 3h soit un équivalent de 7,5 jours/agent.

CS36 - Mise en place d'un dispositif automatisé de recueil de données physico-chimiques

En 2024, il a été décidé de faire l'acquisition de sondes automatiques afin de bancariser les données physico-chimiques des différents plans d'eau. Ce type d'équipement automatique fera l'objet d'un achat groupé au sein du SMGMN pour les 3 réserves naturelles grâce à un programme d'acquisition spécifique. Des difficultés budgétaires ont contraint le SMGMN à décaler ces acquisitions en 2025.

IP11 - Mise en œuvre et adaptation des préconisations du Plan de Gestion piscicole

A l'automne 2024, un arrêté préfectoral portant sur la capture et le transport de carpes à titre expérimental et à des fins de régulation piscicole a été pris sur le casier Barrage pour la période de septembre à décembre 2024. Ces pêches ont pour but de réguler et diminuer la quantité de capes communes afin de prévenir les épisodes de mortalité piscicole dus à un déséquilibre du peuplement accentué et d'anoxie des plans d'eau en fin d'été, dans un contexte de réchauffement climatique. La demande d'autorisation auprès de la DDTM40 et le suivi du tableau de bord interne de gestion des niveaux d'eau n'a pas permis de mener des opérations sur 2024. Un renouvellement d'arrêté sera demandé pour 2025.

Objectif opérationnel 14 : Réduire l'eutrophisation et la rudéralisation des prairies

IP12 - Gestion prairiale adaptée aux enjeux naturalistes (préconisations CBNSA)

Certaines prairies sont gérées par pâturage extensif avec le troupeau de vaches Highlands de la Réserve Naturelle. Ces prairies sont engagées dans des MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques) dans le PAEC du territoire, coordonné par la Chambre d'Agriculture des Landes. A ce titre, la formation obligatoire d'un agent a été réalisée en 2024.

En 2024, la réserve naturelle a accueilli une étudiante en Ingénierie Agronome de l'INP-ENSAT de Toulouse, en stage de 3ième année de mars à août 2024.

Celle-ci a travaillé sur les scenarii de pâturage extensif à la RNN du Marais d'Orx et a rédigé le rapport : « Etude de la mise en place d'un système de pâturage pour l'entretien des végétations naturelles au sein de la Réserve naturelle du Marais d'Orx » avec la mise en place d'un cahier technique contenant toutes les informations requises : état des lieux floristiques, choix des espèces de pâturage, mise au point des périodes de pâturage, calcul du chargement des animaux, actions de suivi sanitaire, installation des infrastructures et recherches d'éleveurs, identification des limites du projet et proposition de pistes d'amélioration, conclusion sur la faisabilité du projet.

MS03 - Adaptation des conventions d'usage agricole aux enjeux de gestion prairiale du site

En 2024, les nouvelles COTUA Conventions d'Occupation Temporaire à Usage Unique ont été signées avec les 4 bénéficiaires : 3 agriculteurs sur le Marais Nord (Madame Dunoguiez, Monsieur

Dongieux et Monsieur Duboscq) ainsi que Melle Gaffes pour le point de pompage situé dans le canal de ceinture du Marais Burret.

Ces 4 conventions, d'une durée de 3 ans, ont été signées entre les bénéficiaires et le propriétaire, le Conservatoire du Littoral.

Objectif opérationnel 17 : Éviter la mortalité des anguilles pendant la dévalaison

IP13 - Aménagement des ouvrages nuisant à l'écologie et aux déplacements de l'Anguille (Démarche RCE Rétablissement Continuités Ecologiques)

Au sujet du fonctionnement de l'automate gérant le pompage, il est important de noter que le « mode anguille » s'active automatiquement du 1er novembre au 15 mars.

En 2024, 12,5 millions de m3 ont été pompés dont une importante partie à la suite de l'arrêt du pompage dû au chantier de rénovation/adaptation de la station de pompage. Sur ce volume, seuls 23% ont été pompés en « mode anguille » en raison du retard de pompage. Mais à l'avenir, ce seront 59% de ces volumes qui seront pompés en préservant la dévalaison des anguilles sachant que la période correspond aussi aux périodes de fortes pluviométries.

On peut constater sur le graphique suivant que les volumes pompés en novembre et décembre n'ont été extraits qu'en « mode anguille ».

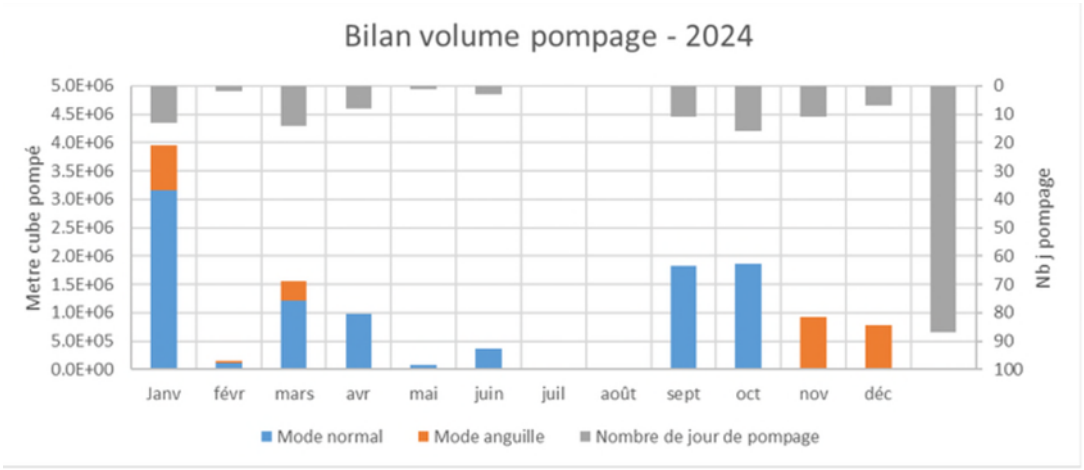

-

Objectif opérationnel 18 : Etudier la possibilité d'intégrer les végétations d'intérêt patrimonial en périphérie du site

MS04 - Veille foncière sur les opportunités d'évolution du périmètre de la RNN

En collaboration avec le service en charge du foncier au Conservatoire du Littoral, une veille est toujours activée afin de permettre au CDL de se positionner selon les opportunités d'acquisition, dans leur périmètre d'intervention.

La vente du bien de Madame LUGARDON sur la commune de Orx, dans le secteur de la Renardière, a bien été finalisée en 2024.

Objectif opérationnel 19 : Limiter la fermeture des milieux

IP15 - Entretien et restauration des milieux ouverts

Des travaux de réouverture de milieux ont été réalisés le long du RD71, côté marais Barrage pour limiter la chute de branches sur la piste piétonne et la route, tout en permettant d'offrir une vue plus dégagée depuis l'entrée du site par le marais pédagogique (cf. MS17). Le tronçonnage a été réalisé en régie pendant une ½ journée. Toutes les branches et troncs ont été enlevés et mis en andain en pied de berge et serviront ainsi à l'avenir d'abris pour la petite faune.

Intégralement financés par le Conservatoire du Littoral, ces travaux ont nécessité l'intervention d'une pelle amphibie tout comme l'entretien des îlots destinés à l'avifaune (cf.IP09) à hauteur de 9720 € TTC.

Dans le cadre du suivi des anatidés hivernants par baguage, une partie des parcelles de Linaou a été broyée le 19 novembre pour préparer 3 placettes destinées à la pose des nasses de captures (0,45 ha). Le SMGMN a fait appel à un prestataire extérieur équipé d'un tracteur/gyrobroyeur monté sur pneus larges (60 cm) pour accéder aux parcelles humides.

Un test de broyage sur joncs a également été réalisé lors de la prestation évoquée plus haut sur 0,9 ha supplémentaire. L'objectif est de limiter la surface en joncs au profit de plantes herbacées. La mise en eau de la parcelle à la suite des travaux a rapidement été favorable aux oies hivernantes comme zone de gagnage.

La prestation a été réalisée par l'entreprise sur une journée pour un coût total de 672 € TTC.

Chantier école sur le secteur des Trois points :

Ces dernières années, un manque de manipulation des batardeaux de l'ouvrage « Trois Points » a largement impacté l'alimentation en eau du canal du marais nord. Le manque d'entretien du ruisseau (embroussaillement) afférent à l'ouvrage a également entraîné la disparition de l'Agrion de Mercure.

Le 1er octobre, des travaux d'entretien et de réouverture de milieux avec la manipulation de l'ouvrage ont permis de remettre le canal en eau à la fin de la journée (et de permettre de retour de l'Agrion de Mercure dès avril-mai 2025).

Figure 2: Réouverture du canal avec remise en eau avec reprise de la végétation

En quelques chiffres…

- Durée du chantier de sa mise en place jusqu'à son achèvement : 4,5 h
- Linéaire traité (opération de débroussaillage, tronçonnage et de ratissage du canal) : 240 ml
- 50 personnes (3 agents RNN + 2 stagiaires + 2 professeurs + 43 élèves) x 4,5 h (durée effective du chantier) = 225 h passées soit un équivalent 28 jours agent.

Objectif opérationnel 22 : Identifier et limiter les conséquences des sources de pollutions du/dans le Bassin Versant

CS40 - Contrôle de la qualité de l'eau rejetée via l'exutoire dans le bassin versant

Une sonde automatique permettant le suivi de la qualité de l'eau dans le canal d'amenée des pompes a été installée dans le cadre des travaux réalisés sur la station de pompage par le CdL. Cette sonde permet le relevé en continu de la température de l'oxygène dissous ou en saturation, ainsi que la chlorophylle A.

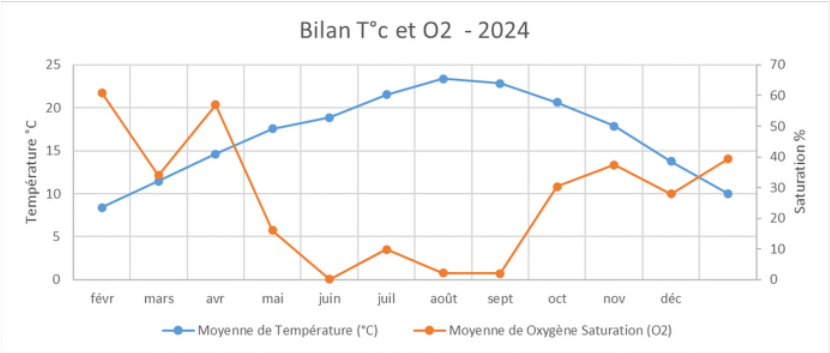

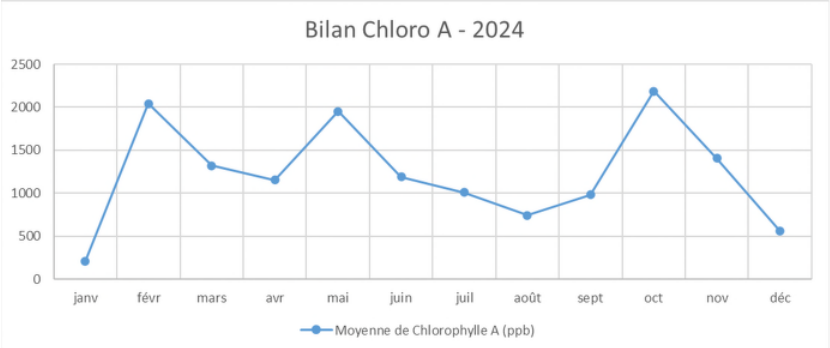

Les données de qualité ne sont exploitables que lorsque l'eau circule en cours de pompage ; en effet, hors phase de pompage, les valeurs enregistrées (dans l'eau stagnante) ne sont absolument pas représentatives des paramètres réels de la masse d'eau globale.

Objectif opérationnel 23 : Assurer la délégation de gestion du Conservatoire du Littoral

IP19 - Gestion des parcelles du Conservatoire du Littoral hors polder (Suivis des travaux, bornage, surveillance…)

À la suite des travaux de restauration achevés en 2023 et réalisés par le Conservatoire du Littoral sur ses terrains avec la participation financière de la Fondation de patrimoine, il a été découvert que le cahier des charges n'avait pas été respecté par l'entreprise. En effet, des cabanes de bois étaient visées par la démolition avec une exportation des matériaux et des gravas hors site ; or, ces déchets de chantier ont été ensevelis dans leur intégralité in situ. Pour donner suite à la découverte de cette infraction par le personnel de la Réserve Naturelle (gestionnaire de ces parcelles), le Conservatoire du Littoral a demandé au maître d'œuvre de procéder à une remise en état du site par une mise en demeure sous peine de poursuites judiciaires. Les travaux de fouilles, nettoyage et de terrassement ont été réalisés à la mi-juin à la charge de l'entreprise incriminée.

ENJEU 3 : Un réservoir de biodiversité

OLT3 : Favoriser la biodiversité patrimoniale et commune et renforcer l'effet "Réserve"

CS35 – Suivis Chiroptères

Le 9 août 2024, une colonie d'Oreillards gris *Plecotus austriacus* (J.B. Fischer, 1829) a été découverte dans le grenier de la maison Béziers. Un comportement d'accouplement a également été observé le 6 novembre 2024.

L'utilisation d'une caméra thermique a permis de mettre en lumière les résultats de l'inventaire et de l'étude sur les chiroptères menée en 2022 par le CEN-NA ; la forte attractivité du site pour sa disponibilité en ressource alimentaire pour les chauves-souris a ainsi pu être mise en évidence.

Objectif opérationnel 25 : Améliorer la capacité d'accueil pour la faune

IP20 - Gestion adaptée / différenciée des espaces verts et abord des bâtiments

L'entretien des abords des bâtiments est effectué régulièrement, de façon différenciée autour des bâtiments de l'espace Béziers et des gîtes.

IP21 - Aménagements et évolution des bâtiments et infrastructures

Passage à la fibre en février 2024.

IP22 - Gestion adaptée des digues

Un entretien des digues est effectué annuellement en tenant compte des enjeux naturalistes.

Objectif opérationnel 33 : Limiter la prolifération des EEE et espèces envahissantes

IP23 - Régulation des EEE

Cf IP02 (entretien canaux de ceinture et régulation de la jussie)

IP24 - Régulation des espèces animales proliférantes

Le 15 février 2024, un arrêté préfectoral a été pris pour la fermeture du circuit de visite dans le cadre d'une opération de régulation de ragondins.

Au total, 108 ragondins ont été régulés durant l'année 2024.

Malgré l'activation du piège-cage sur le Marais Barrage, aucun sanglier n'a été régulé en 2024.

FACTEUR CLE DE REUSSITE 1 : Ancrage territorial

OLT4 : Améliorer l'ancrage territorial de la RNN

EI04 - Suivi de l'ancrage territorial (DAT)

Réalisation d'un diagnostic d'ancrage territorial prévu en 2025, en partenariat avec RNF et la LPO (méthodologie) dans le cadre du déploiement de la méthode sur plusieurs RN en région Nouvelle-Aquitaine (fons vert porté par RNF).

Objectif opérationnel 34 : Améliorer la reconnaissance des missions du gestionnaire

MS11 – Mise en place de partenariats avec les acteurs du territoire

Participation à la Journée ABC Forum de la Biodiversité de la commune d'Orx.

Objectif opérationnel 35 : Accueillir et informer sur la Réserve Naturelle

PA04 - Organisation d'évènements

« RDV dans nos réserves naturelles » :

Cette initiative mutualisée au sein du Syndicat mixte démarrée en 2023 à Arjuzanx a été renouvelée en 2024 à la RNN de l'Etang Noir. Cette journée commune entre les 3 RNN a été mise en place afin de faire découvrir les missions des réserves aux habitants et favoriser ainsi l'appropriation par le public local des messages et enjeux des réserves gérées par le SMGMN.

Des stands sur les sciences participatives, des visites guidées thématiques (en LSF par exemple), des mini-conférences ont été proposées tout au long de la journée, le dimanche 20 octobre.

Autres expositions proposées au cours de l'année 2024 :

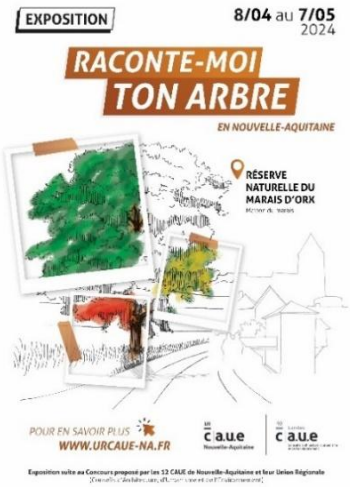

Objectif opérationnel 36 : Valoriser le patrimoine naturel et historique du site

CC01 - Création d'outils de communication et pédagogiques (expositions, réseaux sociaux, site internet, plaquettes…)

Exposition commune des Réserves Naturelles des Landes :

A l'occasion de l'organisation du Congrès 2024 de Réserves Naturelles de France dans les Landes, co-pilotée par RNF et le SMGMN, structure d'accueil de la manifestation, une exposition commune aux RN des Landes (RNR et RNN) a été créée par le SMGMN. Il s'agissait d'une occasion idéale de valoriser le patrimoine des RN du département ainsi que le rôle de ces espaces protégés, en partenariat avec les autres RN des Landes.

C'est exposition peut être mise à disposition gratuitement de toute structure partenaire qui en fait la demande.

Elle comprend :

- 3 roll-up communs sur le rôle des RN
- 6 rolls-up de présentation des RN : RNN Marais d'Orx 40, RNN Etang noir 40, RNN arjuzanx 40, RNN Courant d'Huchet 40, RNR Carrières de Tercis les Bains 40, RNR Errota Handia 64

FACTEUR CLÉ 1

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Réserve Naturelle
MARAIS D'ORX

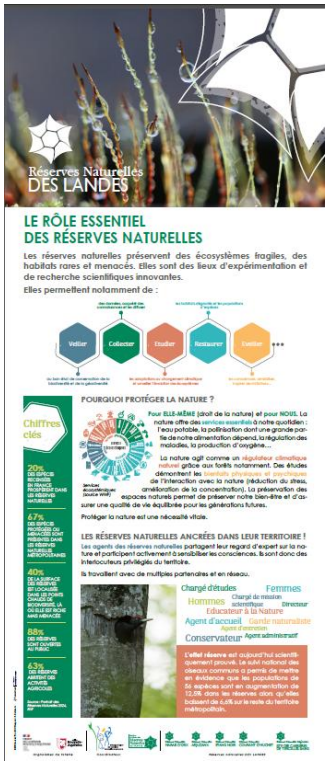

Cameras Viewsurf :

Depuis 2020, la réserve naturelle dispose de 2 caméras filmant le site naturel chaque jour. Ces caméras, financées par le Conseil Départemental des Landes et hébergées par l'entreprise Viewsurf, permettent au public de suivre en particulier la reproduction d'un couple de Balbuzard pêcheur, mais aussi de bénéficier d'une vue panoramique sur le marais.

A la fin de l'année, la caméra située sur la maison Béziers a été remplacée par une caméra plus récente offrant plus de possibilités de cadrage. Désormais, 8 plans sont maintenant proposés au public, tous issus de cette caméra : la casemate, un second nid de balbuzard, plusieurs îles, la colonie de mouettes rieuses et le couple de cigogne.

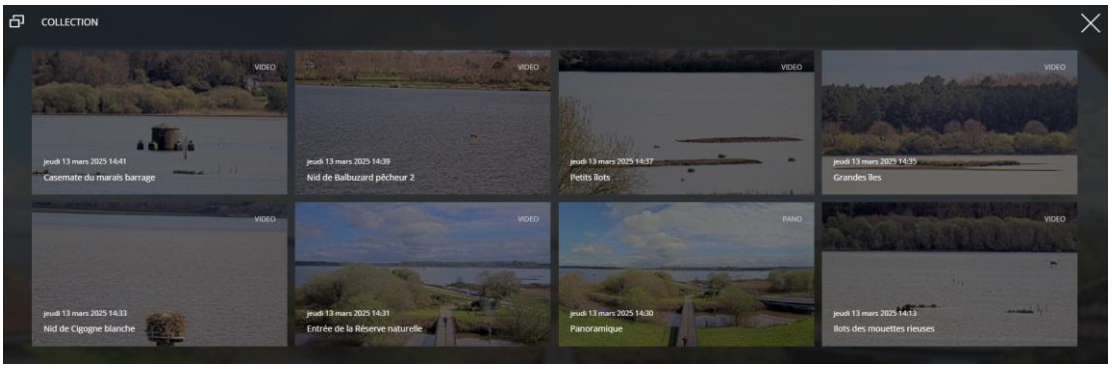

Extrait des vues disponibles avec la caméra de la maison Béziers

Site internet et réseaux sociaux :

Régulièrement, le site internet est alimenté tout au long de l'année en fonction des évènements proposées et des actualités.

En complément de ces informations, des publications sur la page Facebook de la réserve viennent renforcer la visibilité et le partage des informations ou compléter les messages à destination du public.

FACTEUR CLÉ 1

Réserve Naturelle MARAIS D'ORX

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Réserve Naturelle du Marais d'Orx
Publié par Romain Datcharry · 4 décembre 2024 ·

1185 grues cendrées utilisent les dortoirs du Marais d'Orx cette semaine ! Retrouvez tous les comptages sur https://www.reserve-naturelle-marais-orx.fr/.../les..... **En voir plus**

Réserve Naturelle du Marais d'Orx
Publié par Romain Datcharry · 24 septembre 2024 ·

L'observatoire des pattes sera fermé aujourd'hui. Des travaux d'entretien sont en cours en partenariat avec le lycée Jean Errecart de St Palais. L'observation sera donc... **En voir plus**

Réserve Naturelle du Marais d'Orx se sent très fâché.
Publié par Fabienne Puyo · 20 septembre 2024 ·

⚠️ marquages en cours sur la rd71⚠️🚧 ... **En voir plus**

MACS, Communauté de communes
20 septembre 2024 ·

🚲 Incivilités sur le chantier de la voie cyclable « chaucidou » - Marais d'Orx 🚧🚲

De... **En voir plus**

Réserve Naturelle du Marais d'Orx
Publié par Stephanie Favril · 22 mai 2024 ·

A l'occasion de la Fête de la nature, la Réserve naturelle participe au Forum orxois de la biodiversité le dimanche 26 mai en vous guidant sur la partie secrète de la r... **En voir plus**

Newsletter trimestrielle :

15 articles ciblés sur la RNN du Marais d'Orx sont venus alimenter la newsletter trimestrielle du SMGMN. A ce jour, 609 personnes sont inscrites pour recevoir cette lettre par mail parmi lesquelles 311 sont particulièrement intéressées par la vie du Marais d'Orx. Les numéros déjà publiés sont disponibles en téléchargement sur les sites internet des trois réserves naturelles et du syndicat.

Réserve Naturelle du Marais d'Orx

Les derniers mois ont été synonymes d'aboutissement de plusieurs projets. Qu'ils aient été techniques, écologiques ou pédagogiques, tous ont contribué à l'amélioration de la protection du site et de sa biodiversité.

Un polder face au défi de la continuité écologique

Sur demande des services de l'État, la station de pompage a fait l'objet en 2023 d'importants travaux de restauration des continuités écologiques (RCE) afin de permettre, en particulier, le franchissement des anguilles en période de dévalaison.
Ces travaux portés par le Conservatoire du Littoral et financés avec l'aide de France Relance, de l'Agence de l'eau, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département des Landes font suite à une première phase de réhabilitation de l'ouvrage « Trois-points » au Nord de la Réserve Naturelle, avec l'installation de passes à poissons en 2018.

Une étude du stock d'anguilles dans le marais confiée à la Fédération de pêche est menée en parallèle par le Syndicat mixte et une seconde étude sera conduite d'ici à 2 ans afin d'évaluer l'impact réel de cette nouvelle station de pompage sur l'espèce d'enjeu patrimonial.

Des habitats restaurés et des conditions d'observation améliorées

Depuis 3 ans, d'importants travaux de restauration des milieux ouverts sur la réserve ont été engagés conformément aux objectifs du plan de gestion. Financés par le Conservatoire du littoral et la Fondation du Patrimoine, ces travaux ont permis de restaurer plusieurs types d'habitats (mégaphorbiaies, mares, bras morts, zones de ponte des cistudes d'Europe). Malgré les inondations subies ces deux dernières années, les résultats sont au rendez-vous avec des habitats plus qualitatifs et des meilleures conditions d'observation de la faune.

Newsletter du 1er mars 2024

Objectif opérationnel 37 : Poursuivre l'ouverture de la RNN aux volets artistiques et culturels

PA06 - Accueil de manifestations et d'œuvres artistiques sur site

Le centre d'art contemporain PARCC, nouveau pôle culturel de MACS a ouvert ses portes le 8 juin 2024, au cœur de la commune de Labenne.

La réserve naturelle du Marais d'Orx a été identifiée comme un des partenaires clé de ce nouveau pôle dédié à l'art et à l'environnement, la Maison du Marais pouvant être un lieu d'exposition relais, et secondaire au PARCC.

Objectif opérationnel 38 : Mieux connaitre la fréquentation du site

MS13 - Suivi de la fréquentation (Eco-compteurs)

La fréquentation estimée en 2024 est de 53319 visiteurs (entrée du marais pédagogique).

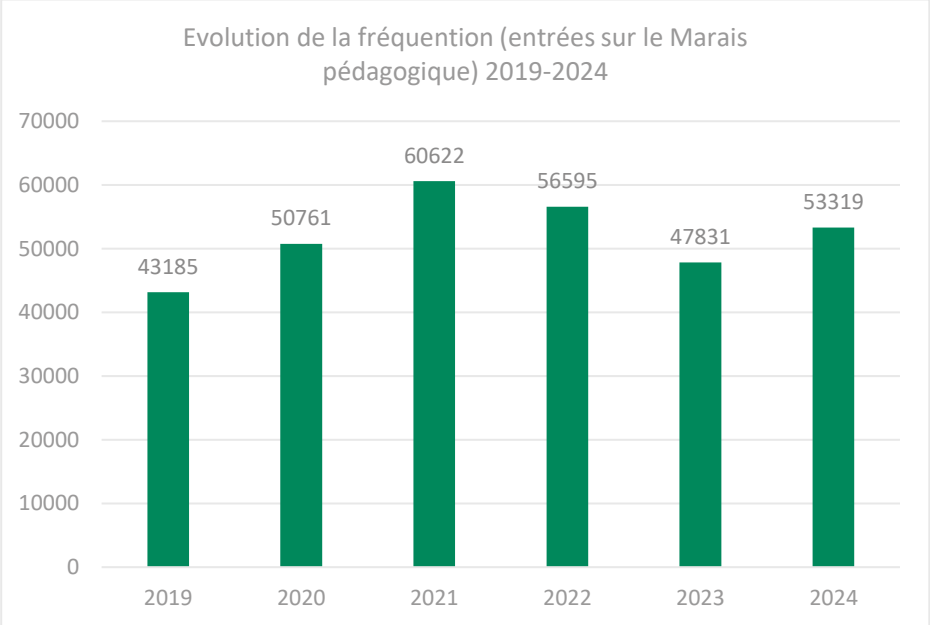

RAPPORT D'ACTIVITÉ

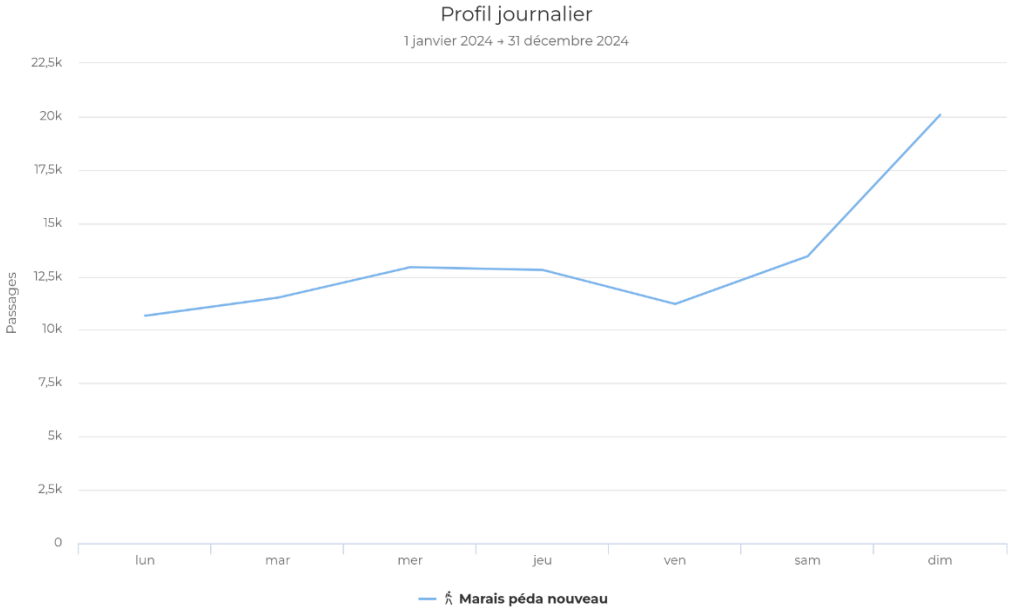

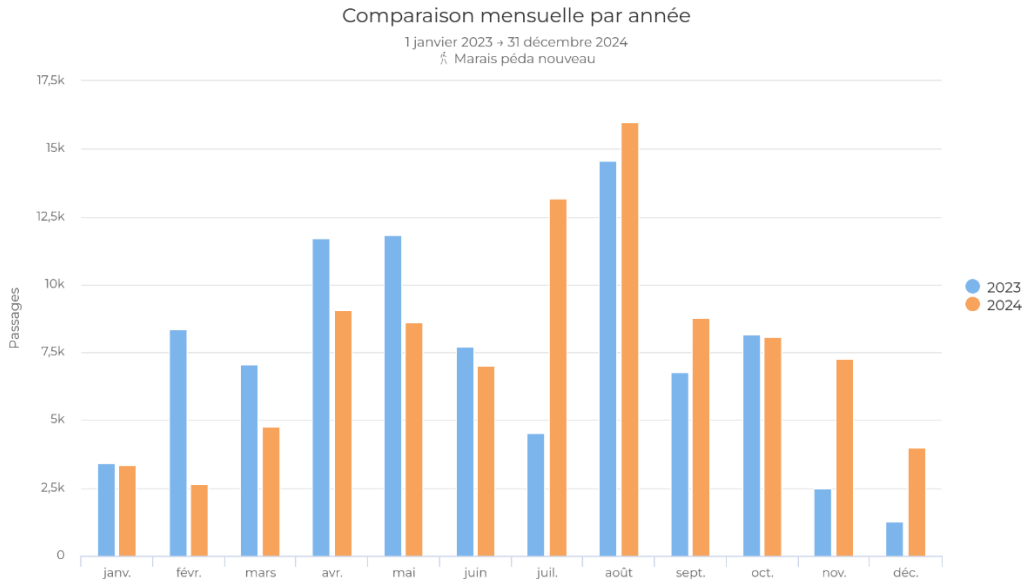

Objectif opérationnel 39 : Maintenir voire améliorer des conditions d'accueil optimales du public

PA07 - Accueil rationnel du public dans la maison du site

En 2024, en raison du manque de personnel et de la charge d'activité (suivis, gestion des gîtes, divers dossiers et travaux...), une réflexion a été engagée sur les horaires d'ouverture de la Maison d'accueil. De nouveaux horaires hivernaux ont été fixés et rationalisés, en tenant compte des recettes boutiques.

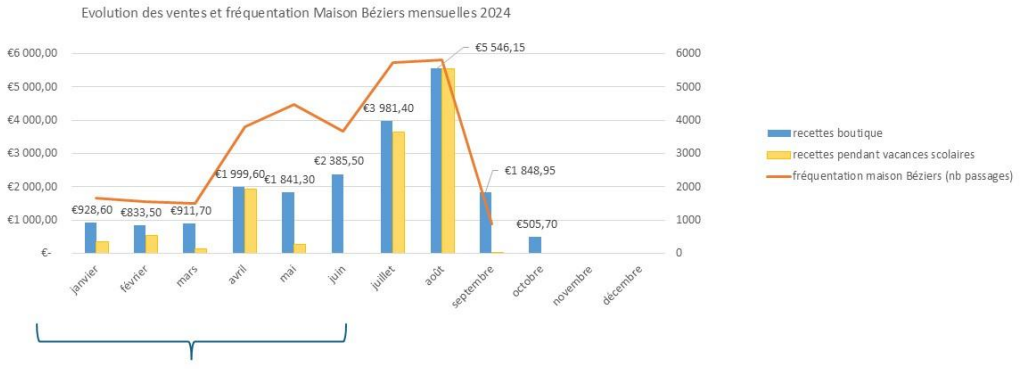

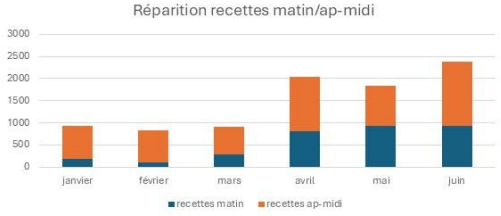

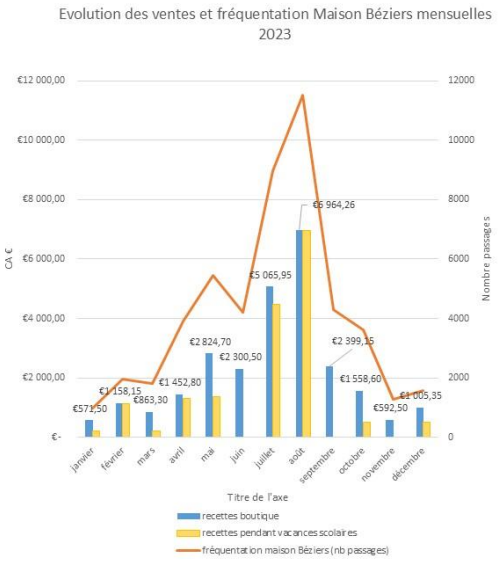

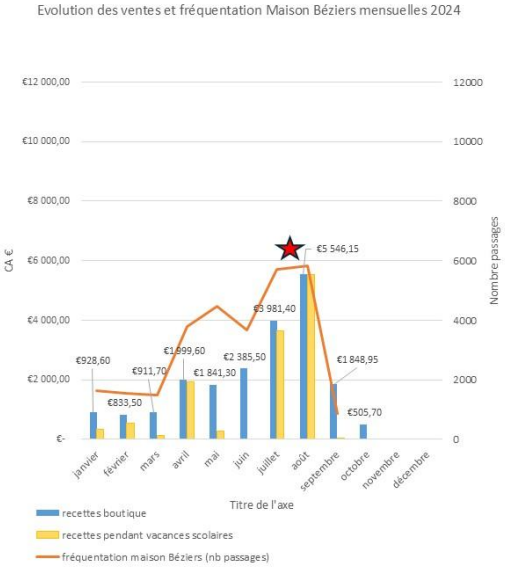

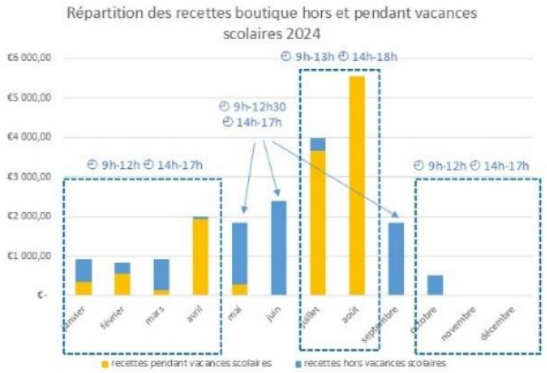

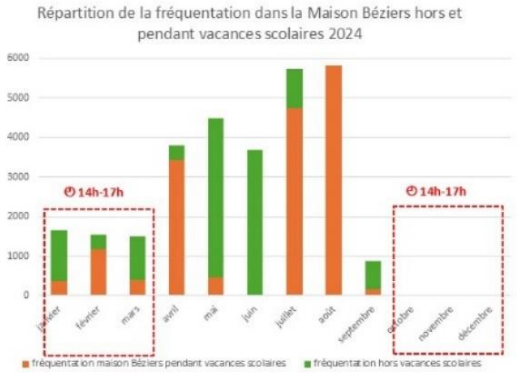

Constats :
Les ventes en boutique sont fortement corrélées à la fréquentation de la Maison d'accueil, toutes saisons.
La sous-fréquentation de janvier à mars est marquée (idem octobre, novembre, décembre 2023)

Propositions Horaires d'ouverture Maison d'accueil :
➔ Janvier – février – mars – novembre – décembre : 14h-17h hors vacances scolaires
➔ standard téléphonique grand public ouvert ou fermé le matin ?
➔ En août 2024, -50% entrées dans la Maison Béziers... Pourquoi? Ecocompteur bougé !! Étiquette ne pas bouger !

Analyse des horaires réalisée en octobre 2024

SP03 - Maraudage sur le circuit de visite

Des opérations de maraudage sont effectuées les week-ends, dans l'après-midi en particulier, par les gardes de permanence. L'objectif est de se rendre disponible, au contact du public sur le circuit de visite, tout en assurant indirectement une mission de sensibilisation et de surveillance.

CI02 -Entretien des infrastructures de découverte et d'accueil

Compte tenu du vieillissement des infrastructures bois, un diagnostic a été réalisé afin de suivre régulièrement les différents aménagements destinés à l'accueil du public. Une commande de bois d'un montant de 2 677,20€ a ainsi été effectuée afin de pouvoir répondre aux besoins urgents de remplacement de planches. En 2024, environ 60/70 planches ont ainsi été changées, principalement sur les zones de platelage.

D'autres problèmes, plus difficiles à solutionner en interne ont été décelés (photos ci-dessous). Sur certains secteurs, il semblerait que les poteaux de structure du platelage surélevé et en contact avec le sol présentent une vitesse de dégradation plus rapide que sur le reste des aménagements. Il s'agit surtout des parties en descente et en pied de digue. L'équipe de la réserve a pour le moment sécurisé ces points de faiblesse en positionnant des étais de soutènement.

Etant donné la complexité des travaux et la charge de travail nécessaire, une consultation auprès de prestataires sera lancée en 2025 afin de confier ces travaux plus complexes à une entreprise. Les aménagements nécessitant des travaux plus conséquents se situent à la sortie du platelage du Marais Pédagogique, à l'entrée du platelage de l'observatoire des pattes et la structure de la galerie des artistes.

Photos des dégradations constatées sur les aménagements bois du circuit de visite en sortie du Marais pédagogique (a) et à l'entrée de l'observatoire des Pattes (b). Ces dégradations ont nécessité la mise en place d'étais afin de sécuriser le passage des visiteurs.

MS14 - Maintien et suivi du label Qualité Tourisme et développement d'autres labels

Participation aux journées qualité tourisme organisées par Landes Attractivité.

Une veille constante est assurée pour maintenir une signalétique et des informations claires auprès des visiteurs notamment. Une attention particulière est portée aux avis ou réclamations de visiteurs.

MS15 - Prise en compte de la réserve dans les politiques touristiques de valorisation des espaces naturels compatible avec les enjeux

La réserve naturelle à l'occasion du congres RNF organisé à Seignosse a renforcé ses liens avec les partenaires touristiques. Le partenariat a été mis en valeur notamment à l'occasion de la visite de la réserve naturelle du Marais d'Orx, avec la présence de la Directrice de l'Office de tourisme intercommunal, avec présentation des vidéos de sensibilisation réalisées par l'Oti Landes Atlantiques Sud.

Objectif opérationnel 40 : Développer une offre pédagogique diversifiée

PA08 - Organisation de visites guidées

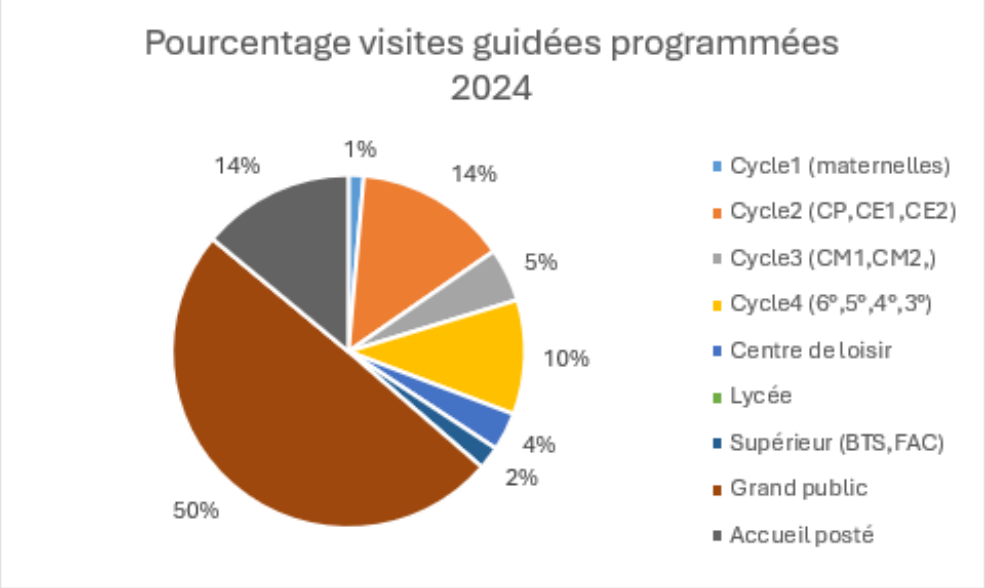

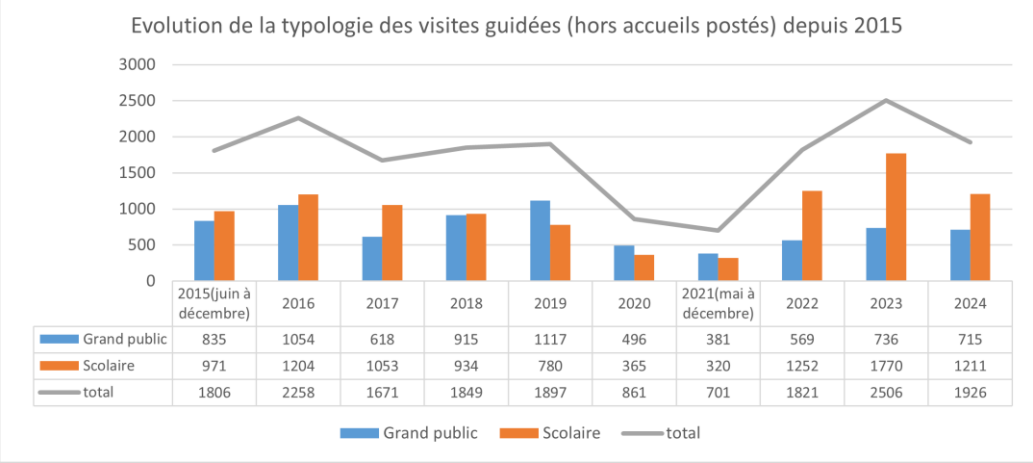

	2015(juin à décembre)	2016	2017	2018	2019	2020	2021(mai à décembre)	2022	2023	2024
Grand public	835	1054	618	915	1117	496	381	569	736	715
Scolaire	971	1204	1053	934	780	365	320	1252	1770	1211
total	1806	2258	1671	1849	1897	861	701	1821	2506	1926

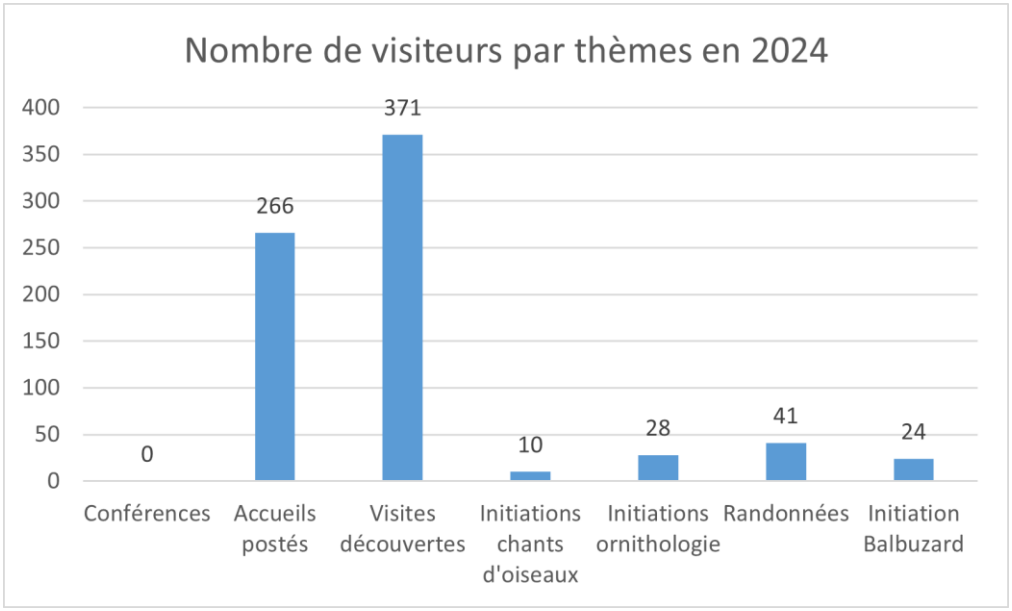

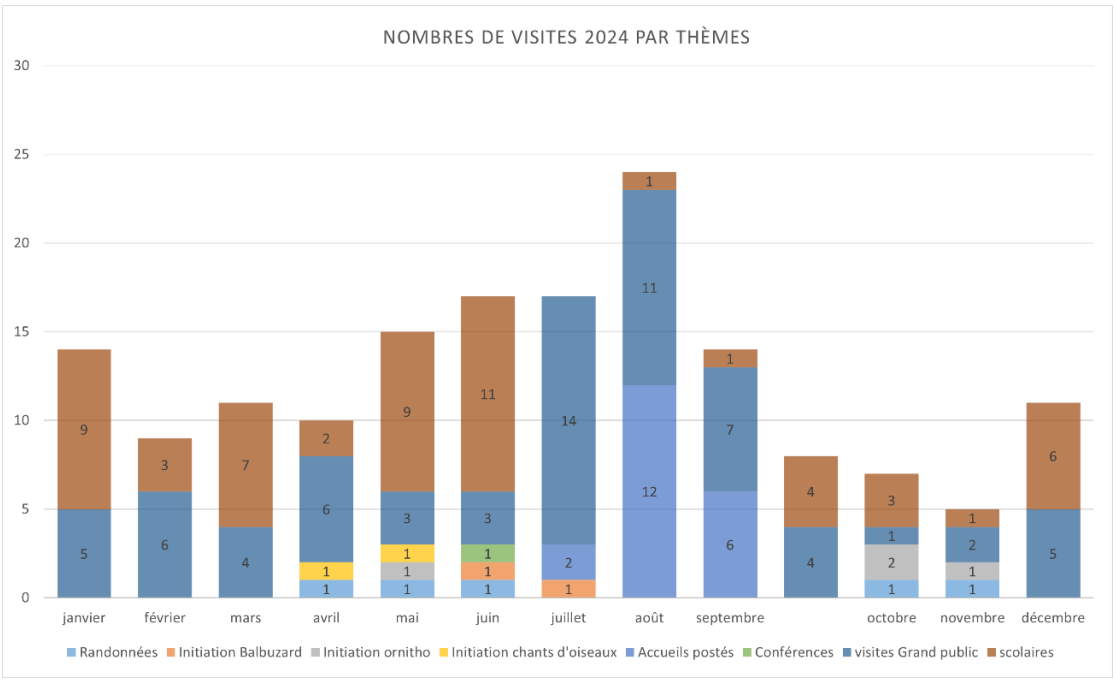

Nuit de la chauve-souris :

En 2024 et pour la première année, la réserve naturelle a participé à la « 28ème nuit de la chauve-souris » en proposant une animation nocturne sur le mois de septembre. Accompagnées d'un garde-naturaliste, 20 personnes ont découvert ces petites créatures de la nuit qui peuplent la réserve au travers d'une présentation en salle et d'une visite de terrain.

NB. Un garde de la réserve naturelle, Stéphanie Favril, s'est spécifiquement formé sur ce groupe d'espèces dans un cadre professionnel, mais aussi personnel.

PA09 - Organisation d'animations pour le public scolaire

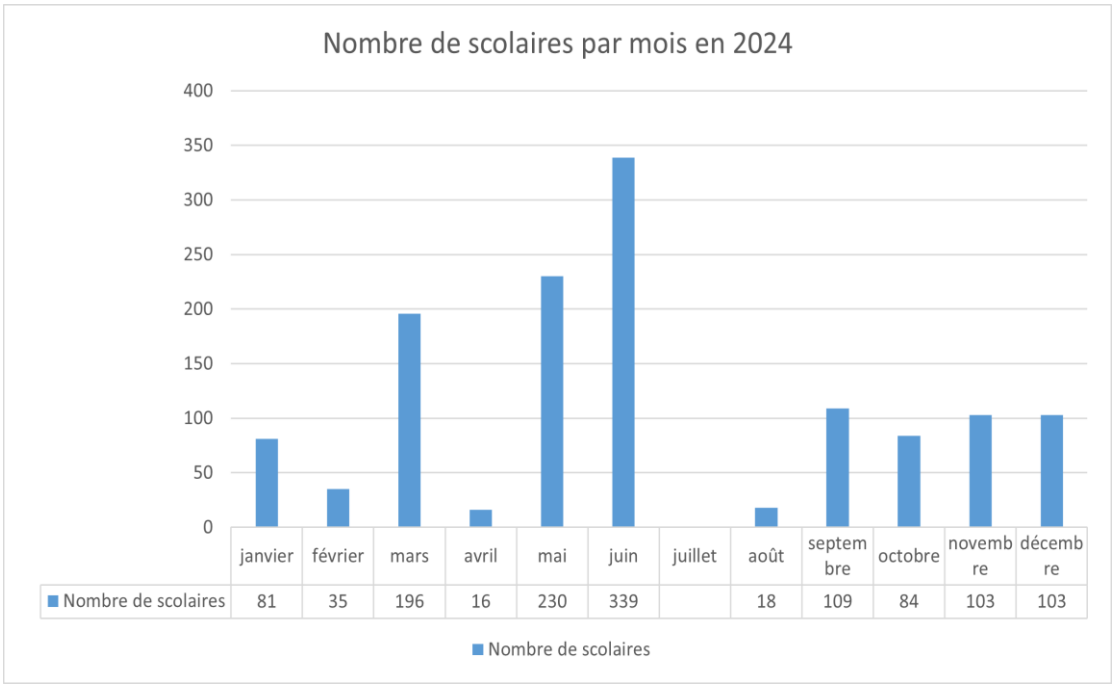

Dans le cadre des échanges avec le Lycée professionnel d'Errecart de Saint Palais, en 2024, 3 animations ont été réalisées et ont permis de sensibiliser 87 élèves. Chaque intervention a

également permis de présenter certains protocoles de suivis menés sur le site, avant une mise en pratique d'opérations de gestion sous forme de chantier sur le reste des journées dédiées.

Date	Animation / sensibilisation / Protocoles
19/03/2024	Présentation du protocole STOC-EPS (CS06)
25/09/2024	Présentation de l'étude sur la migration post-nuptiale de la population Nord-Atlantique de Spatules Blanches (CS21) et du protocole de suivi de l'espèce en halte migratoire sur le site (CS04)
02/10/2024	Présentation du Programme régional mené par le SMGMN en faveur du Balbuzard pêcheur (CS19)

La réserve naturelle a renouvelé sa participation à la **journée citoyenne du collège de Saint-Geours-de Maremne**. En 2024, le thème choisi ciblait le métier de garde et la gestion d'une réserve naturelle au travers de plusieurs actions relatives à la préservation de la Cistude d'Europe (connaitre, gérer, protéger). Tout au long de cette journée, 4 classes de 6ème ont pu découvrir et comprendre les actions de protection d'une espèce sensible et de gestion des habitats d'une population de reptiles au sein d'un espace protégé.

Les projets pédagogiques

Le projet pédagogique « Connaître et protéger les serpents » s'est poursuivi en 2024. Ce projet initié il y a plusieurs années en partenariat avec l'école Yves Ulysse de Labenne a pour but de

sensibiliser des classes de cycle 2 à l'écologie des serpents, leurs menaces et les gestes à adopter pour les protéger. 4 classes soit environ 100 élèves ont participé à ce projet cette année.

Dans le cadre du projet « Changement climatique et biodiversité » mené avec 3 classes de 4° du collège Gisèle Halimi de Labenne, 9 élèves des classes de 4eme (A D et E) sont montés sur scène lors du Congrès 2024 des Réserves Naturelles de France pour lire devant 400 représentants des réserves naturelles, agents et élus, leur lettre ouverte. Cette « lettre aux adultes » est la synthèse d'un projet pédagogique mené avec 4 enseignants (Lettres, SVT et documentaliste) et les élèves de ces 3 classes. Ce projet a été piloté par Yohann Montane, garde naturaliste, formé sur la démarche d'adaptation au changement climatique dans le réseau RNF.

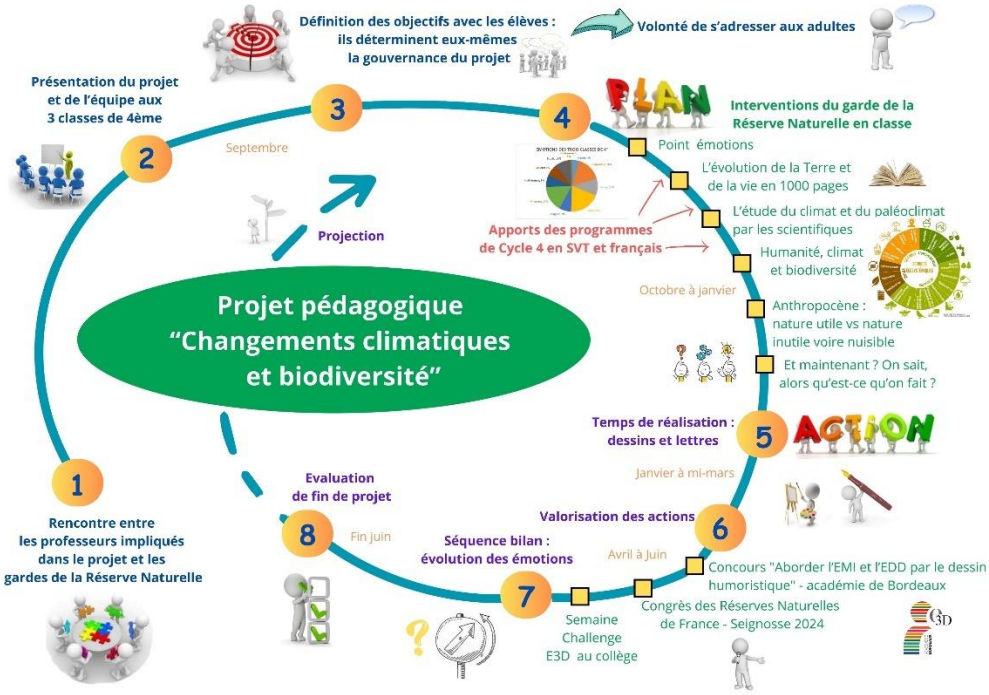

Le projet « Biodiversité et changements climatiques » a permis d'aborder les problématiques actuelles sur plusieurs angles.

1 - Le garde de la réserve et les enseignants de SVT ont apporté l'information scientifique nécessaire lors de 7 séances en classe :

- Point émotions
- Evolution de la Terre et de la vie en 1000 pages.
- Etude du paléoclimat et du climat par les scientifiques.
- Humanité, climat et biodiversité.
- Anthropocène : nature utile vs nature inutile voire nuisible.
- Et maintenant ? On sait alors « qu'est-ce qu'on fait » ?

- Bilan et émotions.

2 - En classe de Français, les élèves ont étudié des "Nouvelles de notre planète", récits de science-fiction, avant de rédiger une lettre par classe.

3 - En Education aux Médias et à l'Information (E.M.I.) les classes ont eu droit à une séance sur info/infox pour comprendre la différence entre une information scientifique et une "fake news".

4 - Lors du Congrès des Réserves Naturelles de France à Seignosse, les élèves ont exposé leurs dessins réalisés dans le cadre du concours académique "EMI et dessins de presse » ainsi que les 3 lettres réalisées par chacune des classes.

La lecture de la "Lettre aux adultes" a provoqué beaucoup d'émotion chez les élèves, mais aussi dans le public ; ils ont été applaudis avec force, lors d'une « standing ovation » à la fois pour la qualité de leur prestation, mais aussi pour l'engagement des messages transmis.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Lettre ouverte des collégiens de Labenne – Congres RNF 2024 (Seignosse, 5 avril 2024)

Mesdames et Messieurs les adultes,

Nous sommes des élèves de 4ème du collège de Labenne.

Nos trois classes participent depuis la rentrée à un projet sur le thème du changement climatique et de la biodiversité.

Dans ce cadre, nous avons décidé de rédiger, par classe, une lettre aux adultes, pour exprimer nos ressentis et notre point de vue sur le sujet.

Quand il nous a été proposé de venir nous adresser à vous aujourd'hui, nous avons tout de suite saisi cette opportunité.

En tant que représentants de nos trois classes, nous sommes là, devant vous, pour lire la lettre commune que nous avons construite.

Ce soir, nous vous délivrons notre message.

Habitant sur le littoral atlantique, nous constatons la dégradation grandissante de notre « chez nous ».

Par cette lettre, nous souhaitons vous sensibiliser aux changements qui endommagent nos plages, nos forêts, et au-delà, les espaces naturels si beaux qui font la richesse de notre planète.

La Terre s'est formée il y a 4,5 milliards d'années. La vie y est apparue 1 milliard d'années plus tard pour évoluer jusqu'à aujourd'hui. Le vivant a connu 5 grandes crises d'extinction durant son histoire et nous, petits humains qui sommes apparus il y a à peine 300 000 ans, nous sommes à l'origine de la 6ème grande crise en seulement 2 siècles ! Imaginez, si on résumait l'histoire de la Terre en un livre de 1000 pages, l'Homme n'apparaitrait que dans les tous derniers mots de la dernière page du livre !

A cause de l'Homme et de son industrie, de sa surconsommation, et de son activité démentielle, un surplus de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre sont libérés dans l'air, ce qui emprisonne la chaleur autour de la Terre et fait augmenter la température. Depuis la révolution industrielle, l'augmentation du taux de CO2 n'a jamais été aussi rapide dans l'histoire de la Terre. Sans aucun doute possible, c'est cette augmentation qui est responsable du dérèglement climatique que l'on connait aujourd'hui.

Malheureusement, suite à ce dérèglement, des glaciers sont en train de fondre, le niveau des mers et des océans augmente, les catastrophes naturelles sont de plus en plus fréquentes et les cycles naturels sont perturbés. De nombreuses espèces animales et végétales disparaissent ce qui fragilise les écosystèmes.

Et parce que cela ne suffit pas, nous aggravons la situation en coupant des forêts entières pour l'agriculture et l'élevage intensif alors que nous avons besoin des arbres qui absorbent une énorme quantité de CO2 et libèrent le dioxygène qui nous fait vivre.

Notre belle planète, qui jadis resplendissait par sa richesse et sa diversité, n'est à présent que l'œuvre de l'homme, polluée et dévastée.

Il est temps de réagir face à ce dérèglement climatique car l'avenir de la planète est entre nos mains.

Cette lettre est un appel à l'aide que la Terre nous crie depuis bien longtemps mais que la plupart ne veulent pas écouter. Malgré notre jeune âge, nous, nous l'entendons et envisageons les conséquences ! Ce sujet nous concerne car, dans 50 ans, vous ne serez peut-être plus là, mais nous si !

Si nous prenons réellement conscience de cette crise, que nous changeons nos habitudes de vie, mais aussi les politiques nationales et internationales, l'ampleur des dégâts pourra être limitée. Mais il faut agir et vite ! Si nous n'agissons pas dès maintenant, la biodiversité va s'écrouler. Rappelons que les écosystèmes fonctionnent en équilibre parfait. Si un élément disparait, c'est tout le système qui est voué à disparaitre et nous, nous en faisons partie.

Nous vivons aujourd'hui dans la peur et l'incertitude d'un avenir catastrophique.

Voulez-vous vraiment que vos petits-enfants ne connaissent pas nos belles plages et nos belles forêts ?

Voulez-vous vraiment assister à la fin de l'humanité ?

Vous ne pouvez pas nous laisser ! Nous, la génération qui va suivre, nous, la génération condamnée ! Allez-vous vous contenter de dispositions discrètes concernant notre avenir ? Que va devenir notre planète ? Prenez des mesures concrètes et efficaces ! Ne pensez pas qu'au portefeuille de l'état et à votre image ! Faites mieux que vos prédécesseurs ! Faites de l'écologie notre priorité !

Merci pour votre écoute. Tenez compte de nos paroles. Ce sont les nôtres ce soir, mais aussi celles de toute une génération qui veut se faire entendre : Sans notre nature, nous n'aurons pas de futur !

Les émotions des élèves ont été évaluées en tout début du projet pédagogique, puis à la fin, après avoir travaillé sur le sujet.

La question posée était : « quelle est votre émotion par rapport aux changements climatiques et à l'effondrement de la biodiversité en vous inspirant de cet exemple ? »

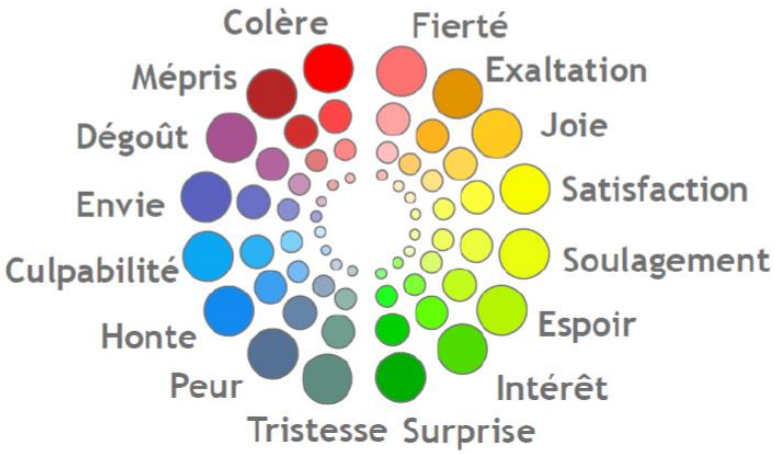

A la demande de certains élèves, nous avons dû rajouter l'indifférence qui leur a permis de se positionner, même si c'est plutôt un ressenti, l'objectif étant que chacun puisse s'exprimer.

On peut noter l'évolution vers des émotions plus constructives, à la suite des différents travaux et actions menés au cours de l'année scolaire.

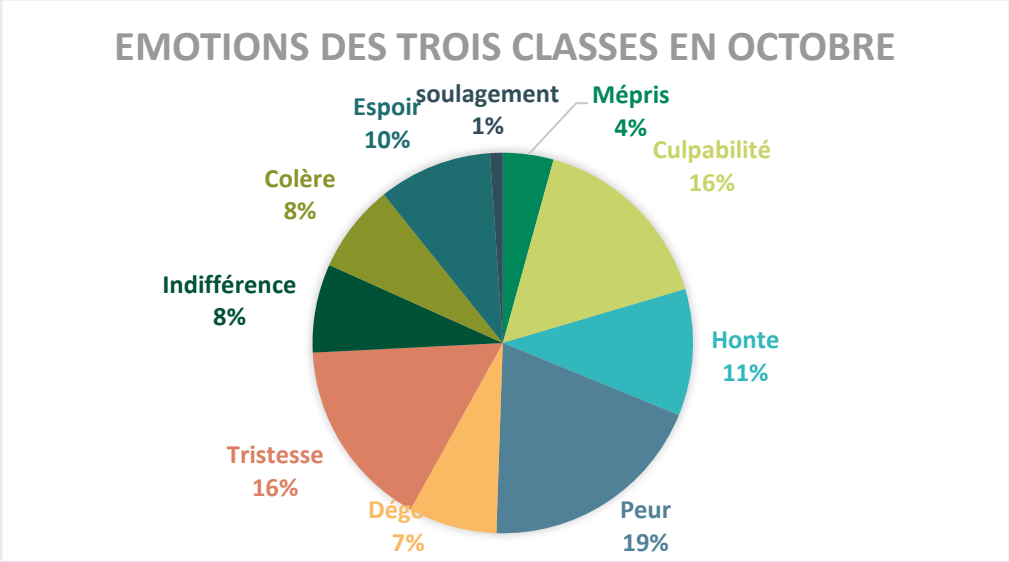

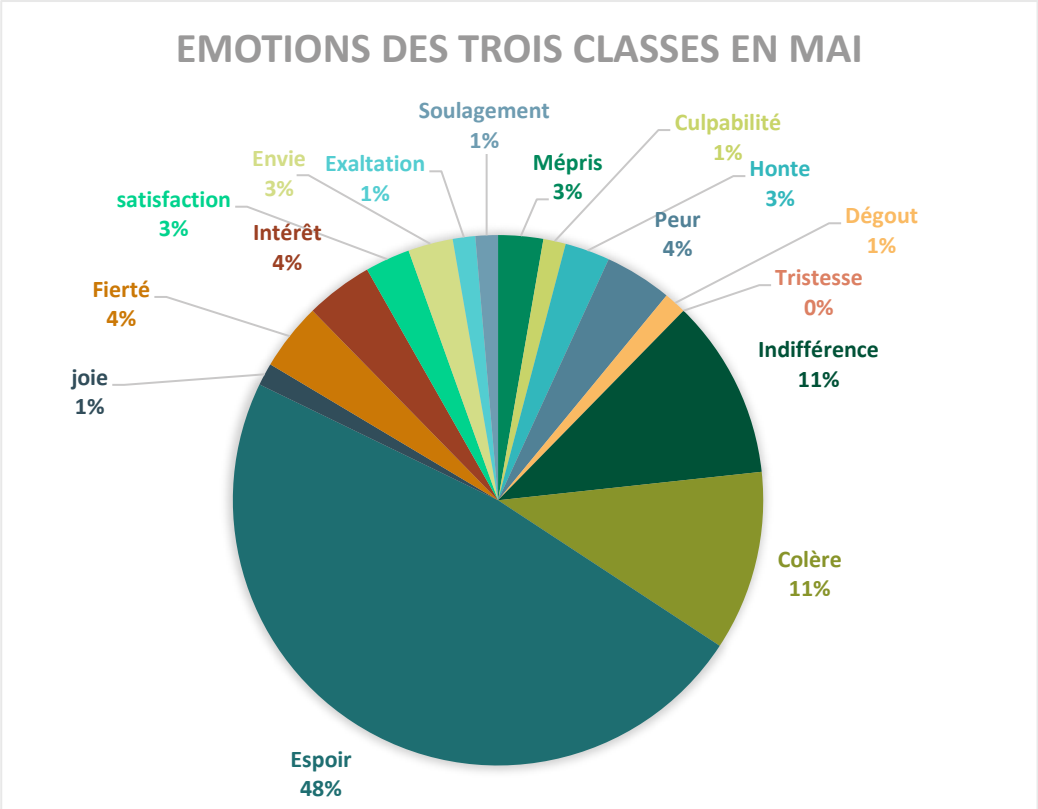

Objectif opérationnel 41 : Améliorer et diversifier les offres d'hébergement touristiques gérées par la RN

MS16 - Gestion et entretien des gîtes

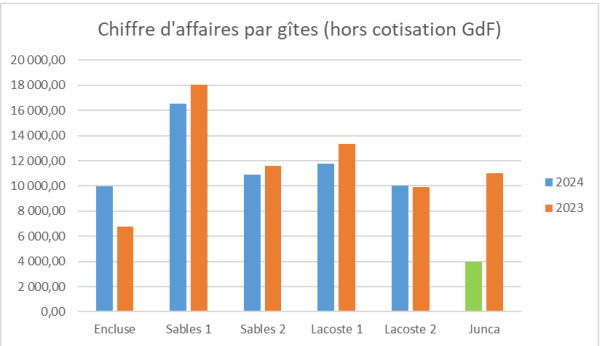

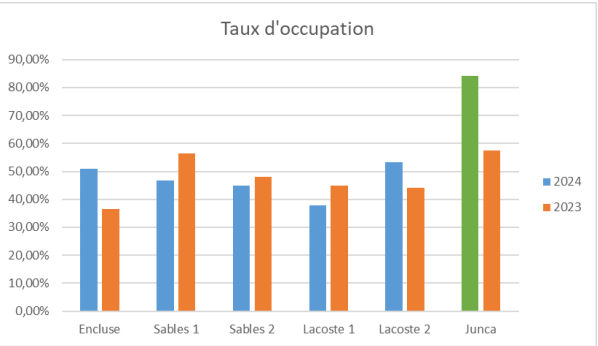

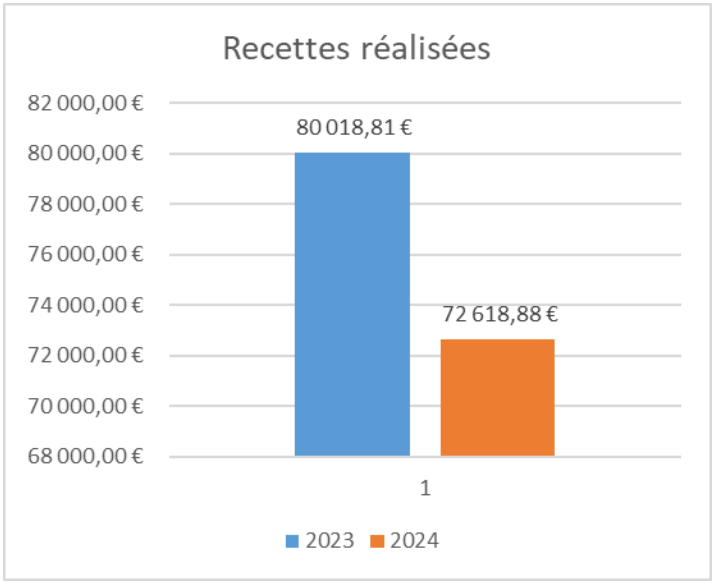

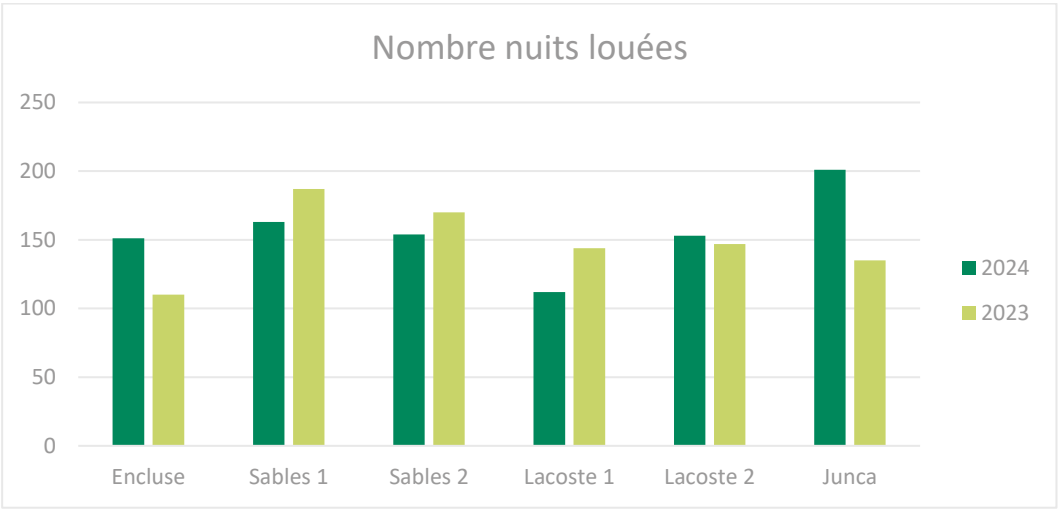

Les recettes réalisées en 2024 sont légèrement en baisse par rapport à l'année 2023 (-9%), notamment en raison de la mise à disposition d'un gîte pour le personnel saisonnier en période estivale. Cette décision s'est imposée au gestionnaire face aux difficultés à recruter du personnel en local, sur une période de forte fréquentation touristique avec une pénurie de logements.

Le tarif réservé aux saisonniers s'élève à 300€ par mois en colocation dans un gîte de 3 personnes (une chambre par personne). Le gîte mobilisé est le gîte Junca possédant 3 chambres et situé en retrait des autres gîtes côté Orx.

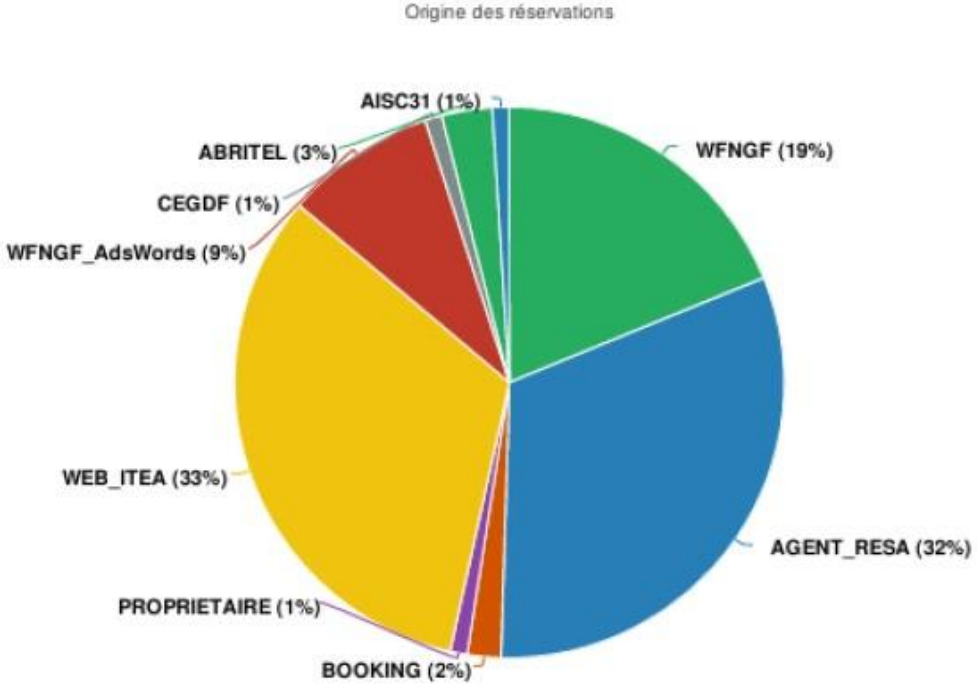
Origine des réservations
AISC31 (1%)
ABRITEL (3%)
CEGDF (1%)
WFNGF_AdsWords (9%)
WEB_ITEA (33%)
PROPRIETAIRE (1%)
BOOKING (2%)
WFNGF (19%)
AGENT_RESA (32%)

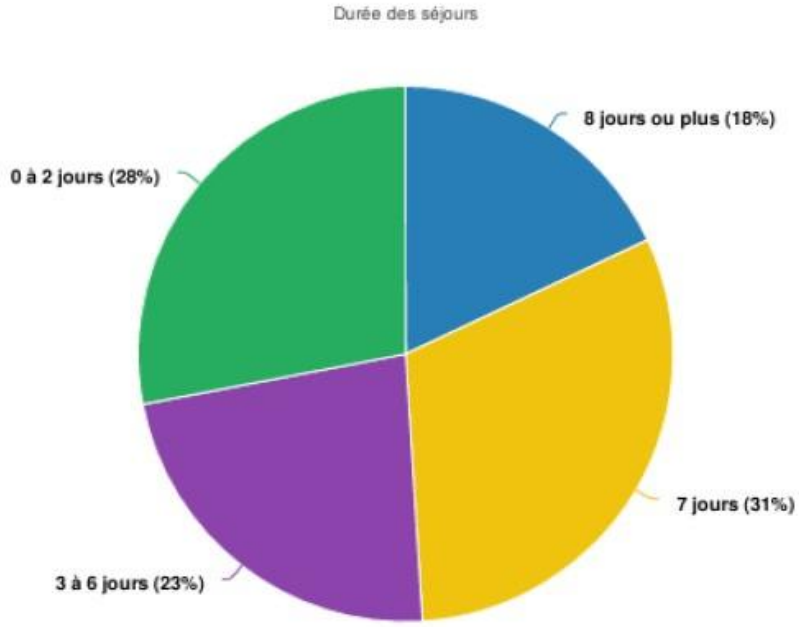

CI03 - Valorisation et développement des gîtes

Un travail d'analyse a été effectué avec Gîtes de France en septembre 2024 afin de rationaliser les coûts et la commercialisation des gîtes.

L'état général et l'entretien des gîtes correspondent aux attentes du Label Gîtes de France et au cahier des charges national 3 épis.

Cela confirme qu'un soin particulier aux aménagements et aux équipements ainsi qu'au ménage et à l'entretien général des lieux est respecté. Les clients savent également apprécier ces éléments.

Quelques conseils et aménagements prioritaires :

- Rénover les joins des baignoires
- Poursuivre le renouvellement de l'électroménager (réfrigérateur de Lacoste 1, lave-linge de Sables 2)
- Remplacer le plan de travail dans Sables 1
- Supprimer les traversins qui ne sont plus nécessaires : 2 oreillers par personne suffisent
- Enlever les matériels trop usagés (fauteuils en osier notamment)
- Prévoir de remplacer la literie qui date de 2005
- Aménager un poste de télétravail dans les gîtes de 8 personnes pour favoriser l'accueil de télétravailleurs (réalisé dans Sables 1).

- Installer un meuble vasque avec miroir intégré (à la place des néons) afin de moderniser l'ensemble sans engager une rénovation complète des lieux, retirer les meubles en bois massif pour alléger la pièce et ajouter quelques patères supplémentaires.

Une réflexion a aussi été conduite pour rationaliser la gestion budgétaire des hébergements :

- Période d'ouverture : fermeture de 3 gîtes en période hivernale et maintien de l'ouverture des 3 autres gîtes à l'année (rationalisation de la mise en chauffe d'un hébergement et de la préparation d'un gîte par exemple)
- Week-ends et courts séjours : paramétrage de la durée minimale de réservation à 3 nuits au lieu de 2 nuits (expérimentation) hors période estivale et hors vacances scolaires

-

Objectif opérationnel 42 : Participer à la sécurisation et à l'apaisement des usages sur la RD71 tout en veillant à préserver les enjeux de la RNN en termes de biodiversité et à minimiser les impacts induits par le projet de Voie Verte

MS45 - Suivi du projet d'aménagement de la RD71 et participation aux réunions avec les porteurs du projet

Travaux de la voie verte « chaucidou » sur la RD71 et inauguration :

Malheureusement, des nombreuses incivilités ont été constatées pendant les travaux de marquage (en particulier avec des cyclistes paradoxalement), qui ont conduit la Communauté de communes à mettre en place une surveillance jour et nuit par des vigiles pendant près de 15 jours pour préserver les marquages au sol (cf. posts facebook).

Réserve Naturelle du Marais d'Orx 😠 se sent très fâché.
Publié par Fabienne Puyo · 20 septembre 2024 ·

⚠️ marquages en cours sur la rd71⚠️🚧

Nous partageons avec regret ce post de MACS, Communauté de communes et nous nous associons à eux pour demander aux usagers de respecter le travail des entreprises et l'interdiction de passage sur la RD 71 .... y compris pour les piétons et les cyclistes⛔🚴🚴🚴🚨

Plus que quelques jours de patience pour profiter de cette voie traversant un site naturel protégé et dédiée aux mobilités douces, aménagée pour le confort et la sécurité de tous les usagers.

🐦🦩🪽🦆Le circuit de la réserve naturelle reste ouvert et accessible !

Merci

MACS, Communauté de communes
20 septembre 2024 ·

Incivilités sur le chantier de la voie cyclable « chaucidou » - Marais d'Orx 🚧🚲

Depuis lundi, la route digue est fermée pour l'aménagement de marquages cyclables . Malheureusement, plusieurs usagers ont déplacé les barrières pour circuler malgré l'interdiction.
Un incident a eu lieu hier après-midi : un cycliste a percuté et blessé une employée de l'entreprise de signalisation. Une plainte sera déposée.
⚠️ Pour la sécurité de tous, nous avons renforcé la surveillance. Respectez les interdictions et les consignes en place.
Merci de votre compréhension !

👉 À savoir : Les photos ci-dessous sont des photos du marquage en cours de réalisation, le chantier n'
travaux est prévue au vendr fin du
chantier serait décalée d'aut

#ccmacs #securité #travaux
Orx Village Ville de Labenn
Communauté de commune du
littoral Réserve Naturelle d

Boost de publication et statistiques non disponibles
Vous ne pouvez obtenir des statistiques sur la publication originale d'une publication partagé...
Fermer

<u>Ouverture d'une ligne YEGO desservant les plages et la RNN du Marais d'Orx :</u>

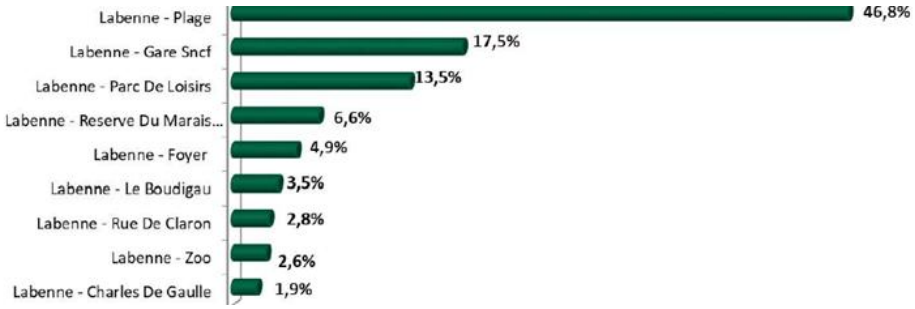

Objectif opérationnel 43 : Améliorer la compréhension de la gestion et des services rendus au territoire

CC03 - Mise en place d'actions et outils de communication

- Actualisation et alimentation du site internet
- Newsletter
- Réseaux sociaux Facebook et Instagram
- Plaquette du programme d'animation 2024
- Plan A3 de la RNN

Afin de limiter la production de papier, les visiteurs sont incités à utiliser une version numérique des supports via un flash code.

-

-

CC04 - Valorisation des services rendus par la RNN

Les résultats de l'étude des valeurs ajoutées de la RNN du Marais d'Orx (VertigoLab/RNF, 2016) sont régulièrement mis en avant afin de sensibiliser les acteurs aux enjeux et à la contribution de la RN au territoire.

Exemples de temps de valorisation :

- Visite des élus et partenaires technique du bassin versant dans le cadre de l'étude SOCLE portée par le Syndicat de rivière Côte sud
- Valorisation des services rendus auprès des Communautés de Communes du Seignanx et de MACS (intégration de la Communauté de Communes du Seignanx au sein du SMGMN à la place de la commune seule de Saint-André-de-Seignanx).
- Interventions dans le réseau RAMSAR (Séminaire à La Réunion) et dans le réseau RNF, séminaire des DREAL à Poitiers...
- Article dans la revue de l'AUDAP n°3, mai 2024

Objectif opérationnel 46 : Mieux encadrer les relations médias

CC06 - Rencontre avec les médias / relecture

Régulièrement, la RNN reçoit des sollicitations de reportages (magazines, vidéos, …) et il est nécessaire d'accompagner, d'encadrer voire de relire et corriger les articles afin de diffuser les informations les plus justes et actualisés au sujet du site.

La presse est régulièrement orientée vers la RNN du Marais d'Orx par Landes Attractivité dans le cadre de sa mission de promotion touristique du territoire landais. Il convient cependant de veiller à un accueil de qualité, anticipé et ciblé sur les messages à enjeux pour la réserve (changement climatique, protection de la biodiversité) tout en limitant la communication sur des périodes de surfréquentation touristique.

Revue de presse 2024 :

- Le 13 mai 2024, France Bleu Gascogne a publié un article enthousiaste relatant la naissance de quatre petits balbuzards pêcheurs dans le Marais d'Orx, visibles grâce à une caméra installée au-dessus du nid. Ces naissances sont le fruit d'un programme de réintroduction commencé en 2018.
- Le 3 décembre 2024, Presselib a mis en lumière les travaux scientifiques menés fin octobre, avec l'utilisation d'un carottier pour analyser la tourbe du marais. Ces études visent à estimer le potentiel de stockage de carbone du site, estimé à plus de 100 750 tonnes pour la zone nord, soulignant son rôle écologique dans la lutte contre le changement climatique.
- Le 5 novembre 2024, Landes-Info a relayé l'inauguration d'un aménagement de la RD 71 près du Marais d'Orx. Plutôt que d'élargir la route au détriment de la réserve, un dispositif sobre a été choisi : un « chaucidou », séparant les flux automobiles, cyclables et piétons, avec un

revêtement à deux couleurs et une glissière de sécurité pour préserver l'environnement et sécuriser les usagers.

- Reportage France inter, Denis Chessoux, à l'occasion de sa venue pour le Congres RNF en avril 2024
-

Objectif opérationnel 48 : Maintenir la qualité paysagère su site

MS17 - Préservation de l'identité paysagère du site

Cf. IP15 sur l'entretien des milieux ouverts en lien avec les travaux d'enlèvement des saules en bordure du RD71 côté marais barrage depuis l'entrée du marais pédagogique.

L'objectif des travaux d'enlèvement de saules était de conserver une vue dégagée depuis l'entrée du site, depuis l'espace Béziers, comme depuis l'étage de la Maison d'accueil, en lien avec la scénographie mise à disposition du public sur la lecture du paysage.

Vue dégagée du marais depuis l'espace scénographie de l'étage de la maison Béziers

FACTEUR CLE DE REUSSITE 2 : Connaissances naturalistes, techniques et scientifiques

OLT5 : Améliorer en continu les connaissances naturalistes, techniques et scientifiques

CS53 – Inventaires, suivis et recherches spécifiques (En interne et/ou prestataires)

Unité écologique fonctionnelle des anatidés hivernants :

Au total, 65 individus ont été bagués au cours de l'hiver 2023-2024 dont 49 sarcelles d'hiver. 74 contrôles d'oiseaux déjà marqués sur le site ont été réalisés soit par recapture directe soit par lecture des marques nasales.

Fin 2024, la Réserve Naturelle a été contactée par l'équipe du projet HABITRACK. Ce projet financé par l'Union Européenne vise à fournir des connaissances cruciales pour la conservation des habitats de reproduction, de migration et d'hivernage pour 14 espèces d'oiseaux chassables en Europe grâce notamment à l'acquisition de données de géolocalisation individuelles par un déploiement massif de balises GPS pour chaque espèce.

Deux espèces concernent le site du Marais d'Orx : le Canard pilet et la Sarcelle d'hiver.

Cette collaboration permettra à la fois de répondre aux différentes questions de ce projet et représente également une grande opportunité afin de répondre aux questions plus locales d'unités fonctionnelles. En effet, l'étude permettra une meilleure compréhension des besoins des anatidés en hivernage sur la zone Marais d'Orx/Vallée de l'Adour dans un objectif de conservation des espèces et habitats.

Photo d'une femelle Sarcelle d'hiver marquée (PN4) sur le site de la RNN du Marais d'Orx en mars 2022 et observée sur le site de Havergate Island Nature Reserve au Royaume-Uni en décembre 2022

Suivi de la Marouette de Baillon sur le site du Marais d'Orx :

En 2024, les 4 sorties nocturnes réalisées sur le mois de juin et étalées entre le 4 et le 25 du mois n'ont pas permis de détecter l'espèce. Il est à noter que quasiment toutes les sorties ont été fortement parasitées par la présence de chœurs de grenouilles vertes rendant la détectabilité de l'espèce plus difficile. Les fluctuations interannuelles observées depuis sa découverte sur le site en 2021 viennent conforter notamment les suivis menés en Espagne sur le caractère itinérant et instable de l'espèce. Au total, 11 heures de terrain ont été consacrées au suivi de l'espèce en interne.

En collaboration avec le CPIE Seignanx et Adour, une publication relatant la découverte de la Marouette de Baillon sur le site du Marais d'Orx et le suivi mis en place est parue fin d'année 2024 dans une revue ornithologique de terrain « Ornithos » : Présence de la Marouette de Baillon dans le marais d'Orx (Landes)/ Baillon's Crake in the Marais d'Orx, south-western France.

Étude pédologique et paléoécologique du site du Marais d'Orx :

Des partenariats se sont noués autour du projet porté par la réserve naturelle. Une dynamique d'échanges entre porteurs de projets de recherche dans les Landes s'est mise en place autour du sujet de l'ancien estuaire de l'Adour. Les relations entre le gestionnaire et le service Culture et Patrimoine du Département des Landes depuis 2022 se sont renforcées autour du thème Environnement et Archéologie et du partage de connaissances.

Les Universités de St-Etienne, d'Innsbruck et de Bordeaux, le CNRS, Ausonius, FireLandes, le Département des Landes, le Conservatoire du Littoral, les RNN d'Arjuzanx et de l'Etang Noir et enfin Evea qui pratiquait des fouilles préventives à Bénesse Maremne, participent à cette réflexion commune.

Un carottage mécanique à 10 m en novembre 2024 a ainsi pu être financé par le projet Agropast U.Bordeaux, piloté par F. Boutoule de l'institut Ausonius.

L'objectif de carottage était de descendre à une profondeur de 15 m afin d'atteindre la période historique du Néolithique mais la machine a rencontré des contraintes mécaniques (engin sur sol meuble (tourbe) devant forer un sol plus solide et présence d'arbres ensevelis) qui ont bloqué le forage à 10 m.

Carottage de 10 mètres en novembre 2024

De même les premières analyses C14 pour préciser rapidement les périodes atteintes seront financées par le projet Firelandes qui pourra lui aussi profiter d'échantillonnages et de données produites dans le cadre de cette étude.

La carotte est stockée dans la chambre froide de l'Université d'Innsbruck.

Continuité de l'étude paléoécologique de la tourbière du Marais Nord.

La première série d'analyses a concerné les macro-restes, principalement végétaux, qui composent la tourbe. Ces études ont été conduites à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne par Arnaud Montagne dans le cadre de son stage de master « Prévention et Gestion des altérations Environnementales ». Son travail a été co-encadré par Jean Nicolas Haas qui a accueilli Arnaud Montagne dans son laboratoire de l'Institut de Botanique de l'Université d'Innsbruck en Autriche. Après la rédaction d'un premier rapport (Montagne, 2023), le travail s'est poursuivi une année supplémentaire et la rédaction d'un second rapport est en cours à paraître fin 2024 ou début 2025.

Une autre série d'analyses a été conduite par Jean Nicolas Haas et Werner Kofler de l'Université d'Innsbruck. Elle a concerné les grains de pollen, la géochimie et les micro-restes non-polliniques, notamment les foraminifères qui se sont révélés nombreux à certains niveaux. L'analyse n'est pas terminée mais des résultats intéressants apparaissent d'ores et déjà.

FACTEUR CLÉ 2

Réserve Naturelle
MARAIS D'ORX

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les résultats du diagramme palynologique (JN. Haas, W. Kofler, 2024)

Le diagramme palynologique analysé à une résolution d'environ 9 cm (= 31 échantillons sur 274 de sédiments entre 396 et 122 cm de profondeur) révèle 5 biozones pour la sédimentation et la stratigraphie :

Zone 1 (2350-1675 BC) : Zone à forte présence d'influence humaine, avec beaucoup d'indicateur d'agriculture et de pâturage, Forets à Chênes pédonculés, Noisetiers, Sapins, Bouleaux, Pins…. Influence marine, avec des indicateurs microfossiles comme des algues vertes marines, et des cystes de dinoflagellates. La reconstruction du niveau relatif de la mer (fichier "RSL", Relative Sea Level) montre, que la localité de carottage se trouvait juste en dessous du niveau de la mer à cette période. Ainsi de l'eau de mer a clairement influencé la sédimentation locale. Etant donné les sédiments plus clairs dans cette partie et la stratigraphie, on peut exclure un tsunami ou des évènements de tempête pour ce phénomène marin.

Zone 2 (1675-1250 BC) : Zone avec peu d'influence anthropique. La sédimentation de la tourbe s'est faite sans influence marine. Les forêts locales peuvent être caractérisées comme forets alluviales avec une augmentation franche des Aulnes et des Saules. La représentation des chênes, des Noisetiers, des pins, des Epicéas est en baisse. L'eau douce présente donne la possibilité de croissance à des plantes aquatiques diverses comme le Myriophylle à feuilles alternes, les nénuphars, les potamots, rubaniers, Massettes à larges feuilles et à feuilles étroites. On peut aussi noter l'augmentation des Cyperaceae (Carex, Lèches, Linaigrettes…)

Zone 3 (1250-600 BC) : Zone avec peu d'influence anthropique, et la sédimentation de la tourbe c'est fait sans influence marine. Changement de la composition de la forêt sur place ou autour du site carotté, avec l'Aulne qui devient dominant et la présence nouvelle de l'Osmonde Royale typique pour des forêts alluviales tourbeuses.

Pendant la fin de cette période, les changements climatiques sont majeurs avec une détérioration climatique connue pour toute l'Europe vers 850 BC qui ont certainement favorisé Osmuda sur place, et qui pourrait aussi expliquer la réduction majeure de l'influence humaine.

Zone 4 (600-300 BC) : Zone avec relance majeure de l'influence anthropique avec de nombreux indicateurs comme des spores de champignons coprophiles (pâturage), et de nombreuses traces de charbons microscopiques. La sédimentation de la tourbe s'est faite sans influence marine.

Changement de la composition de la forêt sur place ou autour du site carotté avec une réduction majeure de l'Aulne et une augmentation du Chêne, du Noisetier, du Bouleau, des pins et du Hêtre.

Sur place on voit dans les cortèges végétaux l'établissement d'une zone humide assez semblable à ce que l'on voit représenté sur les cartes Napoléoniennes. A noter la forte représentation du Piment Royal qui montre la forte présence d'eau et de précipitations pendant la croissance de la tourbe. C'est confirmé par la hausse des Cyperacées et la présence de la massette à feuille étroite sur place.

Zone 5 (300-25 BC) : Zone avec beaucoup d'influence anthropique (nombreux indicateurs, spores de champignons coprophiles, charbons microscopiques).

La sédimentation de la tourbe s'est faite sans influence marine et on observe beaucoup d'indicateurs de pâturage et d'agriculture.

Période avec un paysage assez semblable à celui de la zone 4 mais il y a encore plus de Cyperaceae (Carex…) avec des valeurs constamment élevées.

On observe cependant l'intrusion de pollen de maïs (Zea mays) impossible dans des sédiments proches du temps des Romains, ce qui prouve la percolation de pollen à cause du drainage de la tourbière réalisé au 19°siècle.

Les sédiments entre 120 cm de profondeur et le haut de la carotte sont ainsi à haut risque de contamination avec des essences végétales et animales récentes. Cependant les macrorestes pourraient être en place dans la stratigraphie en raison de leur dimension et l'analyse approfondie de cette partie pour les macrorestes fait sens. La datation radiocarbone en préparation sur des macrorestes déterminés et prévues à 74 cm de profondeur montrera et prouvera si les sédiments au-dessus de 122 cm de profondeur sont en place ou non.

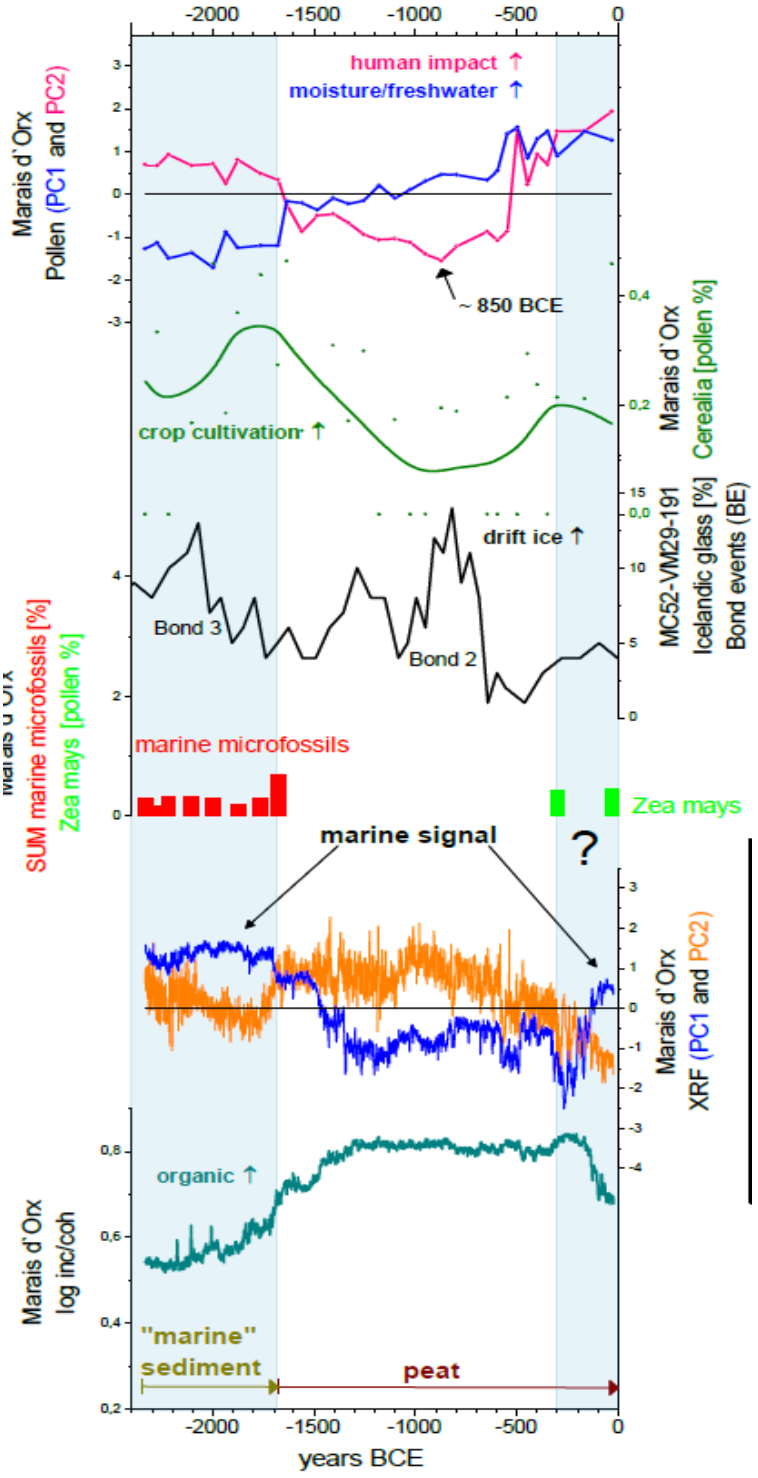

Diagramme des résultats des analyses polliniques, géochimiques et de micro-restes non-polliniques conduites sur la séquence tourbeuse du marais d'Orx (JN. Haas, W. Kofler, 2024)

Suivi comportemental de la Cistude :

2024 était la dernière année de l'étude comportementale prévue depuis 2018. Dès 2019, des tortues ont été équipées de GPS afin de suivre leur déplacement au sein et aux alentours de la RNN dans le but d'adapter la gestion de ces zones à l'avenir.

Les GPS devaient être enlevés du dos des tortues au plus tard au cours de l'année 2024. Cependant, toutes les tortues qui faisaient l'objet d'un suivi n'ont pu être recapturées et tous les GPS n'ont pu être récupérés. Cette action devra donc se prolonger en 2025.

Les données issues de l'étude par CMR sont en cours d'analyse (prestation – fonds vert).

PR03 - Etude comportementale de l'Anguille au Marais d'Orx

L'étude sur la population d'Anguille du Marais d'Orx en partenariat avec la Fédération Départementale de pêche des Landes et MIGRADOUR s'est prolongée par la seconde campagne de pêche dans le Marais Central et s'est terminée en 2024. Le rapport final a été rendu au gestionnaire, lui permettant une réflexion quant à une gestion adaptée de cette espèce et une prise en compte dans le plan de gestion.

Une restitution de l'étude complète a été faite à l'équipe des gardes de la RNN par la chargée de mission de la Fédération de Pêche afin de permettre des échanges sur la gestion piscicole.

PR04 - Participation à des inventaires scientifiques / plans d'action portés au niveau régional, national ou international

Atlas des tourbières 2025 :

Ce projet est financé par le WWF et accompagné par le Pôle relais Tourbières et le SNO Tourbières. Il impliquera tous les acteurs nationaux, régionaux et locaux qui souhaitent y participer.

L'objectif est de faire une mise à jour de l'Atlas de 1949 qui, bien qu'il ne soit pas exhaustif, constitue certainement la plus grande base de données sur les tourbières de France, notamment sur les épaisseurs de tourbe. Si l'objectif en 1949 était de mesurer pour estimer les volumes exploitables entre autres à des fins de combustible, ces données offrent aujourd'hui une base de connaissance très utile pour l'évaluation du stock de carbone des tourbières de France et donc pour la connaissance des enjeux liés à la protection de ces stocks.

L'objectif de cet Atlas est de pourvoir présenter l'état des tourbières en France et présenter le potentiel de restauration en vue d'utiliser les financements privés (crédit carbone) pour valoriser les espaces riches en carbone, limiter ou stopper les relargages dans l'atmosphère et conserver leur biodiversité.

La réserve s'est associée au CPIE du Seignanx sous validation scientifique d'Hervé Cubizolle, spécialiste des tourbières, pour créer en co-rédaction une petite écorégion « Bas Adour et Marais d'Orx » coincée entre les grandes écorégions « des Landes de Gascogne » et « des Pyrénées Ouest ».

Administrativement, cette écorégion est à cheval sur deux départements et quatre Communautés de Communes. Au Nord, la limite de l'écorégion a été établie en fonction de la géologie des sols, notamment sur la base des données Infoterre de BRGM ainsi que sur l'influence récente de l'Adour

dans la morphologie des paysages. Au Sud et à l'Est, c'est la limite du lit majeur et les anciennes divagations du fleuve qui ont servi de limite.

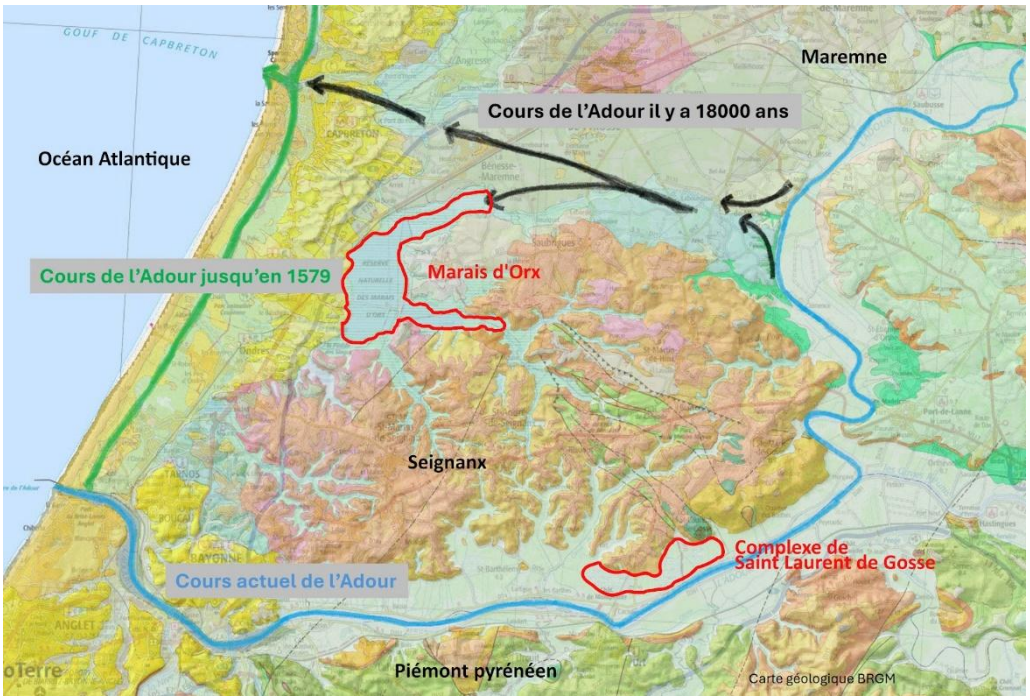

FACTEUR CLE DE REUSSITE 3 : Fonctionnement de la Réserve Naturelle

OLT6 : Assurer un fonctionnement optimal et durable de la Réserve Naturelle

Objectif opérationnel : Organiser la gouvernance de la RNN

MS19 - Organisation et participation aux réunions du SMGMN, gestionnaire de la RNN

Dates des Comités syndicaux :

- Débat d'orientation budgétaire DOB, le 5 mars 2024
- Compte de gestion 2023, Compte administratif 2023 et vote du budget primitif le 20 mars 2024
- DM 1 le 26 juin 2024
- DM 2 le 15 novembre 2024

MS20 - Relations avec le propriétaire Conservatoire du Littoral et représentation sur ses parcelles

Le gestionnaire représente autant que de besoin le propriétaire, le Conservatoire du Littoral, lors des opérations de bornage, suivis de chantier (cf. Tonne du Marais Originel).

MS23 - Organisation et participation aux Comités Consultatifs de la RNN

Comité consultatif de gestion sur le bilan 2024 organisé le 28 janvier 2025.

Objectif opérationnel : Participer aux différents réseaux

MS25 - Participation au réseau Réserves Naturelles de France (RNF)

Accueil du 42è Congres des Réserves naturelles de France à Seignosse, dans les Landes :

Participation de tous les agents du SMGMN et mobilisation importante dans l'organisation du Congrès auprès de RNF.

Discours, tables rondes

Ateliers, commissions

Visites de sites dans le Département des Landes

Festivités autour de la culture locale : sensibilisation au risque baignade avec l'intervention de Stéphanie Barneix (Syndicat des baignades landaises), danse folklorique, beach rugby, soirée des terroirs « peñas régionales »...

Apéritif d'accueil sur la plage de Seignosse

Spectacle d'accueil organisé par le personnel du SMGMN sur l'histoire des Landes et la protection de la nature

Représentations du SMGMN à RNF :

Yohann MONTANE : élu correspondant régional pour RNF, aux côtés de Kevin LELARGE (RNN du Pinail) et Sandra LABORDE (RNR de la Massonne).

Fabienne PUYO : élue administratrice de RNF, en tant que représentante du SMGMN, personne morale. Occupe le poste de Trésorière au sein du bureau de RNF depuis le 16/12/2023, renouvelée en 2024. Membre du COPIL de la Commission Territoire et développement durable et référente nationale du projet « valeur ajoutée ».

MS26 - Participation au réseau de sites du Conservatoire du Littoral

- Participation au Forum National des gardes à Vannes du 12 au 15 février 2024.
- Participation au Forum Régional des gardes à Lacanau les 7 et 8 novembre 2024.

MS27 - Participation à d'autres réseaux (Natura 2000, RAMSAR, congrès divers, réseaux naturalistes …)

- Intervention au séminaire national RAMSAR à la Réunion en mai 2024 (Fabienne Puyo) sur la gestion de la Jussie au Marais d'Orx et les valeurs ajoutées.

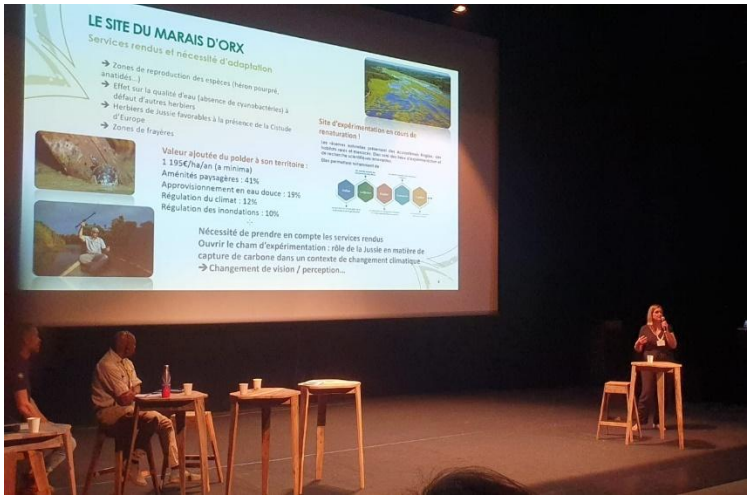

- Participation aux Rencontres Nationales Chauves-Souris à Bourges les 9 et 10 mars 2024.
- Participation aux Rencontres Régionales Chauves-Souris à Limoges les 29 et 30 novembre 2024 : présentation des résultats de l'inventaire des chauves-souris réalisé à la RNN du Marais d'Orx par le CEN-NA.

Objectif opérationnel : Mettre en œuvre et évaluer le plan de gestion

Cf. bilan des actions 2024

Objectif opérationnel : Participer à l'effort national de récolte des données naturalistes

Cf. bilan des actions 2024

Dans le cadre de la révision de la liste de données sensibles « Oiseaux » du SINP régional de l'Observatoire de la Faune en Nouvelle Aquitaine (FAUNA), le SMGMN a participé à un groupe de travail pour reprendre selon une certaine méthodologie chacune des espèces de l'avifaune. Ce travail et ces justifications sont essentielles afin de statuer sur la liste finale de sensibilité qui sera présentée dans un second temps au MNHM et au CSRPN.

Dans le cadre de la mutualisation des stratégies et outils au sein du SMGMN, un travail sur les différentes bases de données a été initié. Deux bases sont utilisées au sein du SMGMN, Visiolittoral pour le Marais d'Orx et FAUNA pour Arjuzanx et l'Etang noir.

Il a été décider de conserver les deux bases pour des besoins de fonctionnalité mais à la condition de pouvoir les rendre compatibles entre elles afin que les données des 3 sites puissent être compilées pour d'éventuelles synthèses et analyses. C'est le cas aujourd'hui, les données concernant le Marais d'Orx viennent alimenter 2 fois par an la base FAUNA par extraction manuelle et réinjection automatique.

Visiolittoral FAUNA Université de BORDEAUX

Objectif opérationnel : Organiser la gestion administrative de la RNN

MS32 - Montage et suivi administratif et financier des opérations

Montage des dossiers d'aide DREAL (DCO et EEDD, PRA Balbuzard), aide de l'Agence de l'eau et aides au titre du fonds vert (DREAL), notamment :

- Dossier d'extension du périmètre de la RNN : aide sollicitée de 95 350,34€ pour 2024 et 2025
- Dossier pour la réalisation d'actions et acquisitions dans le cadre du suivi du Balbuzard pêcheur et Cistude d'Europe, dans le cadre d'espèces à PNA : aide sollicitée de 13 400€

MS33 - Relations et recherche de partenaires financiers

Un temps de travail important a été consacré par le personnel des services communs et la Direction du site du Marais d'Orx à la préparation du budget 2025 et à la construction de divers scenarios budgétaires, en raison de l'annonce faite en octobre du départ de la Région du SMGMN. Le départ a été proposé en 3 étapes : -30% en 2025, -60% en 2026 et 0% en 2027. Ce départ nécessite cependant la modification des statuts du SMGMN et une étude d'impact de la part du membre sortant.

Par ailleurs, un travail a été engagé avec la communauté de communes du Seignanx pour intégrer le SMGMN en lieu et place de la commune de Saint-André de Seignanx. Cette intégration est plus cohérente pour la prise en compte des enjeux de la réserve naturelle et compte tenu des compétences de la Communauté de commune en matière d'urbanisme, de gestion de l'eau et d'aménagement du territoire.

MS35 - Gestion administrative (secrétariat, documentation, archivage ...)

- Mission d'archivage réalisée par le CDG 40 essentiellement réalisée à Arjuzanx (services communs) et dont une part est affectée à la RNN du Marais d'Orx.
-

Objectif opérationnel : Gérer le personnel et les stagiaires

MS36 - Formation permanente du personnel (AFB, CDL, CDG, ...)

- Formation aux MAEC : Raphaelle Debats (1j)
- Formation Police, conduite d'auditions : Romain Datcharry (5j)
- Formation « inventaires et suivi papillons de jour », Cpie Seignanx : Stéphanie Favril (1j)
- Formation Natur'adapt RNF : Stéphanie Favril et Yohann Montane

MS38 - Recrutement et encadrement du personnel (permanents, saisonniers, stagiaires ...)

Pour l'année scolaire 2023-2024, la réserve naturelle a accueilli 16 stagiaires allant du niveau de 3ème jusqu'au Master 1.

Le temps affecté à la gestion de la RNN du Marais d'Orx en 2024 s'élève à 11 ETP et se décompose de la façon suivante en temps effectivement réalisé :

- Equipe services communs : Directeur SMGMN (affecté à 13% au site du Marais d'Orx ; exceptionnel en raison du contexte budgétaire particulier en 2024), Responsable administrative et budgétaire (affectée à 40%), agent administratif comptable (affectée à 34%) ➔ 0,88 ETP, 3 agents à temps complet mais affectés partiellement à la RNN.
- Directrice et Conservatrice de la RNN Marais d'Orx ➔ 1,84 ETP, 2 agents à temps complet
- Equipe de gardes technicien et sensibilisation du public ➔ 4,81 ETP, 5 agents à temps complet

- Agent d'accueil et de gestion des gîtes ➔ 0,61 ETP (1 agent en mi-temps thérapeutique jusqu'au 6 octobre 2024)
- Agent d'entretien permanent ➔ 0,99 ETP (1 agent)
- Agents saisonniers ➔ 1,85 ETP dont :
    - ⇨ 0,74 ETP pour l'accueil du public et la gestion des gîtes (1 agent 6 mois et 1 agent 2 mois)
    - ⇨ 1,11 ETP pour l'entretien du site et la gestion des espèces exotiques envahissantes (entretien des canaux de ceinture) pour 4 agents (1 agent 6 mois ; 3 agents 2 mois)

Objectif opérationnel : Mutualiser la recherche scientifique

PR08 - Mutualiser des suivis / actions de gestion au sein du SMGMN

Le groupe « scientifique » s'est réuni à 4 reprises cette année 2024, en particulier pour travailler sur les bases de données BDD afin d'uniformiser la saisie des données scientifiques au sein du SMGMN et de permettre in fine des extractions communes aux trois sites.

Une réflexion a été également menée sur l'acquisition de sondes automatiques de paramètres physico-chimiques pour les trois sites, dans une logique d'achat groupé et dans un souci d'uniformisation de la saisie des données.

Le groupe « Police » est également monté en puissance, en organisant 2 réunions, afin d'uniformiser la pratique de la Police de l'Environnement sur les 3 sites, ainsi que le degré de connaissances (MAJ).

PR09 - Partenariats avec des organismes de recherche scientifiques selon thématiques

Projet CHABOTE :

Le site de la RNN du Marais d'Orx est intégré au projet **CHABOTE (Conditions Hydro-écologiques d'Apparition du Botulisme et Occurrence de Toxines en Etangs)** qui a démarré début 2024. Ce projet piloté par l'OFB, entend améliorer les connaissances et la compréhension de l'apparition des épisodes de botulisme en étang. Pour rappel, le site de la RNN du Marais d'Orx est sujet à des épisodes de botulisme plus ou moins virulents mais quasi-annuels et constitue donc un site d'étude très intéressant pour le sujet.

En 2023, un certain nombre d'échantillons (écouvillons sur oiseaux, sédiments, végétation aquatique, eau, insectes aquatiques) ont été collectés afin de mieux cerner la problématique et ainsi participer à un effort de connaissance. L'année 2024 a fait office d'année-test permettant d'affiner les protocoles et le dimensionnement du projet. Le projet encadré par une thèse devrait lui, réellement démarrer en 2026.

Objectif opérationnel : Acquérir et renouveler le matériel nécessaire à la gestion de la RNN et aux animations pédagogiques

MS39 - Achat et renouvellement des équipements et matériels nécessaires à la gestion, aux suivis naturalistes et aux animations pédagogiques

Cf. bilan budgétaire 2024

Objectif opérationnel : Entretenir, maintenir et adapter les bâtiments et infrastructures nécessaires à la gestion de la RNN

MS40 - Entretien, maintenance et adaptation des bâtiments et infrastructures nécessaires à la gestion de la RNN

Cf. bilan budgétaire 2024

Objectif opérationnel : Entretenir, maintenir et adapter le matériel de gestion

MS41 - Entretien et maintenance des équipements et matériels de gestion

Cf. bilan budgétaire 2024

Objectif opérationnel : Assurer le fonctionnement de la boutique du site

MS43 - Inventaire, achats des articles et gestion du stock, régie, … de la boutique

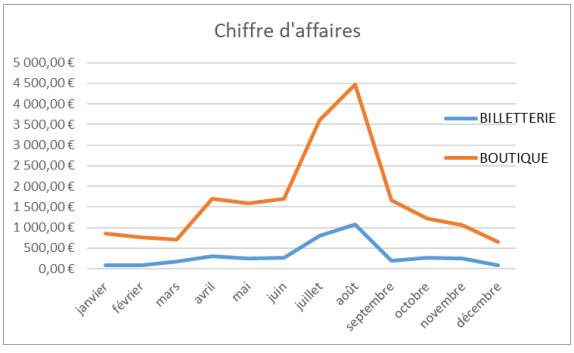

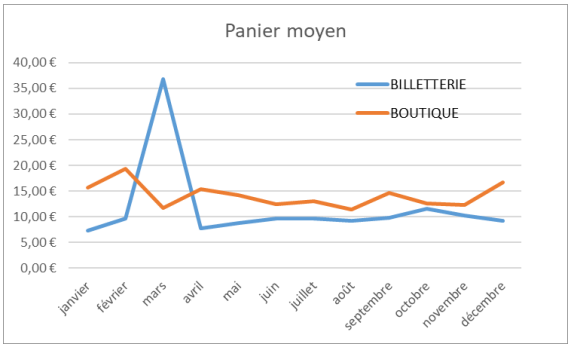

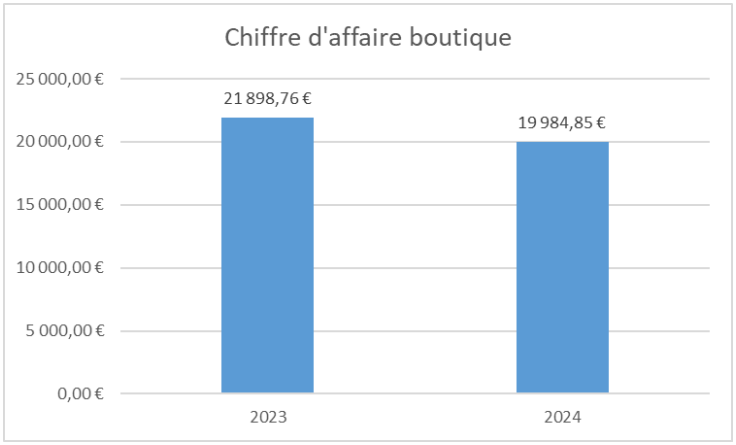

Objectif opérationnel : Exporter les savoir-faire de la RN

EI09 - Interventions à des colloques, interventions hors RN sur demande, ...

Cf. Diverses interventions mentionnés dans le document : Intervention Séminaire RAMSAR – La Réunion – mai 2024. ; Festival image des Pyrénées ; interventions dans le cadre du PNA Balbuzard, Journées techniques diverses évoquées plus haut (chiroptères, spatules blanches, ...)...

BUDGET REALISE 2024

Section de fonctionnement

Dépenses

La section de fonctionnement présente un excédent de clôture de 54 534,14 €.

Pour rappel, le montant total des crédits alloués au Site du Marais d'Orx (BP + DM1 et 2) s'élevait à 998 000,00 €.

Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2024 s'élèvent à 960 757,96 €.

Chapitre 011 « Charges à caractère général »

Les dépenses principales réalisées sur ce chapitre correspondent :

- -aux frais d'électricité, en baisse de 8,17 % par rapport à 2023 (pluviométrie importante en fin d'année 2023) mais qui représentent pour cet exercice encore, un montant conséquent : 77 739,75 € ont été dépensés dont environ 62 250 € pour faire fonctionner la station de pompage ;
- aux frais d'études réalisées pour un montant de 54 686,08 €, qui concernent notamment :

pour la seconde et dernière année, l'évaluation du stock d'anguilles dans le marais ; cette étude a été conduite par la Fédération de pêche pour un montant de 20 476,30 €. Ces frais ont bénéficié du financement du Fonds Vert à hauteur de 80 % de leur coût ;

la mise en œuvre du projet d'extension du périmètre de la réserve naturelle au casier Burret (inventaires piscicoles, suivi entomofaune, pour un montant de 14 582,00 € ; ces études bénéficient également du financement du Fonds vert à hauteur de 80 % de leur coût ;

le suivi de la qualité de l'eau. Depuis plusieurs années, ce suivi est effectué par la production d'analyses réalisées par le Laboratoire des Pyrénées et des Landes de LAGOR (64) : en 2024, ce suivi a coûté 7 716,22 €. Il ne sera pas reconduit en 2025 en raison de contraintes budgétaires ;

- aux coûts liés à l'entretien des locaux du Site (Maison d'accueil, bureaux, gîtes) qui représentent pour 2024 un montant de 23 033,58 € ;
- aux adhésions et cotisations aux différentes structures partenaires (RNF, ALPI, ADACL, cotisations pour les services du Centre de Gestion, ASA de DFCI, Gîtes de France, CNAS …), pour un montant en 2024 de 21 615,88 €.

Les dépenses sur le chapitre 011 ont globalement diminué de 11,75 % par rapport à l'exercice précédent.

Chapitre 012 « Charges de personnel »

Les Charges de personnel sont en baisse en 2024 de 7,06 % par rapport à l'exercice précédent, malgré l'impact des évolutions de carrières des agents, les augmentations de la valeur du point

d'indice intervenues courant 2023 et la revalorisation indiciaire appliquée à partir de janvier 2024.
En raison de difficultés budgétaires :

- le coût du salaire du Directeur du Syndicat Mixte, habituellement comptabilisé toute l'année à hauteur de 40 % sur le budget du site du Marais d'Orx, n'a pu être pris en charge par la réserve que durant 4 mois ;
- le nombre de recrutement d'agents saisonniers pour l'arrachage manuel de la jussie a diminué.

De plus, en 2023, un agent contractuel a été employé durant toute l'année pour pallier l'absence d'un agent placé en congé longue maladie.

Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »

A ce chapitre, la principale dépense d'un montant de 3 862,80 € correspond au versement de la gratification au bénéfice d'une stagiaire recrutée durant une période de 6 mois.

Chapitre 66 « Charges financières »

Le montant des dépenses réalisées au chapitre « Charges financières » en 2024 comprend :

- les intérêts du crédit court terme, contracté en 2024 pour le préfinancement de la TVA sur une partie des dépenses d'investissement exécutées en 2024, dans l'attente du versement du FCTVA : 925,89 € ;
- la comptabilisation des Intérêts Courus Non Echus (ICNE) pour un montant de 195,39 € ;
- les frais de gestion et intérêts liés à l'utilisation d'une Ligne de trésorerie souscrite dans l'attente du versement des contributions statutaires et dotations en section de fonctionnement, pour un montant de 2 538,27 €.

Chapitre 042 « Opérations d'ordre entre sections »

En 2024, il a été procédé aux écritures d'ordre de fonctionnement suivantes :

- 46 083,38 € € au titre de l'amortissement des biens et des bâtiments pour le site du Marais d'Orx, (cette dépense de fonctionnement correspond à une recette d'investissement du même montant).
- 3 000,00 € au titre d'écritures comptables relatives à une cession de bien (broyeur sinistré, déclaré hors d'état d'usage, dédommagé par l'assurance).

Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalise
011	Charges à caractère général	331 781,01	299 540,95
6037	Variation stocks de marchandises & de terrains nus	10 307,22	10 307,22
60611	Eau et assainissement	1 700,00	1 460,34
60612	Energie - Electricité	80 673,79	77 739,75
60622	Carburants	11 000,00	10 802,69
60623	Alimentation	600,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	1 383,84
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	5 368,07
60636	Habillement et vêtements de travail	2 000,00	1 791,13
6064	Fournitures administratives	700,00	609,21
60668	Autres produits pharmaceutiques	1 500,00	1 202,13
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 525,78
6078	Autres marchandises	11 000,00	9 096,05
611	Contrats de prestations de services	3 600,00	2 432,77
61358	Autres	1 000,00	1 452,00
61521	Terrains	15 000,00	5 712,00
615221	Bâtiments publics	8 000,00	8 375,38
615228	Autres bâtiments	5 000,00	3 656,49
615231	Voiries	2 500,00	0,00
61551	Matériel roulant	15 000,00	13 589,33
61558	Autres biens mobiliers	4 500,00	4 562,04
6156	Maintenance	5 600,00	6 374,24
6168	Autres	9 800,00	9 755,64
617	Etudes et recherches	62 500,00	54 686,08
6182	Documentation générale et technique	100,00	212,00
6184	Versements à des organismes de formation	600,00	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	2 500,00	2 175,19
62268	Autres honoraires, conseils…	1 500,00	773,30
6228	Divers	1 750,00	1 305,90
6234	Réceptions	500,00	337,48
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	2 336,20
6251	Voyages, déplacements et missions	7 000,00	7 267,62
6261	Frais d'affranchissement	250,00	237,40
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	8 286,34
627	Services bancaires et assimilés	100,00	77,88

6281	Concours divers (cotisations...)	21 000,00	21 615,88
6283	Frais de nettoyage des locaux	24 500,00	23 033,58
012	Charges de personnel et frais assimilés	611 000,00	604 594,11
6218	Autre personnel extérieur	3 200,00	3 146,59
6331	Versement mobilité	1 750,00	1 739,08
6332	Cotisations versées au FNAL	1 600,00	1 593,88
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	6 700,00	7 012,55
64111	Rémunération principale	279 250,00	278 465,83
64112	Supp. fam. de traite. & indemnité de résidence	4 200,00	3 150,60
64118	Autres indemnités	85 000,00	85 841,88
64131	Rémunérations	43 500,00	40 273,81
64138	Primes et autres indemnités	2 500,00	2 142,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	54 000,00	53 014,97
6453	Cotisations aux caisses de retraite	92 000,00	92 956,76
6454	Cotisations aux ASSEDIC	2 000,00	1 732,72
6455	Cotisations pour assurance du personnel	23 500,00	22 259,61
6456	Versement au FNC du supplément familial	1 600,00	1 229,42
64731	Versées directement	9 100,00	9 044,57
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 100,00	989,84
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 218,99	49 083,38
6761	Diff. sur réalisations (positives) transf. en inv.	0,00	3 000,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	47 218,99	46 083,38
65	Autres charges de gestion courante	3 950,00	3 879,97
65124	Autres remboursements	3 900,00	3 862,80
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	16,11
65888	Autres	50,00	1,06
66	Charges financières	3 900,00	3 659,55
66111	Intérêts réglés à l'échéance	900,00	925,89
661121	ICNE de l'exercice N	0,00	195,39
6688	Autres	3 000,00	2 538,27
67	Charges spécifiques	150,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	150,00	0,00
	Total Général	998 000,00	960 757,96

Recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à un montant de 1 015 292,10 € dont 30 086,39 € au titre du report de l'excédent de fonctionnement 2023.

Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalise
002	Excédent de fonctionnement reporté	30 086,39	30 086,39
002	Excédent de fonctionnement reporté	30 086,39	30 086,39
013	Atténuations de charges	10 000,00	11 197,11
6037	Variation stocks de marchandises & de terrains nus	10 000,00	11 197,11
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 694,14	33 849,54
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	33 694,14	33 849,54
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	29 684,40	29 928,98
70388	Autres redevances et recettes diverses	4 700,00	3 858,85
7062	Redevances & droits des serv. à caractère culturel	8 000,00	9 020,50
7078	Autres marchandises	16 984,40	17 049,63
74	Dotations et participations	807 145,07	816 789,23
744	FCTVA	1 302,64	1 302,64
74718	Autres	235 682,00	223 892,96
7472	Régions	87 720,00	87 720,00
7473	Départements	228 072,00	228 072,00
74748	Autres communes	1 403,50	1 403,50
74758	Autres groupements	33 684,50	33 684,50
74773	FEADER	4 280,43	4 280,43
747888	Autres	215 000,00	236 433,20
75	Autres produits de gestion courante	86 000,00	89 128,92
752	Revenus des immeubles	70 000,00	72 618,88
75888	Autres	16 000,00	16 510,04
77	Produits spécifiques	1 390,00	4 311,93
773	Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	1 390,00	1 311,93
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	3 000,00
	Total Général	998 000,00	1 015 292,10

Chapitre 013 « Atténuation de charges »

Les opérations relatives à la valorisation du stock des produits vendus dans la boutique de la Maison d'accueil du site, ont permis la réalisation d'un montant de 11 197,11 €.

Chapitre 70 « Produits des services, du domaine »

Le montant de réalisation des recettes perçues au titre des visites guidées et des ventes dans la boutique de la Maison d'accueil, est en baisse par rapport à l'exercice 2023 de 1,51 % ; la recette

perçue grâce à l'organisation de visites guidées, augmente de plus de 30 %, mais les ventes à la boutique diminuent de plus de 8 %.

Par ailleurs, le montant des redevances liées à l'occupation du Marais dans le cadre de conventions, par, désormais, quatre agriculteurs (au lieu de cinq jusqu'en 2023) a également diminué : 3 858,85 € ont été perçus au lieu de 4 788,95 € en 2023.

Chapitre 74 « Dotations, subventions et participations »

S'agissant des « Dotations, subventions et contributions » effectivement perçues, celles-ci se répartissent comme suit :

Dotations, subventions et participations	2024
Participation de l'Etat – FCTVA	1 302,64€
Participation de l'Etat – Dotation courante opération.	120 540,00€
Participation de l'Etat – Education à l'environnement	28 327,00€
Participation de l'Etat – Fond vert	65 025,96€
Participation de l'Etat – PNA Balbuzard Pêcheur	10 000,00€
FEADER – MAEC	4 280,43€
Participations statutaires – Région	87 720,00€
Participations statutaires – Département	228 072,00€
Participations statutaires – Com de Communes MACS	33 684,50€
Participations statutaires – Commune Saint-André-de-Seignanx	1 403,50€
Agence de l'Eau Adour Garonne	236 433,20€

a) Les dotations de l'Etat s'établissent en 2024 de la manière suivante :

- Versement du FCTVA relatif aux dépenses d'entretien des bâtiments et de la voirie réalisées en 2022, pour un montant de 1 302,64 € ;
- Dotation au titre de la Réserve Naturelle, pour un montant de 120 540 €, augmentée de 5 % à partir de 2024 ;
- Attribution d'une aide d'un montant de 28 327 € correspondant aux charges de l'emploi de 0,75 ETP dédié à des missions d'éducation à l'environnement, elle aussi, augmentée de 5 % en 2024 ;
- Versement de subventions au titre du dispositif du Fond vert pour le financement :

de l'étude anguilles (13 105,96 €) ;

du projet d'extension du périmètre de la réserve naturelle au casier Burret (50 000 €) ;

du suivi cistudes (1 920, €).

- aide d'un montant de 10 000,00 €, attribuée pour le portage de l'animation de la déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur du Balbuzard Pêcheur et du Pygargue à queue blanche.

b) Les montants des contributions statutaires des collectivités membres sont inchangées depuis 2022. A noter, la contribution de la commune de Saint-André-de Seignanx pour le dernier exercice : la Communauté de communes du Seignanx se substitue à la commune en qualité de membre du Syndicat Mixte, à compter de 2025.

c) A compter de 2024 et pour une durée de 5 ans, le versement d'une aide de 4 280,43 € de l'Europe dans le cadre de la PAC et des Mesures Agroenvironnementales et Climatiques ;

d) La participation de l'Agence de l'Eau qui s'élève à 236 433,20 €, soit une augmentation de 16,90 % par rapport à 2023, qui s'explique, comme pour Arjuzanx, par les modalités de versement de l'acompte de la dotation 2024, à savoir 80 %, au lieu de 50 % habituellement.

Chapitre 75 « Autres produits d'activités »

Les recettes liées à la location des gîtes sont en baisse par rapport à 2023 : 80 018,81 € (soit – 9,25 % par rapport à l'année précédente).

Le gîte Junca a été occupé en 2024 par des saisonniers, conformément à une décision du Comité Syndical, afin de faciliter le recrutement de ces agents qui rencontrent des difficultés pour trouver des locations sur le territoire durant la saison touristique, ceci expliquant la baisse de la recette des locations de gîtes.

Les autres recettes pour ce chapitre, d'un montant de 16 510,04 €, correspondent au dédommagement par la garantie statutaire, du travail à mi-temps thérapeutique d'un agent.

Chapitre 77 « Produits spécifiques »

Le montant de 4 311,93 € réalisé sur ce chapitre, correspond d'une part à un remboursement d'un trop payé sur l'exercice 2023 (1 311,93 €) et d'autre part, à une écriture comptable relative à une cession de bien.

Chapitre 042 « Opération de transfert entre section »

Les opérations d'ordre au chapitre 042, correspondent à l'amortissement des subventions d'équipement, utilisées pour financer les biens amortis eux-mêmes : elles s'établissent en 2024, au montant de 33 849,54 €.

Section d'investissement

Dépenses

Programme 2020-100 : Outils de communication

Aucune dépense en 2024. Sera soldé en 2025.

Programme 2024-100 : Exposition « réserves naturelles des Landes »

Ce programme autofinancé et engagé pour les trois sites, a été conduit en 2024 pour la réalisation de 9 kakémonos de présentation générale des Réserves naturelles, de leurs fonctions, mais également, pour présenter les Réserves naturelles des Landes ainsi que celle d'Errota Handia (64). Elle a été créée à l'occasion de l'organisation du Congrès des Réserves Naturelles à Seignosse. Pour le Site du Marais d'Orx, 914,00 € ont été dépensés en 2024.

Programme 2021-302 : Aménagements écologiques de renaturation et de protection des berges du Marais Central

Les travaux d'aménagements écologiques dans le Marais Central, initiés en 2023, ont été achevés durant l'exercice 2024 : 85 236 € ont été exécutés dans le cadre de cette opération, désormais soldée.

Programme 2023-301 : Restauration de digues

Ce programme autofinancé pour partie et également financé par le dispositif « Fond vert », a été réalisé pendant l'exercice 2024 pour un montant de 8 796 € et a permis d'effectuer la reprise des digues de Burret et des Trois Coûts. Il sera soldé durant l'exercice 2025.

Programme 2023-302 : Acquisition de matériel pour l'aménagement du Casier Barrage

Dans le cadre de cette opération, des bacs d'équarrissage ont été acquis pour un montant de 2628€ : ils seront utilisés pour la collecte de poissons, lorsque surviennent des épisodes de forte mortalité. Ce programme a été soldé durant l'exercice 2024.

Programme 2024-300 : Remplacement de l'accès PMR du parcours de découverte du Casier Barrage

L'accès PMR en bois, qui a été positionné sur le parcours de découverte du Casier Barrage lors des travaux d'aménagement du site en 2015, était très détérioré et présentait des risques de chutes pour les personnes qui l'empruntaient : ce programme, soldé en 2024, a permis son remplacement pour un montant de 37 389,12 € et a bénéficié du financement du Fonds vert à hauteur de 80 %.

Programme 2024-301 : Acquisition de matériel

Cette opération, soldée durant l'exercice, a permis l'acquisition de divers équipements, notamment :

- du matériel utilisé pour des opérations d'entretien (perceuse, visseuse, scie circulaire, débroussailleuse),
- du matériel pour effectuer la gestion écologique du site (pièges photos, jumelles, matériel pour le suivi des chiroptères…),
- un vélo à assistance électrique,
- de l'électroménager pour les gîtes,
- du matériel informatique.

Un montant de 17 609,59 € a été réalisé, étant précisé qu'une partie de ces acquisitions a bénéficié du financement du Fonds vert.

Programme 2024-302 : Acquisition de matériel pour le suivi de la qualité de l'eau

Cette opération a été initiée en 2024 par l'acquisition d'une station météo d'un montant de 1 884,60 €. Elle permettra en 2025, de doter le site de sondes multi-paramètres pour la surveillance de la qualité de l'eau. Ce programme bénéficie de l'aide du Fonds Vert à hauteur de 80 % de son coût.

Programme 2024-303 : Travaux de restauration de canaux.

Les travaux de ce programme seront débutés en 2025 : ils bénéficieront également du financement du Fonds vert pour 80 % de leur coût.

Recettes

Réalisations Dépenses 2024		Réalisé	RAR
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 849,54 €	
Programme 2020-100	Outils de communication		792,76 €
Programme 2021-302	Aménagements, renaturation Marais central	85 236,00 €	
Programme 2023-301	Restauration de digues	8 796,00 €	6 624,00 €
Programme 2023-302	Acquisition matériel Marais Barrage	2 628,00 €	
Programme 2024-100	Exposition Réserves Naturelles	914,00 €	
Programme 2024-300	Remplacement de l'accès PMR Escaladune	37 389,12 €	
Programme 2024-301	Acquisition de matériel	17 609,59 €	
Programme 2024-302	Acquisition de matériel suivi qualité eau	1 884,60 €	30 695,40 €
Programme 2024-303	Restauration de canaux		180 000,00 €
	Total Dépenses	188 306,85 €	218 112,16 €

Réalisations Recettes 2024		Réalisé	RAR
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	22 982,19 €	
10222	FCTVA	47 590,00 €	
Programme 2020-300	Projet Balbuzard Pêcheur		
Programme 2021-300	Acquisition de matériel		

Programme 2021-301	Restauration digues, aménagements hydrosystème		4 580,00 €
Programme 2021-302	Aménagements, renaturation Marais central	83 638,88 €	30 750,00 €
Programme 2023-300	Acquisition de matériel	2 692,61 €	
Programme 2023-301	Restauration de digues		
Programme 2024-300	Remplacement de l'accès PMR Escaladune	23 073,65 €	9 300,00 €
Programme 2024-301	Acquisition de matériel	9 191,00 €	5 609,00 €
Programme 2024-302	Acquisition de matériel suivi qualité eau		27 150,00 €
Programme 2024-303	Restauration de canaux	65 850,00 €	84 150,00 €
Programme 2024-300	Remplacement de l'accès PMR Escaladune	23 073,65 €	9 300,00 €
	Total Recettes	304 101,71 €	161 539,00 €

Dépenses/Recettes :

Les opérations d'ordre (chapitre 040) en dépenses et en recettes correspondent à la contrepartie des amortissements des biens et des subventions d'équipement comptabilisés en dépenses et recettes de fonctionnement.

Recettes :

Un crédit relais court terme a été mis en œuvre en 2024, afin de préfinancer une partie de la TVA des dépenses d'investissement réalisées durant cet exercice, dans l'attente du versement du FCTVA, en 2026. Pour le Site du Marais d'Orx, 47 590 € ont été perçus à ce titre.

BUDGET PREVISIONNEL 2025

Section de fonctionnement

Dépenses

En fonctionnement, le Budget Primitif 2025 pour le site du Marais d'Orx est équilibré en dépenses et en recettes à 950 000 € (- 4,23 % par rapport au Budget Primitif de 2024).

Chapitre	Désignation	BP 2024	BP 2025	Evolution
011	Charges à caractère général	332 731,01 €	276 227,15 €	- 16,98 %
012	Charges de personnel frais assimilés	606 000,00 €	619 000,00 €	+ 2,15 %
042	Opérations ordre - amortissements	47 218,99 €	44 003,11 €	- 6,81 %
65	Autres charges gestion courante	3 700,00 €	4 400,00 €	+ 18,92 %
66	Charges financières	2 200,00 €	4 184,61 €	+ 90,21 %
67	Charges exceptionnelles	150,00 €	2 185,13 €	+ 1 356,75 %
	Totaux		992 000,00 €	950 000,00 €

Chapitre 011 « Charges à caractère général » :

Pour ce chapitre, la diminution des prévisions de crédits de 16,98 % par rapport au Budget Primitif de 2024 s'explique par la diminution des frais d'étude : en 2024, ont été conduites les études sur les anguilles et celles concernant le dossier d'extension au casier Burret du périmètre de la Réserve naturelle.

Par ailleurs, en raison de contraintes budgétaires, le suivi de la qualité de l'eau par la réalisation d'analyses d'eau ne sera pas réalisé en 2025. Ce sont donc 11 400 € qui sont prévus sur cet article au lieu de 72 500 € en 2024.

De manière globale, l'ensemble des dépenses pour ce chapitre a été prévu au plus juste en raison des difficultés budgétaires que connait le site et compte tenu de la charge toujours impactante et incertaine que représente la consommation d'électricité pour le fonctionnement de la station de pompage (65 000 € consommés en 2024). 79 000 € ont donc été prévus pour ce poste de dépenses, pour 2025.

Certaines missions de gestion courante et des travaux d'entretien tels que la réparation de l'ascenseur de la Maison d'accueil, ne peuvent être réalisés.

Chapitre 012 « Charges de personnel » :

L'augmentation de 2,15 % du montant des charges de personnel en 2025 par rapport à 2024 s'explique comme évoqué plus haut :

- Par les évolutions de carrière des agents,
- Par l'augmentation des cotisations CNRACL.

L'impact de ces augmentations est modéré par la diminution du nombre de recrutements d'agents saisonniers ainsi que par la nouvelle répartition des charges de personnel des services généraux.

Chapitre 042 « Opérations d'ordre – Dotations aux amortissements des immobilisations » :

Le montant de 44 003,11 € évalué pour 2025 pour la dotation aux amortissements des biens du site diminue de 6,81 % par rapport à 2024.

Chapitre 65 « Autre charges de gestion courante » :

Le montant de 4 400 € a été prévu sur ce chapitre afin de rémunérer une stagiaire recrutée pour réaliser le Diagnostic d'Ancrage Territorial du Site, en partenariat et sous la responsabilité de l'association Réserves Naturelles de France qui remboursera au Syndicat Mixte l'intégralité du coût de ce stage financé dans le cadre du fonds vert à 100% (gratification et frais de déplacements).

Chapitre 66 « Charges financières » :

Les charges financières, en hausse de 90,21 % par rapport à 2024, comprennent :

- les intérêts du crédit relais qui préfinance la TVA des investissements de 2024, qui ne figuraient pas dans le budget primitif précédent ;
- les intérêts/commission de non utilisation liés à l'utilisation de la Ligne de Trésorerie ;
- les ICNE.

Chapitre 67 « Autres charges exceptionnelles » :

2 185,13 € sont prévus sur ce chapitre dont 1 985,13 € pour le remboursement d'un trop perçu sur l'aide 2023 attribuée par l'Etat pour l'animation de la déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche.

Recettes

Chapitre	Désignation	BP 2024	BP 2025	Evolution
002	Excédent de fonctionnement reporté	30 086,39 €	54 534,14 €	+ 81,26 %
013	Atténuation de charges	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 %
042	Opérations ordre transf entre sections	33 694,14 €	30 912,03 €	- 8,26 %
70	Produits services, domaine, ventes	31 364,83 €	29 681,66 €	- 5,37 %
74	Dotations et participations	800 864,64 €	747 072,17 €	- 6,72 %
75	Autres produits d'activités	84 600,00 €	77 800,00 €	- 8,04 %
77	Produits exceptionnels	1 390,00 €	0,00 €	- 100,00 %
	Totaux	992 000,00 €	950 000,00 €	- 4,23 %

Les recettes pour la section de fonctionnement du Site du Marais d'Orx comprennent en 2025 :

Un excédent de fonctionnement de l'exercice 2024 reporté, d'un montant de 54 534,14 €, soit + 81,26 % par rapport à l'exercice précédent : comme pour le Site d'Arjuzanx, les modalités de versement des acomptes de l'aide attribuée par l'Agence de l'Eau, étaient particulières en 2024 ; un acompte de 80 % pour une partie de la dotation 2024 a été versé l'année passée (au lieu de 50 % d'ordinaire), sans que cela soit prévu lors du vote des budgets et décisions modificatives.

Chapitre 013 « Atténuation de charges »

10 000 €, ont été prévus pour comptabiliser les montants du stock de produits vendus dans la boutique de la Maison de Site.

Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » :

Un montant de 30 912,03 € a été estimé pour la réalisation de l'amortissement des subventions qui financent les biens amortissables du site.

Chapitre 70 « Produits des services, du domaine, ventes diverses » et 75 « Autres produits d'activités » :

Les recettes liées à l'exercice des activités du site (ventes de produits à la boutique, visites guidées, locations de gîtes, redevances des agriculteurs), sont estimées en 2025 à 107 481,66 €, soit une baisse de 7,32 % par rapport à 2024 : au regard du volume d'activité constaté durant l'exercice 2024, l'estimation de la recette pour la boutique a été minorée en 2025. Les horaires d'ouverture de la Maison d'accueil ont été réduits et le seront encore davantage cette année, car un seul saisonnier, au lieu de 2, sera recruté pour faire face à l'augmentation de la fréquentation l'été.

De plus, un des 6 gîtes est réservé durant 6 mois pour l'hébergement des agents saisonniers (comme il en a été décidé par délibération en 2024) à un tarif préférentiel : cette proposition facilite le recrutement des saisonniers qui ont des difficultés pour se loger durant la période estivale sur le territoire mais induit une recette moins conséquente que celle qui serait perçue pour des locations de vacances.

En 2024, étaient également comptabilisés au chapitre 75, les montants de l'indemnisation d'un temps partiel thérapeutique qui s'est terminé au mois d'octobre de l'année passée.

Pour ce chapitre, 4 800 € sont prévus cette année pour percevoir le montant du remboursement par Réserves Naturelles de France des frais de recrutement de la stagiaire qui effectuera le Diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve.

L'ensemble de ces recettes représentent 11,69 % des recettes réelles totales pour le Site.

Chapitre 74 « Dotations et participations » :

Les recettes du chapitre 74 pour le Marais d'Orx sont en baisse en 2025 car le site a bénéficié en 2024 (et 2023) d'aides du Fonds vert mobilisées pour la mise en œuvre de projets spécifiques que sont l'étude anguilles, le suivi cistude, qui ont été complétement perçues l'année passée.

En 2025, la Communauté de Communes du Seignanx se substitue à la Commune de Saint-André-de Seignanx pour le financement de la gestion du Site du Marais d'Orx. La répartition des 10 % des contributions des EPCI pour ce site a été établie comme suit : 84 % à la charge de la Communauté de communes MACS et 16 % à la charge de la Communauté de Communes du Seignanx.

Les montants des contributions statutaires des collectivités membres du Syndicat Mixte sont inchangées depuis 2022 (excepté pour la communauté de Communes MACS, en raison de la nouvelle répartition avec la Communauté de Communes du Seignanx).

Les contributions statutaires des collectivités membres s'établissent en 2025 de la manière suivante :

	Région Nouvelle Aquitaine	Département des Landes	Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud	Communauté de Communes du Seignanx
2025	87 720,00 €	228 072,00 €	29 473,92 €	5 614,08 €

Les Dotations de l'Etat ont été augmentées en 2024 à hauteur de 5 % et sont identiques en 2025 :

- la dotation versée au titre de la gestion de la Réserve naturelle : elle s'établira en 2025 à 120 540 € ;
- la dotation attribuée pour la réalisation d'actions en faveur de l'éducation à l'environnement, qui s'élèvera en 2025 à 28 350 €, montant qui correspond aux frais d'emploi de 0,75 ETP ;

Par ailleurs, le solde de l'aide au titre du dispositif « Fonds vert » sera sollicité dans le cadre de la mise en œuvre du dossier d'extension de la Réserve naturelle au casier Burret.

A ces montants, il convient d'ajouter, pour la 3ème année, une aide supplémentaire de l'Etat d'un montant de 10 000 €, attribuée pour le portage de l'animation de la déclinaison régionale du Plan National d'Action Balbuzard pêcheur et Pygargue à queue blanche.

Depuis 2024, une aide de l'Europe d'un montant de 4 200 € est attribuée dans le cadre de des Mesures Agroenvironnementales et Climatiques de la PAC.

- la participation de l'Agence de l'Eau Adour Garonne estimée à 186 000 € : comme pour le Site d'Arjuzanx, en raison du mode de versement exceptionnel des acomptes des aides de 2024, l'estimation de la recette de 2025 est inférieure au montant « réel » de la dotation au titre de cet exercice (solde de 20 % de l'aide de 2024 + acompte de 50 % de l'aide 2025) et malgré la dotation complémentaire et exceptionnelle de 25 000 € qui sera attribuée durant deux exercices pour le financement d'une partie des coûts d'électricité liés au pompage.

Section d'investissement

Programme 2025-300 : Acquisition de matériel

Ce programme d'investissement permettra à la réserve de se doter en particulier de matériel pour la réalisation des suivis scientifiques et notamment celui en faveur du Balbuzard Pêcheur, d'équipements pour la gestion du Site ainsi que pour les gîtes. Il est également prévu de faire l'acquisition d'un broyeur.

Cette opération dont le coût a été estimé à 20 000,00 € H.T., soit 24 000 € T.T.C. bénéficiera pour partie, de financements du Fonds Vert et de l'Agence de l'eau Adour Garonne. Son plan de financement est établi de la manière suivante :

- Etat (Fonds Vert) : 9 520,00 €
- Agence de l'Eau Adour Garonne : 2 250,00 €
- Région Nouvelle Aquitaine : 2 057,50 €
- Département des Landes : 5 349,50 €
- Communauté de Communes MACS : 691,32 €
- Communauté de Communes du Seignanx : 131,68 €

Programme 2025-301 : Restauration du parcours de découverte du casier Barrage

L'aménagement de la passerelle en bois du casier Barrage qui permet aux visiteurs du Marais d'Orx de découvrir le site, a été réalisé lors des travaux de 2015. Cet aménagement est aujourd'hui dans un état très détérioré y compris sur certains points de sa structure (pieux de soutènement de la passerelle nécessitant d'être remplacés). Cette opération permettrait, dans un premier temps, de procéder à la reprise urgente d'une partie de cet aménagement.

Cette opération bénéficiera du financement du Fonds Vert à hauteur de 80 % de son coût qui a été estimé à 12 500 € H.T. soit 15 000 € T.T.C.

Le plan de financement a donc été établi de la manière suivante :

- Etat (Fonds vert 80%) : 10 000,00 €
- Région Nouvelle Aquitaine : 625,00 €
- Département des Landes : 1 625,00 €
- Communauté de Communes MACS : 210,00 €
- Communauté de Communes du Seignanx : 40,00 €

Programme 2025-302 : Acquisition d'une sculpture de Pygargue à queue blanche

Dans le cadre de l'animation de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur du Balbuzard Pêcheur et du Pygargue à queue blanche, portée par le site du Marais d'Orx, le Fonds de Dotation Biodiversité Sainte-Croix en Moselle (Parc Animalier de Sainte-Croix de Rhodes – 57) propose de financer complétement l'acquisition d'une sculpture à taille réelle, d'un Pygargue à queue blanche : cette sculpture servira d'outil de sensibilisation à la protection de cette espèce auprès des scolaires et du grand public.

Le coût de cette acquisition est de 1 850 € TTC et est donc financée par le Fonds de Dotation.

FACTEUR CLÉ 3

Réserve Naturelle MARAIS D'ORX

BILAN DES ACTIONS REALISEES 2024

Dispositifs de suivi / Opérations	Prévu PdG -Année 3	Prévu 2024	Total réalisé 2024
Nombre de jours agent	2520	2297,5	2204,7
Nombre ETP	12,5	11,4	10,9

Objectifs opérationnels	Code	Dispositifs de suivi / Opérations	Prévu 2024 (jour agent)	Réalisé 2024 (jour agent)
OLT 1 : Conserver le rôle de site majeur pour l'avifaune au niveau national, européen et international pour les populations biogéographiques concernées	CS 03	Suivi des oiseaux d'eaux (comptage Wetlands, comptages bimensuels…)	26,5	17,75
	CS 04	Suivi des Spatules Blanches en halte post-nuptiale	26	15,88
	CS 05	Veille ornithologique	15	11,88
	CS 06	Passereaux nicheurs communs : Protocole STOC EPS	3,5	3,17
	CS 07	Passereaux nicheurs : Protocole IPA Indices Ponctuels d'Abondance	3	0,75
	CS 08	Suivi de l'effectif hivernant d'oies cendrées	3	0,00
	CS 09	Suivis des oiseaux nicheurs	14	6,19
	CS 10	Suivi des grues cendrées	4	4,38
	CS 11	Suivi des grands cormorans	1,5	0,13
	CS 12	Suivi de la reproduction du Héron pourpré	0,5	0,00
	CS 13	Suivi des passereaux migrateurs post-nuptiaux : protocole VOIE	5	4,13
Assurer la gestion des niveaux d'eau en période de fontionnement normal	IP 01	Entretien et adaptation des outils (digues, canaux, ouvrages) du polder	15	12,38
	IP 02	Entretien des canaux de ceinture	400	151,11
	CS 01	Application du tableau de bord hydraulique et manipulation des ouvrages	90	25,50
Rendre le polder plus résilient en période de crise (Adapter le polder pour une meilleure gestion des crises)	IP 03	Amélioration des capacités de vidange	5	0,50
	IP 04	Limitation des impacts du batillage et du ruissellement	1	0,00
	IP 05	Aménagement des zones de surverse et stabilisation des bandes de roulement	1	0,00
	IP 06	Réparations d'urgence des outils du polder (dégradés en période de crise hydraulique)	2	0,00
Mieux connaitre l'impact du changement climatique sur l'évolution des habitats et adapter la gestion si nécessaire	CS 02	Collecte de données naturalistes, météorologiques, ...	1	3,50
	EI 01	Diagnostic de vulnérabilité au changement climatique		0,00
	EI 02	Révision des objectifs de gestion et actions en lien avec le changement climatique	0	0,00
Limiter l'impact de la fréquentation et des usages	SP 01	Tournées quotidiennes de surveillance	45	62,49
	SP 02	Mise en œuvre d'actions de police de l'environnement	6	13,78
	PA 01	Adaptation des usages / animations aux périodes et secteurs sensibles	1	0,00
	CI 01	Entretien et adaptation des aménagements destinés à limiter le dérangement	5	2,01
Augmenter la capacité d'accueil de l'avifaune paludicole	CS 14	Suivi "Protocole roselières" cf CBNSA		0,75
	IP 07	Entretien des roselières (broyage, export, enlèvement ligneux…)	5	0,25
	CS 15	Suivi(s) de l'avifaune inféodée aux roselières	1	0,00

Déterminer la diversité et l'abondance des ressources alimentaires	EI 03	Inventaire de la macrofaune et faune benthiques et aquatiques		0,00
S'assurer de la bonne productivité du site	CS 16	Mesure des prises de poids (protocole SEJOUR passereaux)	25	3,38
	CS 17	Mesure des temps de stationnement (Spatules Blanches)	cf. CS53	0,00
Augmenter la capacité d'accueil	CS 18	Définition de modes de gestion des îles	1	0,50
	IP 08	Application des modes de gestion des îles	1	0,50
	IP 09	Création et entretien des aménagements susceptibles de favoriser l'accueil de l'avifaune	5	6,57
Renforcer le continuum des populations reproductrices de Balbuzard pêcheur	CS 19	Poursuite du programme de translocation du Balbuzard pêcheur	25	33,07
	CS 20	Participation au PNA Balbuzard pêcheur et Pygargue à queue blanche	13	26,75
Renforcer les connaissances de la migration post-nuptiale des spatules blanches	CS 21	Etude de la migration post-nuptiale de la population Nord-Atlantique de Spatules Blanches		14,63
Classement en RNN du Marais Burret (et terrains attenants du CDL)	MS 01	Extension du périmètre de la RNN au Marais Burret (opération de concertation)	1	119,00
Harmoniser les modes de gestion des différents statuts de protection	MS 02a	Veille de la cohérence des actions de gestion sur la ZPS Natura 2000 et de la zone Ramsar	0,5	0,00

Enjeu 2 - Une mosaïque d'habitats humides → OLT 2 : Améliorer la diversité et la fonctionnalité des habitats humides

Objectifs opérationnels	Code	Dispositifs de suivi / Opérations	Prévu 2024 (jour agent)	Réalisé 2024 (jour agent)
OLT 2 : Améliorer la diversité et la fonctionnalité des habitats humides	CS 22	Suivi des habitats prairiaux (protocole CBNSA)	3	0,25
	CS 23	Suivi des ceintures de végétations amphibies (protocole CBNSA)		4,75
	CS 24	Suivi des boisements alluviaux et marécageux (protocole CBNSA)	3	0,00
	CS 25	Réactualisation de l'étude CBNSA en fin de plan (N+9) et avant nouveau PDG		0,00
	CS 26	Suivi phytosociologique (transects et protocoles CBNSA)		0,00
	CS 27	Suivis faunistiques associés aux habitats et corrélés aux transects CBNSA	1	0,00
	CS 28	Suivi de la maturation des eaux (selon grille à établir cf FMA)	2	2,00
	CS 29	Suivi cyanobactéries	1	4,38
	CS 30	Suivi physico-chimique des masses d'eau	6	7,75
	CS 31	Suivis ENTOMOFAUNE : STELI, STERF, Suivi agrion Mercure, Suivi Cuivré des Marais	30	12,88
	CS 32	Suivi CMR de la Cistude d'Europe		10,25
	CS 33	Suivi CMR Lézard vert	5	0,00
	CS 34	Suivi CMR Couleuvres	10	0,00
	CS 35	Suivis Chiroptères : Suivi gîtes, suivi espèces remarquables	5	10,06
Améliorer la qualité et la fonctionnalité des masses d'eau	IP 10	Mise en œuvre d'un programme de génie écologique expérimental	10	14,00
	CS 36	Mise en place d'un dispositif automatisé de recueil de données physico-chimiques	2	0,50
	CS 37	Analyse des données physico-chimiques bancarisées	0,5	1,00
	IP 11	Mise en œuvre et adaptation des préconisations du Plan de Gestion piscicole	2	29,63
	CS 38	Suivi du peuplement piscicole	1	1,88
Réduire l'eutrophisation et la rudéralisation des prairies	IP 12	Gestion prairiale adaptée aux enjeux naturalistes (préconisations CBNSA)	5	9,75
	MS 03	Adaptation des conventions d'usage agricole aux enjeux de gestion prairiale du site	4	1,63
Mieux connaitre l'impact du changement climatique sur l'évolution des habitats et adapter la gestion si nécessaire	CS 02	Collecte de données naturalistes, météorologiques, ...	OP Transv	OP Transv
	EI 01	Diagnostic de vulnérabilité au changement climatique	OP Transv	OP Transv
	EI 02	Révision des objectifs de gestion et actions en lien avec le changement climatique	OP Transv	OP Transv
Assurer la gestion des niveaux d'eau en période de fontionnement normal	IP 01	Entretien et adaptation des outils (digues, canaux, ouvrages) du polder	OP Transv	OP Transv
	IP 02	Entretien des canaux de ceinture	OP Transv	OP Transv
	CS 01	Application du tableau de bord hydraulique et manipulation des ouvrages	OP Transv	OP Transv
Eviter la mortalité des anguilles pendant la dévalaison	IP 13	Aménagement des ouvrages nuisant à l'écologie et aux déplacements de l'Anguille (Démarche RCE Rétablissement Continuités Ecologiques)	5	3,25
Etudier la possibilité d'intégrer les végétations d'intérêt patrimonial en périphérie du site	MS 04	Veille foncière sur les opportunités d'évolution du périmètre du site	1	0,00
	IP 14	Mise en place d'une gestion conservatoire adaptée des zones acquises	1	0,00
Limiter la fermeture des milieux	IP 15	Entretien et restauration des milieux ouverts	80	92,75
	CS 39	Suivi photographique des habitats	1	0,00
Diversifier la mosaïque d'habitats	IP 16	Restauration / création d'habitats de type bocage et/ou à tendance oligotrophe		4,50
Favoriser des îlots de vieillissement	IP 17	Non intervention sur les boisements		0,00

Identifier et limiter les conséquences des sources de pollutions du/dans le Bassin Versant	MS 05	Collaboration avec le Syndicat de Rivières pour identifier les sources de pollution du bassin versant	1	0,75
	MS 06	Concertation avec les acteurs identifiés dans le bassin versant	1	8,13
	IP 18	Réduction de l'impact des entrées d'eau dans le polder	1	0,00
	CS 40	Contrôle de la qualité de l'eau rejetée via l'exutoire dans le bassin versant	2	0,25
Assurer la délégation de gestion du CdL	IP 19	Gestion des parcelles du CdL hors polder (Suivis des travaux, bornage, surveillance…)	6	7,69
Harmoniser les modes de gestion des différents statuts de protection	MS 02b	Veille de la cohérence des actions de gestion sur les sites Natura 2000		0,00

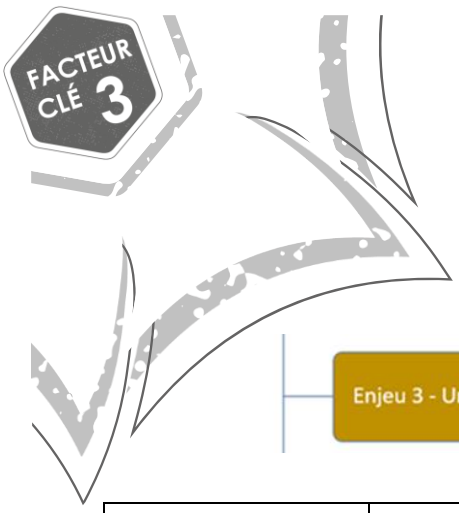

Réserve Naturelle
MARAIS D'ORX

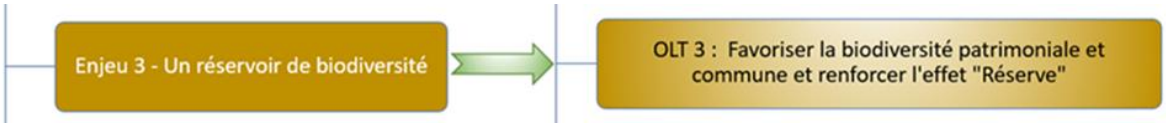

Objectifs opérationnels	Code	Dispositifs de suivi / Opérations	Prévu 2024 (jour agent)	Réalisé 2024 (jour agent)
OLT 3 : Favoriser la biodiversité patrimoniale et commune et renforcer l'effet "Réserve"	CS 41	Suivi invertébrés RNN	3	0,00
	CS 42	Suivi POP Amphibiens, suivi grenouille agile, …	5	0,00
	CS 43	Suivi POP Reptiles	4	0,00
	CS 44	Suivi VigieCHIRO	5	0,25
	CS 45	Suivi mammifères / micromammifères / suivi campagnol amphibie, crossope aquatique / suivi mustélidés aquatiques (loutre, etc …)	3	0,00
	CS 46	Suivi invertébrés hors RNN : suivi STERF spécifique Fadet des Laîches cf parcelles CDL, Suivi STELI spécifique Cordulie à corps fin …	3	0,00
	CS 47	Suivis amphibiens hors RNN	3,5	0,00
	CS 48	Suivis reptiles hors RNN (Suivi Lézard vivipare …)	3,5	0,00
	CS 49	Suivi des chiroptères hors RNN	3	0,00
	CS 50	Suivi de l'évolution de la biodiversité (Bioévaluation)	2	0,00
Améliorer la capacité d'accueil pour la faune	IP 20	Gestion adaptée / différenciée des espaces verts et abords des bâtiments	70	61,50
	IP 21	Aménagements et évolution des bâtiments et infrastructures	1	2,13
	IP 22	Gestion adaptée des digues	1	4,88
	CS 51	Suivi de la recolonisation des zones anthropisées	0,5	0,00
Diffuser l'expertise de la RN pour protéger la biodiversité commune	PA 02	Pédagogie sur des aménagements spécifiques et des pratiques vertueuses	2	0,50
Mieux connaitre l'évolution des populations des espèces communes	CS 52	Protocoles de "biodiversité commune" à définir et à mettre en œuvre	1	0,00
Limiter l'impact de la fréquentation et des usages	SP 01	Tournées quotidiennes de surveillance	OP Transv	OP Transv
	SP 02	Mise en œuvre d'actions de police de l'environnement	OP Transv	OP Transv
	PA 01	Adaptation des usages / animations aux périodes et secteurs sensibles	OP Transv	OP Transv
	CI 01	Entretien et adaptation des aménagements destinés à limiter le dérangement	OP Transv	OP Transv
Mettre en place des pratiques de gestion et d'intervention adaptées et respectueuses de la biodiversité commune	MS 07	Veille de la bonne prise en compte des cycles biologiques des espèces dans les pratiques de gestion	0,5	0,00
Encourager la restauration de corridors écologiques fonctionnels à l'échelle du bassin versant en lien avec N2000 / TVB	PA 03	Sensibilisation des acteurs territoriaux et les partenaires fonciers	0,5	0,50
	MS 08	Mise en place d'un périmètre de protection	0,5	0,00
Diminuer les pollutions lumineuses	MS 09	Concertation avec les acteurs concernés / pollutions lumineuses	0,5	1,00
	MS 10	Suivi des sources de pollution lumineuse	0,5	0,00
Favoriser la conservation de la biodiversité commune	MS 04	Veille foncière sur les opportunités d'évolution du périmètre du site	OP Transv	OP Transv
	IP 14	Mise en place d'une gestion conservatoire adaptée des zones acquises	OP Transv	OP Transv
Limiter la prolifération des EEE et espèces envahissantes	IP 23	Régulation des EEE	10	3,75
	IP 24	Régulation des espèces animales proliférantes	25	11,00

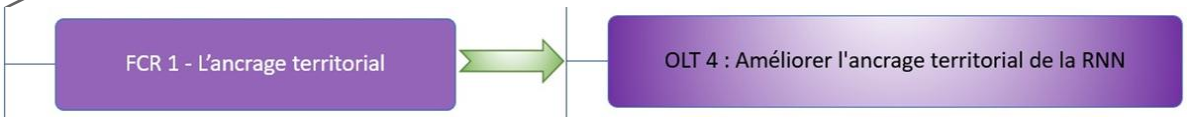

Objectifs opérationnels	Code	Dispositifs de suivi / Opérations	Prévu 2024 (jour agent)	Réalisé 2024 (jour agent)
OLT 4 : Améliorer l'ancrage territorial de la RNN	EI 04	Suivi de l'ancrage territorial (DAT)	10	0,00
Améliorer la reconnaissance des missions du gestionnaire	MS 11	Mise en place de partenariats avec les acteurs du territoire	0,5	0,88
	MS 12	Veille sur les politiques publiques	0,5	0,25
	EI 05	Réponses à des expertises techniques et naturalistes	0,5	2,25
Accueillir et informer sur la Réserve Naturelle	PA 04	Organisation d'évènements	5	5,23
	PA 05	Encadrement des initiatives locales	0,5	1,94
Valoriser le patrimoine naturel et historique du site	CC 01	Création d'outils de communication et pédagogiques (expositions, réseaux sociaux, site internet, plaquettes…)	25	30,94
	CC 02	Maintien et évolution de la scénographie du site		0,00
Poursuivre l'ouverture de la RNN aux volets artistiques et culturels	PA 06	Accueil de manifestations et d'œuvres artistiques sur site	2	1,50
Mieux connaitre la fréquentation du site	MS 13	Suivi de la fréquentation (éco-compteurs)	0,5	0,75
Maintenir voire améliorer des conditions d'accueil optimales du public	PA 07	Accueil rationnel du public dans la maison du site	330	270,69
	SP 03	Maraudage sur le circuit de visite	26	33,91
	CI 02	Entretien des infrastructures de découverte et d'accueil	20	64,82
	CC 05	Suivi et adaptation de la signalétique et/ou scénographie de la réserve à l'évolution de la fréquentation des piétons sur la RD71	0,5	0,00
	MS 14	Suivi du label Qualité Tourisme et développement d'autres labels	1	1,00
	MS 15	Prise en compte de la réserve dans les politiques touristiques de valorisation des espaces naturels compatible avec les enjeux	1	0,50
Développer une offre pédagogique diversifiée	PA 08	Organisation de visites guidées	60	56,19
	PA 09	Organisation d'animations pour le public scolaire	80	78,38
Améliorer et diversifier les offres d'hébergement touristiques gérées par la RN	MS 16	Gestion et entretien des gîtes	130	67,50
	CI 03	Valorisation et développement des gîtes	2	2,00
Participer à la sécurisation et à l'apaisement des usages sur la RD71 tout en veillant à préserver les enjeux de la RNN en termes de biodiversité et à minimiser les impacts induits par le projet de Voie Verte	MS 45	Suivi du projet d'aménagement de la RD71 et participation aux réunions avec les porteurs du projet	2	5,50
	MS 46	Evaluation des effets du partage des usages de la Voie Verte	0,5	0,00
Améliorer la compréhension de la gestion et des services rendus au territoire	CC 03	Mise en place d'actions et outils de communication	2	1,75
	CC 04	Valorisation des services rendus par la RNN	0,5	1,50
	PA 10	Réunions avec les acteurs du territoire sur les choix de gestion du polder	0,5	0,00
Améliorer la compréhension de la réglementation	PA 11	Communication sur la réglementation	0,5	0,00
Mieux connaitre les projets susceptibles d'impacter la RN	EI 06	Veille sur les projets susceptibles d'impacter la RNN	0,5	1,38
Mieux encadrer les relations médias	CC 06	Rencontre avec les médias / relecture	3	2,75
Accompagner sereinement l'évolution du polder à l'échelle du territoire	EI 07	Etude des conséquences éventuelles de la disparition du polder à l'échelle du territoire	1,5	0
Maintenir la qualité paysagère su site	MS 17	Préservation de l'identité paysagère du site	0,5	0

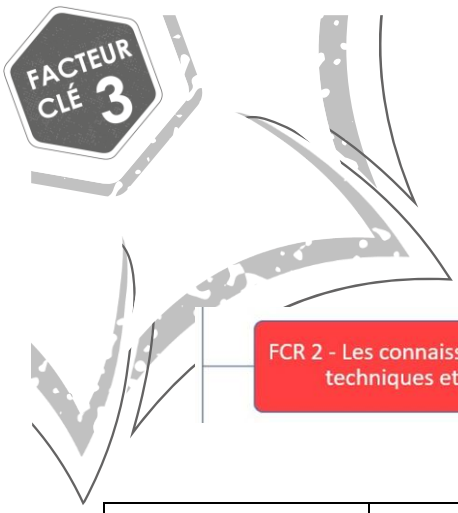

Réserve Naturelle
MARAIS D'ORX

FCR 2 - Les connaissances naturalistes, techniques et scientifiques → OLT 5 : Améliorer en continu les connaissances naturalistes, techniques et scientifiques

Objectifs opérationnels	Code	Dispositifs de suivi / Opérations	Prévu 2024 (jour agent)	Réalisé 2024 (jour agent)
Participer à l'élaboration d'un Indicateur de fonctionnement trophique du compartiment aquatique des zones humides	PR 01	Réunions avec le FMA Forum des Marais Atlantiques, porteur de la réflexion en cours	2	0
Améliorer la connaissance générale du site et sur des groupes non prospectés ou déjà prospectés	CS 53	Inventaires, suivis et recherches spécifiques (en interne et/ou prestataires)	38,0	26,56
	PR 02	Participation à des inventaires scientifiques portés par d'autres réseaux	1	0,00
Améliorer la connaissance sur le fonctionnement de l'hydrosystème	MS 18	Animation du COTECH hydraulique	1	0,00
	EI 08	Etudes sur le fonctionnement hydraulique et hydrologique général	1	0,50
Mieux prendre en compte les spécificités de l'Anguille dans la gestion du site	PR 03	Etude comportementale de l'Anguille au Marais d'Orx		6,29
Alimenter des programmes scientifiques supra	PR 04	Participation à des inventaires scientifiques / plans d'action portés au niveau régional, national ou international	2	0,50

FCR 3 - Le fonctionnement global de la Réserve Naturelle → OLT 6 : Assurer un fonctionnement optimal et durable de la Réserve Naturelle.

Objectifs opérationnels	Code	Dispositifs de suivi / Opérations	Prévu 2024 (jour agent)	Réalisé 2024 (jour agent)
Organiser la gouvernance de la RNN	MS 19	Organisation et participation aux réunions du SMGMN, gestionnaire de la RNN	25	27,50
	MS 20	Relations avec le propriétaire Conservatoire du Littoral et représentation sur ses parcelles	10	5,00
	MS 21	Relations avec le CSRPN / CNPN	0,5	0,00
	MS 22	Mettre en place un Conseil Scientifique propre à la RNN et réunions selon besoins		0,00
	MS 23	Organisation et participation aux Comités Consultatifs de la RNN	3	1,81
Animer les sites Natura 2000 du site	MS 24	Montage des dossiers administratifs, animation		1,59
Participer aux différents réseaux	MS 25	Participation au réseau Réserves Naturelles de France (RNF)	18	105,19
	MS 26	Participation au réseau de sites du Conservatoire Du Littoral	10	21,00
	MS 27	Participation à d'autres réseaux (Natura 2000, RAMSAR, congrès divers, réseaux naturalistes ...)	2	28,44
Mettre en oeuvre et évaluer le plan de gestion	MS 28	Evaluation annuelle du plan de travail (Bilan d'activités)	30	45,12
	MS 29	Evaluation quinquennale/décennale du plan de gestion		0,00
	MS 30	Suivi et animation du plan de gestion en cours	50	34,00
	MS 31	Elaboration du nouveau plan de gestion		0,75
Participer à l'effort national de récolte des données naturalistes	PR 05	Participer à la base de données nationale INPN via la BDN de la RNN (VISIOLITTORAL, FAUNA)	20	6,19
	PR 06	Participer à la base de données nationale BDN OBV	1	1,50
Organiser la gestion administrative et financière de la RNN	MS 32	Montage et suivi administratif et financier des opérations	250	142,47
	MS 33	Relations et recherche de partenaires financiers	2	6,25
	MS 34	Achat et renouvellement des équipements et matériels (matériel de bureau, informatique ...)	10	3,50
	MS 35	Gestion administrative (secrétariat, documentation, archivage ...)	40	25,38
Gérer le personnel et les stagiaires	MS 36	Formation permanente du personnel (AFB, CDL, CDG, ...)	15	12,13
	MS 37	Organisation et participation aux réunions d'équipe	54	39,56
	MS 38	Recrutement et encadrement du personnel (permanents, saisonniers, stagiaires ...)	30	38,15
Mutualiser la recherche scientifique	PR 07	Partenariats avec d'autres gestionnaires d'espaces naturels	2	7,00
	PR 08	Mutualiser des suivis / actions de gestion au sein du SMGMN	5	22,25
	PR 09	Partenariats avec des organismes de recherche scientifiques selon thématiques	2	14,57
Acquérir et renouveler le matériel nécessaire à la gestion de la RNN et aux animations pédagogiques	MS 39	Achat et renouvellement des équipements et matériels nécessaires à la gestion, aux suivis naturalistes et aux animations pédagogiques	10	7,55
Entretenir, maintenir et adapter les bâtiments et infrastructures nécessaires à la gestion de la RN	MS 40	Entretien, maintenance et adaptation des bâtiments et infrastructures nécessaires à la gestion de la RN	36	22,30
Entretenir, maintenir et adapter le matériel de gestion	MS 41	Entretien et maintenance des équipements et matériels de gestion	20	36,57
Poursuivre la démarche SME (Système de Management Environnemental)	MS 42	Mise en œuvre des actions de la démarche SME		0,50
Assure le fonctionnement de la boutique du site	MS 43	Inventaire, achats des articles et gestion du stock, régie...de la boutique	30	25,66
Exporter les savoir-faire de la RN	EI 09	Interventions à des colloques, interventions hors RN sur demande, ...	2	2,38
Actualiser et animer le DUER Document Unique d'évaluation des risques	MS 44	Actualisation et animation du DUER	2	0,50

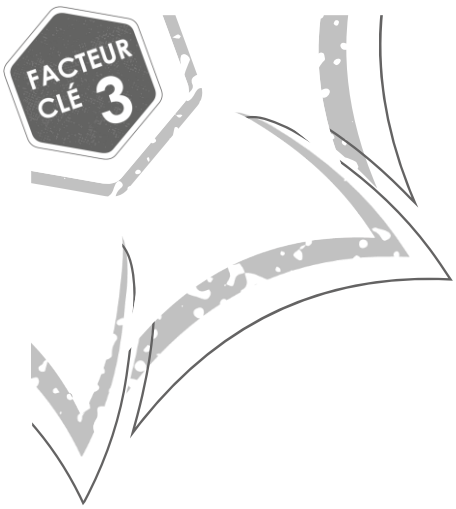

Réserve Naturelle
MARAIS D'ORX

MARAIS D'ORX
SYNDICAT MIXTE DE GESTION DES MILIEUX NATURELS

Ramsar

Réserve Naturelle MARAIS D'ORX

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Crédits photos : ©RNN Marais d'ORX

PARTENAIRES financiers

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté Égalité Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

MEMBRES DU SMGMN

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Département des Landes

MACS
Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud